

1^{RE} PARTIE - RAPPORT DE GESTION

LISTE DES ABRÉVIATIONS	3
INTRODUCTION	5
CONSEIL COMMUNAL	6
MUNICIPALITÉ	10
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12
Généralités	12
Archives communales	18
Personnel communal	20
Manifestations populaires	26
Commission «Prilly animation»	27
Bibliothèque communale	28
OFFICE DE LA POPULATION	31
SERVICE INFORMATIQUE	34
FINANCES	36
DOMAINES & BÂTIMENTS	39
Bâtiments communaux	39
Piscines, forêts, vignes et divers	40
Bâtiments scolaires	40
Sociétés immobilières	41
Temples et cultes	41
ENERGIE & ENVIRONNEMENT	42
Gestion des déchets ménagers	42
Energie & Environnement	43
TRAVAUX & VOIRIE	49
Routes et infrastructures	49
Études et réalisations diverses	51
Activités et prestations diverses	52
URBANISME & CONSTRUCTIONS	53
Permis de construire et d'habiter	53
Autorisations et prestations diverses	54
Constructions privées	56
Urbanisme	57

ENFANCE	62
Établissement scolaire primaire.....	62
Activités périscolaires (dès la rentrée d'août 2019).....	63
Service de l'enfance.....	63
Fondation des Acacias.....	67
Conseillère école-famille (CEF).....	69
JEUNESSE & SPORTS	71
Travail social de proximité (TSP).....	71
Centre de loisirs - Carrefour-Sud.....	72
Colonies de vacances.....	73
Mur de grimpe.....	74
Sports.....	74
Passeport vacances.....	74
AIDE SOCIALE COMMUNALE	75
SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS	76
CONCLUSIONS	79

* * * * *

2^{ME} PARTIE - RELATIONS INTERCOMMUNALES

Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL).....	82
ARASPE - Rapport de la Présidente du Comité directeur.....	85
ASIGOS - Etablissement secondaire - Rapport du Directeur.....	86
Association de Communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis - Rapport du Président du comité de direction.....	87
Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois».....	89
Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois et Groupe Coordination Jeunesse - Rapport de la Présidente.....	90
Protection civile Région Ouest lausannois.....	91
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol).....	91

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ABACUS	Nouveau logiciel de gestion des finances communales et des salaires
AAS	Agence d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AIT	Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne - Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ASE	Assistant socio-éducatif / Assistante socio-éducative
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Assoc. intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
BHNS	Bus à haut niveau de service
BCI	Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CHStat.ch	Portail statistique des cantons et des villes suisses (ex-Badac)
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale «station d'épuration des eaux usées de Vidy»
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSM	Centre Sportif de Malley (ex-CIGM)
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVE	Centre de vie enfantine
DBG	Ancienne dénomination abrégée du Service Domaines & Bâtiments (G = gérances)
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
EIAP	Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
EWID	Identificateur fédéral de logement (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
G2i	Système de gestion de la base de données des habitants jusqu'à fin 2018
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales jusqu'au boucllement 2018
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
INP	Intérêts passifs
IUS	Indice d'utilisation du sol
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LAA	Loir sur l'assurance accidents
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LAOC	Loi sur les amendes d'ordre communales
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise

LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LEM	Loi sur les écoles de musiques
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics
MACIT	Missions d'action citoyenne
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MBC	Transports de la Région Morges-Bière-Cossonay
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts
MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
NEST	Système de gestion de la base de données des habitants (dès 2019)
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFROU	Office fédéral des routes
OFT	Office fédéral des transports
OIBT	Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension
OIT	Office de l'information sur le territoire du canton de Vaud
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RFE	Revenu financier épuré
RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SDT	Service cantonal du développement territorial
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels ou Société immobilière
SIT	Système d'information territorial
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

1^{RE} PARTIE

Rapport de la Municipalité de Prilly au Conseil communal sur sa gestion de l'exercice 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2019.

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal au 31 décembre 2019 (législature 2016-2021)

1	ADEMI Saranda	PLR	39	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	PS
2	AIT-SI SELMI Soraya	PS	40	KURT Ihsan	PS
3	AMBLET Olivier	VER	41	LASSERRE ROUILLER Colette	PLR
4	ANNEN Shantidas	PLR	42	LOPES Maria	PS
5	ANTHAMATTEN Eric	PLR	43	MAILLARD Christian	PLR
6	BI-BANDENDA BILONGO Jean-Claude	PS	44	MAROLF Philippe	PLR
7	BOLDEA Liviu-Ioan	UDC	45	MEIENHOFER Werner	PS
8	BORER Georges	PLR	46	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
9	BOULAZ David	VER	47	MONNEY Johanna	VER
10	BUCHANA Alexis	PS	48	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PS
11	BURDET Christian	PS	49	OBERSON Charli	PLR
12	BURKHALTER Sarah	PS	50	OERTLI Daniel	PLR
13	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PS	51	OESCH Madeleine	PS
14	CONNE Georges	PS	52	PAMBIANCHI Marco	PLR
15	CONNE Madeline	PS	53	PIGUET Jean Michel	PS
16	CORREIA GOMES Vitor	PLR	54	PILET Olivier	PS
17	CRETEGNY Philippe	PLR	55	POCHON Elia	PLR
18	DAVID Samuel	PLR	56	POLAT LASSERRE Sakine	PS
19	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	57	RICHARD Francis	PLR
20	DEILLON Monika	UDC	58	RIEHLING Stéphane	PLR
21	DELESSERT Pascal	PLR	59	ROMANENS GAILLE Danielle	PS
22	DEMA Abedin	PLR	60	ROSA Enzo	PLR
23	DI NATALE Giovanni Battista	PDC	61	RUSSBACH Magali	VER
24	DRAYER Blaise	VER	62	SARI Aylin	PLR
25	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	63	SARTORELLI Luigi	PDC
26	DUPERTUIS Michaël	PLR	64	SAUGY Roger	PS
27	EICHENBERGER Claudio	UDC	65	SCHROFF Philippe	PLR
28	EMERY Fanny	VER	66	SEPPEY Marianne	PDC
29	EQUEY David	PLR	67	SIVAGURU Cajatthiry	PLR
30	EXQUIS Charles Henri	PLR	68	SOLLIARD Gaston	PS
31	FAVRE Jean-Jacques	UDC	69	SPORRI Fabian	PLR
32	GAILLARD Léo	PS	70	STAUB Jean-François	VER
33	GENET Nicole	PS	71	STAUFFER David	PDC
34	GENIER Maurice	PLR	72	VONO Federica	VER
35	HANISCH Youri	UDC	73	WANY DESPONDS Jessica	VER
36	JEAN-PETIT-MATILE Olivier	PLR	74	ZODOGOME Vincent	PS
37	JOLY Rebecca	VER	75	ZWAHLEN Ariane	PS
38	KHEMISSA Samira	PS			

Secrétaire : TURRIAN Alexandre
 Secrétaire suppléante : ROGGLI Yvonne
 Huissier : ROSSAT Jacky

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Président : M. David Stauffer
1^{er} Vice-président : M. Daniel Oertli
(dès le 10.12.2018)
2^{ème} Vice-présidente : Mme Rebecca Joly
Scrutateurs : Mme Madeleine Oesch
M. Youri Hanisch
Scrutateurs : Mme Soraya Aït-Si-Selmi
suppléants M. Georges Borer

Du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Président : M. Daniel Oertli
1^{ère} Vice-présidente : Mme Rebecca Joly
2^{ème} Vice-président : M. Youri Hanisch
Scrutateurs : Mme Geneviève Nosedà Guignard
Georges Borer
Scrutatrices : Mme Madeleine Oesch
suppléantes Mme Marianne Seppey

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2019

En 2019, le Conseil communal a tenu 8 séances (7 en 2018) au cours desquelles la Municipalité a présenté 16 préavis, dont 1 a été retiré de l'ordre du jour de la séance du 4 mars et postposé à la séance du 30 septembre 2019 et 1 a été repoussé d'une séance sur décision du Bureau du Conseil. En outre, 2 rapports prévus pour la séance du Conseil communal du 16 décembre ont été reportés à la première séance de 2020 sur décision du Bureau du Conseil (en 2018 : 14 préavis, dont 2 ont été retiré de l'ordre du jour, et 1 rapport en 2018).

Séance du 4 mars 2019

- Adoption du préavis du Bureau du Conseil N° 1-2019 portant sur la modification des montants des indemnités du Conseil communal à partir du 1^{er} janvier 2019.
- Adoption du rapport municipal N° 1-2018 présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2017.
- Adoption du préavis municipal N° 1-2019 sollicitant un crédit d'étude de CHF 35'700.-, pour la participation de la Commune de Prilly au financement de l'entité SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois), à hauteur de CHF 15'800.-, et du Schéma directeur Nord lausannois (SDNL),

Séance du 8 avril 2019 : annulée faute d'objet à l'ordre du jour.

Séance du 6 mai 2019 : aucun préavis ni rapport municipal n'a été présenté lors de cette séance.

Séance du 24 juin 2019

- Assermentation de Mme Saranda Ademi.
- Elections du Président du Conseil, du/de la premier/ère Vice-Président(e), du/de la deuxième Vice-Président(e), de deux scrutateurs/trices (voir composition sous Bureau du Conseil ci-dessus).
- Adoption du préavis municipal N° 3-2019 soumettant les comptes de la STEP de Vidy, les comptes du SDIS Malley, Prilly-Renens et les comptes communaux pour l'exercice 2018.
- Adoption de la gestion communale pour l'année 2018 sous réserve des vœux et observations de la Commission de gestion.
- Adoption du préavis municipal N° 5-2019 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 102'800.- TTC destiné à la réfection des parquets centenaires du collège Centre.

Séance du 1^{er} juillet 2019

- Adoption du préavis municipal N° 4-2019 amendé sollicitant un crédit d'investissement de CHF 103'400.- destiné au renouvellement du Skatepark de Corminjoz.
- Adoption du préavis municipal N° 6-2019 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 29'000.- pour l'étude d'avant-projet du passage en bus articulé de la ligne 33, complémentaire au crédit d'études SDOL - SDNL de CHF 35'700.- accordé par le biais du préavis N° 1-2019.
- Adoption du préavis municipal N° 7-2019 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal.

Séance 30 septembre 2019

- Assermentations de Mme Sarah Burkhalter, de Mme Jessica Waenny Desponds et de M. Olivier Amblet.
- Adoption du préavis municipal N° 2-2019 soumettant les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile de l'Ouest lausannois (ORPC-ROL) (retiré de la séance du 4 mars 2019).
- Adoption du préavis municipal N° 9-2019 sollicitant un crédit d'investissement d'un montant de CHF 150'000.00 pour le remplacement et l'acquisition de véhicules de voirie pour l'année 2020.
- Adoption du préavis municipal N° 10-2019 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 89'100.- complémentaire au crédit de CHF 483'800.- destiné au remplacement du contrôleur rail/route du carrefour Rte du Chasseur - Rte de Neuchâtel et l'installation d'un nouveau contrôleur au carrefour Rte du Mont - Av. de la Vallombreuse, accordé par le biais du préavis N° 21-2016.

Séances des 28 et 29 octobre 2019

- Adoption du préavis municipal N° 11-2019 amendé soumettant l'arrêté d'imposition pour l'année 2020.
- Adoption du préavis municipal N° 12-2019 amendé sollicitant la création d'un Fonds pour le développement durable, le renforcement du Fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et la perception d'un émolument pour l'éclairage public en vue de pérenniser la politique "Energie-Climat" de la Commune.

Séance du 18 novembre 2019

- Adoption du préavis municipal N° 8-2019 amendé soumettant l'adoption du plan général d'affectation (PGA).
- Adoption du préavis municipal N° 13-2019 soumettant l'acquisition, par la Commune, de la parcelle N° 664 sise au chemin de Grand-Vigne 11 à Prilly, propriété de la Société Immobilière (SI) Sous le Collège SA, en vue de la constitution d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) en faveur de la Caisse Intercommunale de Pension (CIP).
- Adoption du préavis municipal N° 14-2019 amendé soumettant l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) en faveur de la Caisse intercommunale de pensions (CIP) d'une durée de 70 ans sur les parcelles N° 664 et 666 sises au chemin de Grand-Vigne 11 à Prilly.
- Adoption du préavis municipal N° 15-2019 amendé soumettant la cession de la part de copropriété N° 594-1 (1/10) de l'immeuble sis à l'Avenue de la Confrérie 36 à Prilly, propriété de la Ville de Prilly à la Société Immobilière (SI) Sous le Collège SA;

Séance du 9 décembre 2019

- Adoption du préavis municipal N° 16-2019 amendé soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2020.

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2019

- 29.09.2008 *M. Stéphane Birrer* : PO 3-2008 «Pour une dynamisation du centre de Prilly»
- 08.12.2008 *M. Samuel David* : PO 7-2008 Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit»
- 28.06.2010 *Mme Johanna Monney et consorts* : PO 6-2010 «Pour un service de vélos en libre-service à Prilly»
- 27.09.2010 *MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek* : PO 8-2010 «Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain»
- 08.11.2010 *Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts* : PO 10-2010 demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly
- 06.12.2010 *Mme Isabelle Aparicio et consorts* : PO 11-2010 «Pour des logements subventionnés à Prilly».
- 28.03.2011 *Mme Anne Bourquin Büchi et consorts* : PO 1-2011 «Afin de soutenir une économie de proximité et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit».
- 12.09.2011 *M. Stéphane Birrer et consorts* : M 2-2011 demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.
- 16.12.2013 *MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek* : PO 2-2013 demandant à la Municipalité une réflexion globale sur la qualité de l'éclairage au sein de la Commune.
- 05.05.2014 *M. Jan Mrazek et consorts* : PO 1-2014 «Pour la sécurisation des piétons à Prilly».
- 20.04.2015 *Mme Colette Lasserre Rouiller et consorts* : PO 1-2015 «Comment allons-nous mettre en valeur Corminjoz-Sud».
- 27.06.2016 *Mme Isabelle Aparicio et consorts* : PO 2-2016 demandant la création à Prilly de «Jardins potagers urbains».
- 09.01.2017 *Commission des finances* : PO 1-2017 «Pour des émoluments qui couvrent mieux les charges induites aux prestations».
- 05.03.2018 *Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts* : PO 1-2018 «Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain».
- 30.09.2019 *M. David Boulaz et Consorts* : PO 1-2019 «Ô douce nuit : une réduction de la vitesse pour un meilleur sommeil».

Etat de traitement des motions et postulats

L'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2018 a fait l'objet d'un rapport intermédiaire détaillé (rapport municipal N° 1-2020), dont le Conseil communal a pris acte dans sa séance du 24 février 2020 (annulation de la séance du 16 décembre 2019) tout en fixant des nouveaux délais de réponses selon les dispositions de l'article 69, alinéa 2, du Règlement du Conseil communal. Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2019 seront soit traités dans le courant de 2019-2020 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2020.

Suite donnée aux vœux et observations des Commission de gestion et Commission des finances

Les réponses de la Municipalité, dans ses documents datés du 12 juin 2019, données aux vœux et observations de la Commission de gestion, d'une part, et de la Commission des finances, d'autre part, ont été acceptées dans leur ensemble par le Conseil communal lors de sa séance du 24 juin 2019. La Municipalité n'a aucune précision particulière à apporter dans le présent rapport.

Votations et élections 2019

10 février	Votations fédérale Electeurs inscrits : 5'944 Initiative populaire du 21 octobre 2016 «Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)» Taux de participation : 33.77 %
17 mars	Election cantonale (1^{er} tour) Electeurs inscrits : 5'952 Election complémentaire au Conseil d'Etat Taux de participation : 31.23 %
19 mai	Votation fédérale Electeurs inscrits : 5'957 Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) Taux de participation : 40.76 % Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen) Taux de participation : 40.76 %
20 octobre	Elections fédérales Electeurs inscrits : 5'963 Election au Conseil national Taux de participation : 37.40 % Election au Conseil des Etats (1 ^{er} tour) Taux de participation : 37.77 %
10 novembre	Election fédérale Electeurs inscrits : 5'989 Election au Conseil des Etats (2 ^{ème} tour) Taux de participation : 33.68 %

MUNICIPALITÉ

Répartition des sections en 2019

Administration générale (Greffes municipal, archives) - Office de la population - Ressources Humaines - Informatique - Urbanisme et Constructions - Relations extérieures	M. Alain Gillièron, Syndic Suppléant : M. Michel Pellegrinelli
Enfance (Accueil petite enfance, parascolaire) - Jeunesse et Sport (Travail social de proximité, Centre de loisirs, Colonie de vacances - Sport) - Affaires sociales	Mme Anne Bourquin-Büchi Suppléant : M. Antoine Reymond
Travaux publics (Voirie, routes, assainissement, Services industriels) - Parcs et promenades - Paroisses - Naturalisation et intégration	M. Michel Pellegrinelli Suppléant : M. Alain Gillièron
Finances - Ecoles - Sécurité publique (Police, SDIS, Protection civile) - Bibliothèque - Culture et animation	M. Antoine Reymond Suppléant : M. Maurizio Mattia
Domaines, forêts et piscines - Bâtiments et Patrimoine - Energie et Environnement - Déchets (conditionnement et évacuation) - SI communale	M. Maurizio Mattia Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi
Vice-Syndic pour 2019-2020 : M. Antoine Reymond	

Séances de la Municipalité

Depuis le 1^{er} juillet 2018 et jusqu'au 30 juin 2019, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires et extraordinaires (41 en 2017-2018). Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019, elle a siégé à 19 reprises.

Relations extérieures et manifestations

Elle a organisé

- en collaboration avec Lausanne Région, la première rencontre Municipalité-Entreprises, le 4 avril,
- une projection de cinéma «open air» gratuite, à la piscine de La Fleur-de-Lys, le 19 juillet,
- une conférence intitulée «La Fête des Vignerons en musique», animée par Jérôme Berney, habitant de Prilly et un des trois compositeurs de la musique de la fête, le 11 décembre,

ainsi que les manifestations bisannuelles suivantes :

- la réception des Nouveaux Bourgeois, le 15 mars,
- la soirée du personnel de l'Administration communale, cette fois-ci, contraintes budgétaires obligent, sans les collaborateurs retraités, le 20 septembre à la Grande Salle.

Elle a participé à l'organisation ou apporté un soutien logistique à :

- la traditionnelle fête de l'Abbaye de Prilly, du 7 au 9 septembre.

Elle a en outre assisté ou participé :

- à la manifestation «Un drapeau JOJ Lausanne 2020 dans chaque commune», le 19 septembre,
- à la soirée inaugurale de la Vaudoise aréna, le 24 septembre,
- à la cérémonie de la flamme olympique à Malley 2.0, le 8 octobre,

ainsi qu'aux diverses manifestations qu'elle organise annuellement, à celles des groupements, associations et autres sociétés locales, ainsi qu'aux soirées annuelles de ces dernières.

La visite annuelle de la Préfète, Mme Anne Marion Freiss, a eu lieu le 25 novembre.

Message du Syndic

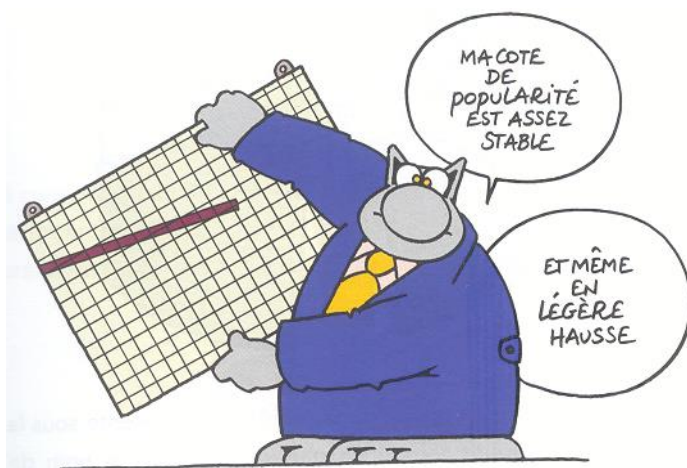
2019, rien de neuf ? Quoique ... !

Cette année a été une année de transition et de consolidation. Tant au niveau du personnel communal où, après les funestes déboires de 2018 au sein du Service des finances, l'administration a pu continuer de se stabiliser, avec l'arrivée d'un nouveau Chef de service Domaines & Bâtiments, ainsi que sur le plan financier, où, après le choc des comptes 2018 déficitaires, les résultats 2019 ont permis de retrouver un peu de sérénité. Les gros efforts de compression des dépenses commencent à porter leurs fruits.

Pour le ménage courant, on peut confirmer que la vie communale reste intense. Au niveau des dossiers importants, après plus de 10 ans de labeur, on peut se réjouir de la finalisation et adoption du PGA, ainsi que la dernière touche portée à des projets majeurs tels que BHNS, Réseau APEMS, PPA «En Broye II», reconstruction des vestiaires du complexe sportif de la Fleur-de-lys ou vente de la parcelle de Grand-Vigne en DDP, pour être présentés au Conseil communal début 2020. Enfin, on peut mettre en exergue la réouverture du restaurant de la piscine de Prilly avec de nouveaux exploitants.

Ce qui est certain, c'est que la Municipalité ne se trouve pas désœuvrée et que l'ensemble de l'activité en rapport avec les citoyens et les procédures de tous ordres ne se simplifient pas. C'est sans doute ce qui fait l'intérêt et la raison de notre engagement au service de la collectivité prillérane !

Au nom de la Municipalité
Alain Gillièron, Syndic



*Toute relation avec la Municipalité
n'est pas de circonstance !*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Généralités

Abonnements CFF

Comme en 2018, 4 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans, au prix de CHF 45.- l'unité. Il en résulte que, sur les 1'460 cartes disponibles, 1'185 ont été vendues et 9 utilisées pour les besoins des services communaux ($1'185 \text{ s}/1'460 = 81.16 \%$; en 2018 : $1'222 \text{ s}/1'460 = 83.70 \%$). Il est à noter qu'en décembre 22 billets ont été délivrés pour janvier 2020. En outre, comme en 2018, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet, soit un total de 30 billets pour 2019 (26 en 2018) et 5 pour janvier 2020.

Activités pour les Aînés

Quartiers solidaires (QS) - Prilly-Sud, année de l'autonomisation

2019 a présenté un enjeu particulier car, dès la fin de l'année, la démarche d'accompagnement des Quartiers solidaires par Pro Senectute a cessé et les habitants ont dû se constituer en une association de Quartier autonome à l'instar des deux associations déjà existantes au Nord et au Centre de la ville. Dans ce but un groupe de travail a rédigé les statuts et les a soumis pour discussion au Groupe habitants; les groupes de gestion, comptabilité, administration, local et communication commencent petit-à-petit à prendre forme et à discuter de leur fonctionnement, leurs tâches et la répartition du travail. Dans le cadre du Groupe administration, un atelier sur l'animation et un sur la rédaction de procès-verbaux ont donné lieu à la création de guides. Le Groupe ressources quant à lui a travaillé sur son tableau des collaborations.

L'autonomisation du Groupe ressources s'est discutée lors des séances. Il est prévu que chaque quartier et les partenaires qui en ont la possibilité puissent faire un tournoi pour recevoir le groupe et animer les séances; afin de contribuer à leur bon déroulement, le Responsable de l'aide sociale communale a accepté d'en tenir les procès-verbaux.

En automne l'Assemblée générale constitutive a eu lieu pendant laquelle les statuts ont été adoptés ainsi que le montant de la cotisation. L'association ainsi constituée devient officiellement «Au cœur du Sud». Elle a fait l'objet d'une cérémonie de passation, avec partie officielle, agrémentée d'une prestation musicale de deux jeunes artistes de Carrefour Sud et clôturée par un apéritif préparé par les habitants. Parallèlement, les activités d'«Au Cœur du Sud» se sont poursuivies et enrichies tout au long de l'année. Un groupe de travail s'est mis en place afin de préparer le forum des trois quartiers, imaginé lors des rencontres interquartiers. Une dizaine de rencontres auront lieu avant la mise sur pied de l'événement. L'événement a compris une plénière avec la présentation de la banderole artisanale, l'historique des trois quartiers et la présentation des activités respectives, puis un moment de présentation des projets par thèmes à savoir la cuisine, le bricolage, les activités extérieures, les jeux, les autres activités et un stand sur les nouvelles idées. Les habitants de Prilly-Sud se sont investis dans ce forum commun : participation au groupe de travail sur l'organisation, animation des stands, organisation des témoignages, co-animation de la plénière entre une habitante de Prilly-Sud et un habitant d'Espace Rencontre.

L'activité jeux s'est diversifiée en intégrant le jass et la pétanque les jours de beau temps. Un nouvel atelier informatique sur Excel a vu le jour. Une conférence a eu lieu en partenariat avec l'ARAVOH (Association auprès des Requérants d'Asile de Vallorbe Œcuménique et Humanitaire) donnée par M. Mbolela, auteur du livre «Réfugié» publié en 2017, sur le thème de son parcours migratoire depuis le Congo jusqu'à la Suisse. Une visite au musée Encre & Plomb a été organisée au printemps ainsi qu'une sortie «photos» dans les jardins de tulipes à Morges.

En été, un repas intergénérationnel a eu lieu avec le Passeport vacances et plusieurs enfants de la région lausannoise. Toujours en été, une sortie à Berne a été organisée afin de rendre visite à une ancienne stagiaire, Pauline Crettol, qui y est établie. En novembre a eu lieu également la brisolée annuelle avec la machine artisanale fabriquée par Fredy Gisler, ainsi qu'une info-senior sur les assurances sociales. L'année s'est terminée par diverses fêtes dont la désormais traditionnelle fondue chinoise de Noël.

Activités développées à Prilly par l'Animatrice régionale de Pro Senectute en 2019

Table d'hôtes «A la Capucine» : 9 seniors ont participé à ce moment convivial organisé à 10 reprises, soit un total de 90 repas servis.

Les «Rendez-vous pour Rire» ont réuni 23 seniors, 6 personnes ont pris part à l'activité «Scrabble» hebdomadaire et 9 ont assisté à la «Conférence Info-Seniors» sur le thème «Ce que l'Agence d'Assurances Sociales peut faire pour vous», le 28 novembre.

En outre, dans le cadre du programme «*Accompagnement à domicile*», une bénévole a rendu visite 46 fois à une Senior en risque d'isolement social, afin de lui proposer des promenades et autres moments de discussion.

Enfin, le traditionnel «*Noël des aînés*» a réuni une centaine de participants autour du repas organisé avec le soutien de bénévoles et offert par la Commune.

Autres activités de Pro Senectute Vaud

Suivis et accompagnement des Quartiers Solidaires autonomes : 2 collaborateurs sont à disposition des 3 associations afin de les soutenir dans divers projets et de les aider à maintenir une dynamique communautaire.

Consultation sociale : 44 Prillérans en âge AVS ont bénéficié, en 2019, d'un accompagnement par l'assistante sociale du bureau régional de l'Ouest lausannois, à Renens.

Connaissance 3, L'Université des seniors

Pour la première fois en 2019, Connaissance 3 a proposé aux Communes d'offrir, à leurs nouveaux retraités de l'année, un bon-cadeau d'adhérent d'une valeur de CHF 50.-, donnant droit à des avantages tels que l'accès à des conférences, des visites culturelles ou des cours ou séminaires.

Sur les 90 Prillérans et Prillérans en âge de retraite en 2019, 16 ont profité de l'offre et retourné la carte d'adhérent à Connaissance 3, pour un montant de CHF 800.- à charge de Prilly, financé par le biais du Fonds Kleiner-Cherix (voir également sous «Fonds divers et internes» ci-après).

Centre Sportif de Malley (CSM)

2019 a vu la poursuite de la réalisation et construction de cette infrastructure hors du commun. Les défis à relever sont à la mesure des CHF 235 millions budgétés. Rien n'est simple et les délais à respecter pour l'ouverture de la patinoire principale pour la saison du LHC le 24 septembre et pour les JOJ 2020 en janvier auront été un facteur important de complication et de stress. A ceci s'ajoute un sous-dimensionnement du personnel technique et administratif nécessaire pour piloter cet Airbus A380. L'entier des entreprises qui participent à cette aventure constructive, ainsi que les responsables politiques s'attachent à continuer et terminer, pour septembre 2021, cet ouvrage multisports qui fera date en Suisse.

Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

La Commission a organisé, avec l'aide financière du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI), un atelier «Politique communale», qui a réuni, en mars à Castelmont, une cinquantaine de personnes et quelques enfants pour suivre les explications du Président du Conseil communal et des membres de la Municipalité. Au départ de Cully, en juin, 45 adultes et 23 enfants ont profité d'une ballade dans les vignes du Lavaux en petit train. Un troisième atelier a été organisé à Castelmont, avec l'aide du programme Easyvote de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes, sur le thème «Comment voter»; environ 15 personnes y ont pris part. Concernant les cours de français, 20 personnes, 11 femmes et 9 hommes, les ont suivis durant l'année. Par contre, en raison d'un manque de ressources, la Commission a décidé de ne plus participer à Fêtons-Prilly, en juin, ni de mettre sur pied la fête du four à pain, en septembre.

Commissions permanentes - Comités

En ce qui concerne les représentations de la Municipalité, Mme Anne Bourquin Büchi a intégré le Bureau de la Plate-forme Logement de l'Ouest lausannois en tant que Vice-présidente. M. Michel Pellegrinelli a succédé à M. Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, à la Présidence de la Commission intercommunale de la STEP de Vidy (CISTEP) et, à ce titre, a rejoint le Conseil d'administration de la société Epura SA. M. Antoine Reymond a été nommé Président du Comité de direction de l'ASIGOS; il a également repris la présidence de la Commission consultative du feu du SDIS Malley, Prilly-Renens.

Modifications en 2019 au sein des Commissions «municipales» diverses et autres représentations :

- au sein du Comité de l'Association La Lanterne magique de Prilly, M. Alain Favre a repris le poste de trésorier; a également nommé membre du Comité, Mme Nadia Schmid, qui assume la responsabilité administrative du club depuis la résiliation, au 31 juillet 2019, de la convention Etat-Commune pour l'Etablissement scolaire primaire;
- M. Rino Lamacchia, architecte, a rejoint la Commission d'Urbanisme;
- Mme Floriane Barraud a repris le poste de déléguée de Prilly au sein de la Plate-forme forme Logement de l'Ouest lausannois, vacant depuis le départ de Mme Elise Glatt; elle a en outre été nommée en tant que deuxième déléguée communale au bureau de prévention des accidents (bpa);
- M. Patrick Strauss, Cdt du SDIS Malley, Prilly-Renens, a repris ad intérim le poste de délégué communal à la prévention des incendies ensuite du départ du Cdt Thierry Charrey.

Par ailleurs, ensuite de l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 12-2019 concernant la perception de taxes et émoluments sur la distribution d'électricité et des dispositions réglementaires y relatives (en vigueur dès le 1^{er} janvier 2020), la Municipalité a nommé les membres de la nouvelle Commission du Fonds Développement durable/FDD, dans la composition suivante :

- Maurizio Mattia, Municipal, Président
- Anne Bourquin Büchi, Municipale
- Isabelle Alghisi, Administration générale
- Colin Jequier, Energie & Environnement
- Yan Wenger, Urbanisme & Constructions
- Laurent Häller, Enfance
- Manon Migy, Jeunesse

Dons divers

Outre les diverses subventions annuelles «ordinaires» prévues au budget 2019, les différents comptes disponibles ont notamment permis de verser :

- CHF 1'000.- à la Fondation POLYVAL, dont la mission est de permettre aux personnes au bénéfice d'une prestation de l'Assurance invalidité ou en grandes difficultés sociales d'améliorer leur autonomie par un travail et un environnement adaptés;
- CHF 750.- pour le repas de soutien du FC Prilly-Sports;
- CHF 500.- à l'Association Oceaneye, active dans la lutte contre la pollution du Lac Léman et du Rhône par les déchets plastiques;
- CHF 500.- en faveur des Samaritains de Prilly;
- CHF 500.- pour le soutien ordinaire accordé à la Course «A travers Prilly»;
- CHF 1'400.- arrondis répartis entre des jeunes exerçant une activité sportive ou autre non enseignée à Prilly, de même que pour récompenser des sportifs méritants ou ayant participé à une compétition d'envergure.

Par ailleurs, le compte «Manifestations exceptionnelles» a financé l'organisation de la première rencontre entre la Municipalité et les entreprises prilléraines, en collaboration avec Lausanne Région, pour un montant arrondi de CHF 2'660.-, CHF 130.- pour l'opération «Un drapeau dans chaque commune», prélude aux JO2020, et CHF 300.- octroyés au Club des patineurs de Lausanne-Malley au titre de soutien à l'organisation de la Compétition internationale de Short Track, en novembre à la patinoire 2.0. Aucun montant n'a été versé en 2019 dans le Fonds «Manifestations exceptionnelles» au titre d'alimentation dudit fonds, ce dernier ayant a contrario fait l'objet d'un prélèvement pour couvrir l'entier des charges précitées (voir sous la rubrique «Fonds divers et internes» ci-après).

Espace Equinoxe

En collaboration avec l'Association de plasticiens «Stratosensu», deux expositions au sein de l'Espace Equinoxe ont été organisées en 2019, la première à l'équinoxe de printemps et la seconde à celui d'automne. Ainsi les cimaises du Château et du bâtiment administratif ont accueilli, du 20 mars au 19 mai, Petr Beranek (gumprints) et Giorgio Skory (photographie); leur ont succédé, du 18 septembre au 15 novembre, Catherine Colombo (peinture) et René Guignard (peinture et gravure).

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Constitué de 19 communes membres et de 2 communes contributrices bien que non-membres, le Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, ci-après nommé le Fonds, a récolté la somme de CHF 858'451.12 en 2019 (CHF 854'272.- en 2018), dont une subvention de Prilly réduite à CHF 80'000.- (CHF 90'000.- en 2018).

En matière de contributions aux institutions culturelles de la région lausannoise, la récolte de fonds en 2019 le permettant, l'assemblée générale, qui a eu lieu le 13 juin, a décidé, pour la 5^{ème} année consécutive, de reverser la somme de CHF 850'000.- comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Béjart Ballet Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Théâtre de Vidy-Lausanne	CHF 255'000.-	CHF 255'000.-
Orchestre de Chambre de Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Opéra de Lausanne	<u>CHF 255'000.-</u>	<u>CHF 255'000.-</u>
TOTAL	CHF 850'000.-	CHF 850'000.-

Afin d'inciter les jeunes de la région à bénéficier de la richesse de l'offre culturelle à leur disposition, la Ville de Prilly s'est associée au Fonds, en collaboration avec la Ville de Lausanne, pour le lancement, en mai 2015, de la «Carte Cultissime». Il s'agit d'un passeport gratuit permettant aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans révolus d'accéder gratuitement aux musées communaux des villes de Lausanne et Pully et d'acheter des billets à moitié prix (catégorie la meilleure marché) auprès des quelque 10 institutions culturelles participant au projet, le 50 % restant étant financé par la commune de domicile du bénéficiaire. Depuis le lancement du projet, 65 cartes Cultissime ont été souscrites par de jeunes Prillérans, dont 15 en 2019, avec lesquelles 4 billets ont été achetés (20 en 2018 dont 5 billets achetés) auprès des institutions partenaires.

Fonds divers et internes

Indépendamment des dons octroyés par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées au débit des fonds divers et internes :

- du Fonds «Actions sociales diverses et Suzanne Crottaz», CHF 2'000.- à la Fondation Mère Sofia pour faire face à des difficultés financières quant à l'organisation de la Soupe populaire, CHF 2'000.- à une Jeune prillérane pour couvrir une partie des frais d'écologie et de transports publics liés à son apprentissage, CHF 1'280.- à une famille menacée d'expulsion forcée, CHF 1'000.- à une personne bénéficiaire du RI, veuve avec 2 enfants, et CHF 980.- à une famille monoparentale en situation précaire, toutes trois au titre d'aide pour le paiement d'arriérés de loyer, CHF 750.- arrondis ont été versés aux Samaritains de Prilly, pour les prestations fournies dans le cadre du plan canicule, ainsi qu'une aide pour régler une facture des SIL en retard, à hauteur de CHF 130.- pour une personne seule et de CHF 230.- pour une famille sous curatelle financière;
- le financement, par le biais du Fonds «Thibaut-Mimran» jusqu'à son épuisement, de l'attention remise à 12 personnes ayant fêté leur 90^{ème} anniversaire en présence d'une délégation municipale, pour un montant total de CHF 2'400.-;
- par le Fonds «Kleiner-Cherix» un montant de CHF 2'800.- pour 14 Nonagénaires (suite à l'épuisement du Fonds «Thibaut-Mimran») et CHF 800.- pour financer les cartes d'adhérent de 16 personnes à Connaissance 3 (voir également sous titre «Activités pour les Aînés - Connaissance 3, L'Université des Seniors» en page 13 du présent rapport);
- du Fonds «Manifestations exceptionnelles» un prélèvement d'un montant total arrondi de CHF 3'316.- équivalant à l'ensemble des écritures portées dans le compte «Manifestations exceptionnelles» (voir-sous la rubrique «Dons divers» ci-dessus);
- par le biais du Fonds Ingeborg Schulze, une subvention de CHF 2'000.- a été allouée à l'Association ad'Opéra Comédie lyrique, dont le siège est à Prilly, pour son projet de spectacle «C'est Extra !» précédé de «Verochka»;
- par le Fonds «Pass Ados», grâce à la donation effectuée en 2018 par le Kiwanis-Club Prilly, le financement du programme «Les dimanches actifs», activités sportives pour les enfants de 0 à 15 ans, pour un montant total arrondi de CHF 10'160.-.

Français en Jeu

L'antenne Ouest lausannoise de Français en jeu doit son bon fonctionnement à un personnel engagé et motivé. Plusieurs cours de différents niveaux sont proposés et répondent à un besoin important; en témoignent les permanences d'inscription qui ont accueilli plus de 500 personnes.

Monsieur Jonathan Müller a assuré la responsabilité de mai à octobre, lors du congé maternité de Madame Louisa Sang. Les exigences d'intégration linguistique se sont précisées ces dernières années en lien avec les nouvelles Loi sur la naturalisation et Loi sur les étrangers et l'intégration. Dans ce contexte, Français en Jeu accompagne au mieux les apprenant-e-s en proposant des cours de préparation à l'évaluation «FIDE». Ces développements doivent avoir lieu sans oublier les besoins très spécifiques des personnes les moins scolarisées.

La Lanterne Magique

Lors de la saison 2018-2019, le Club de Prilly a affiché un effectif de 148 enfants (153 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation. Alors qu'après une progression réjouissante de 35.85 % du nombre de membres enregistrée en 2016-2017, après plusieurs baisses consécutives, force a été de constater de nouveaux fléchissements de près de 34 % des inscriptions au cumul des deux dernières saisons, constat d'autant plus navrant que d'importants moyens ont été consacrés à une stratégie de communication plus diversifiée et affutée.

Lausanne Région

Le rapport sur les nombreuses activités de Lausanne Région et le détail de celles-ci peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch, sous «Communications et publications».

LEB - Chemin-de-fer Lausanne-Echallens-Bercher

Les travaux du percement du tunnel de l'avenue d'Echallens ont malheureusement connu quelques problèmes techniques dus à des émanations de gaz toxiques causé par la foreuse sur des surfaces rocheuses. Les conséquences de ce phénomène se reportent sur le planning de la mise en exploitation qui a été décalée pour fin 2020. Par contre, les travaux de transformation de la gare aux Ripes (Etagnières) se sont terminés comme prévus en 2019, soit dans les délais.

L'exploitation de la ligne du LEB a été passablement perturbée en 2019 par divers problèmes techniques, humains et matériel qui ont mis la patience des utilisateurs à rude épreuve. Afin de ne pas connaître les mêmes désagréments en 2020, le Conseil d'administration du LEB a mandaté une société pour faire un audit complet sur la ligne.

Le nombre de voyageurs utilisant l'infrastructure du LEB reste stable voire augmente légèrement pour s'établir à 3,8 millions en 2019.

Lire et écrire

Deux nouveaux cours ont été ouverts. Un atelier pédagogique personnalisé, qui permet aux apprenants déjà inscrits d'intensifier leur formation et de se centrer sur un projet ou un besoin particulier, comme apprendre à rédiger des lettres personnelles et administratives ou améliorer sa graphie; un atelier de calcul débutant, qui répond à des besoins quotidiens nécessitant des compétences de base (calcul de rabais, mesures diverses, budget). Ces deux cours ont lieu en journée à Prilly.

Les Prillérans ont été 28 fois inscrits dans des cours de l'antenne prillérane. Ces participants ont occupé 1'790 heures dans leurs différents cours. 82.6 % des participants sont des femmes, la moitié des participants viennent d'Europe et de Suisse, principalement du Portugal, et un tiers de pays d'Afrique du Nord ou sub-saharienne. 56,5 % travaillent. Liste des cours à Prilly :

- | | |
|--|---|
| - Post-alpha (débutant à l'écrit) | 1 cours/jour, 2,5 h. |
| - Remise à niveau | 3 cours/jour, 2,5 h. + 2 cours/soir, 1,5 h. |
| - Préparer une entrée en formation | 1 cours/jour, 3.0 h. |
| - Atelier pédagogique personnalisé | 1 cours/jour, 2,5 h. |
| - Atelier de calcul | 1 cours/jour, 2,5 h. |
| - Atelier initiation informatique 11 séances | 1 cours/jour, 3.0 h. |

Naturalisations

Ancien droit

L'annonce de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 d'un nouveau cadre juridique pour la naturalisation suisse, fixant des conditions plus strictes et restrictives que le précédent, a eu un effet «appel d'air» qui a engendré une augmentation du nombre de demandes de naturalisation déposées à Prilly.

Ainsi, au 31 décembre 2017, dernier délai pour déposer une demande de naturalisation sous l'ancien droit, 297 personnes ont entamé une procédure de naturalisation, représentant 93 dossiers bénéficiant d'une procédure facilitée et 102 dossiers en procédure dite ordinaire, soit avec rapport de Police et audition.

Les chiffres ci-dessus représentent l'état exhaustif des demandes de naturalisations qui devaient être traitées jusqu'au 31 décembre 2019, conformément aux dispositions transitoires de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) et de son règlement d'application (RLDCV). A noter que l'art. 33 dudit règlement a finalement été amendé par un prolongement du délai pour la dissolution de la Commission des naturalisations au 31 décembre 2020.

Pour traiter ces dossiers dans les temps, la Municipalité a mis en œuvre les moyens suivants :

- Le personnel communal a été renforcé durant cette période par l'engagement, au Greffe municipal, d'une personne auxiliaire à 50 % durant toute l'année 2017 et jusqu'au 30 mars 2018.
- Le nombre de réunions de la Commission des naturalisations a été augmenté de 2017 à 2019 afin d'entendre ou de réentendre les candidats qui devaient être auditionnés (dès l'âge de 16 ans).

Année	Nombre de séances	Candidats entendus
2016	13	76
2017	20	116
2018	19	110
2019	9	39 ¹

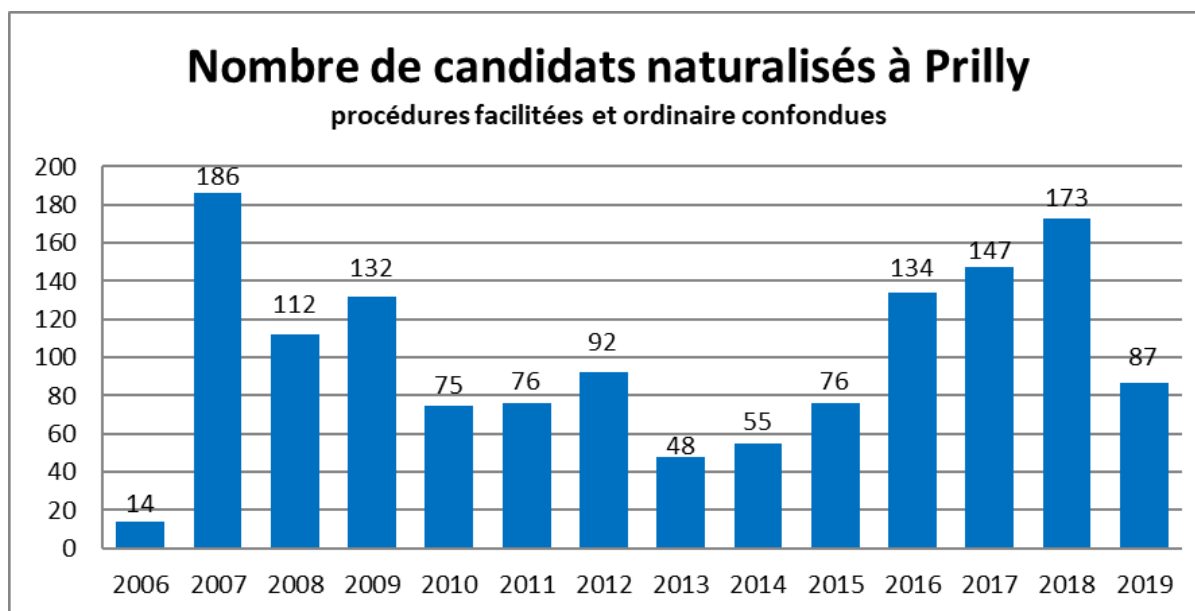
¹ Dont 22 en 2^{ème} audition

Nouveau droit

Quant au nouveau droit sur la naturalisation, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018, 23 dossiers ont été déposés en 2019 (17 en 2018), représentant un total de 30 candidats (22 en 2018), certains dossiers concernant des familles.

Nombre de personnes naturalisées à Prilly au 31 décembre 2019

Quelque 87 candidats à la naturalisation (173 en 2018), dont le dossier a été traité à Prilly, ont obtenu leur passeport suisse en 2019, la plupart lors des cérémonies d'assermentations en présence des Autorités cantonales. Le graphique ci-dessous fait état du nombre de personnes naturalisées à Prilly depuis 2006. A noter que les candidats soumis au nouveau droit ne sont pas encore naturalisés, donc n'apparaissent pas dans ces chiffres.



NB : La durée d'une procédure de naturalisation se situait entre 1,5 an pour une demande de naturalisation facilitée et 2,5 ans pour une demande de naturalisation ordinaire sous l'ancienne LDCV. Dès 2018, la réglementation prévoit un délai d'au moins 26 mois pour l'aboutissement d'une procédure.

Noces d'or

Cette année, 26 couples ont reçu le traditionnel colis pour leurs 50 ans de mariage, comprenant le livre «Prilly entre deux siècles» et une bouteille de Grand-Vigne. A noter l'agréable surprise que cela provoque !

Nonagénaires - Centenaire

En 2019, 26 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (26 en également en 2018) à l'occasion de leur 90^{ème} anniversaire, alors que 6 d'entre elles n'ont pas voulu de cérémonie (17 en 2018). Une centenaire a également été fêtée cette année (aucun en 2018), lors d'une réception organisée par la Préfète et à laquelle la Municipalité a été associée.

Paroisse protestante de Prilly-Jouxten

Un culte a été célébré le 22 septembre pour prendre congé de M. Timothée Reymond, Pasteur dans la paroisse, à l'occasion de son départ pour celle de Chailly-La Cathédrale. La traditionnelle «Fête de la Paroisse» à St Etienne n'a pas été organisée en 2019.

Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois (SDOL)

Le bilan d'activités de «Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois» (ex-Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois) peut être consulté sur le site www.ouest-lausannois.ch, sous «Publications».

Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Le rapport d'activité du «Schéma Directeur du Nord Lausannois» est disponible sur le site www.sdnl.ch, par le biais du lien figurant sur sa page d'accueil.

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Le rapport d'activité des tl est consultable sur le site www.tl.ch sous «Nous connaître/Les tl/Rapport d'activité».

Archives communales

2019 a connu un grand changement, l'Archiviste en poste depuis 19 ans, est partie en juin poursuivre sa carrière à la tête des Archives cantonales vaudoises. Au 1^{er} novembre, une nouvelle Archiviste a été engagée et poursuit les missions liées aux archives intercommunales regroupant les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxten-Mézery. Les taux d'activité, de 80 % pour l'Archiviste et de 30 % pour l'Assistante aux archives, se répartissent comme suit : Prilly, 45 + 10 % - Ecublens, 30 + 20 % - Jouxten-Mézery, 5 %.

Dépôts - Evaluation - Versements - Dons

Les services de l'administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées durant une période allant de 1 à 11 ans environ, qui correspond à la durée d'utilité (DU) des dossiers concernés¹. A échéance de cette DU, les services ont l'obligation de proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent et définissent en accord avec l'administration, lesquels peuvent être éliminés et lesquels doivent être conservés sans limite de durée.

En 2019, l'Administration générale, le Service des Finances, le service l'Urbanisme et des Constructions ainsi que l'Office de la population ont procédé à différents dépôts et versements aux archives communales. L'Archiviste a également procédé à l'évaluation de plusieurs fonds provenant des services Domaines & Bâtiments et Energie & Environnement, de l'Administration générale et de l'Office de la population. Cela représente plus de 20 mètres linéaire de documents déposés ou versés aux archives et plus de 18 ml de documents éliminés.

Deux fonds privés de familles ont été complétés grâce à de nouveaux dons d'archives.

Description

L'un des buts des Archives communales est de mettre les documents conservés à disposition de l'administration et du public. Pour cela, il faut qu'ils soient identifiés et décrits.

En 2019, la collaboratrice des archives a décrit et complété la série aménagement du territoire qui concerne les plans directeurs, de zones, d'extension ou de quartier. Les séries concernant les bâtiments communaux, les enquêtes publiques et la correspondance générale ont été remises à jour et enrichies de nouvelles descriptions archivistiques.

483 notices de description ont été rédigées sur la plateforme publique «AtoM» (Access to Memory) (865 sur la plateforme interne à l'administration), et 472 (774 sur la plateforme interne à l'administration) ont été publiées et sont désormais accessibles en ligne².

¹ La durée d'utilité = la valeur la plus élevée entre la durée d'utilité légale et la durée d'utilité administrative des dossiers. La durée d'utilité correspond à un nombre d'années.

² Disponible à l'adresse suivante:
<https://vaud.archivescommunales.ch/index.php/informationobject/browse?repos=312&sort=identifier>



**VILLE DE
PRILLY**

Prilly - Archives communales

Institutions » Prilly - Archives communales

Fonds

Rechercher dans les fonds

Parcourir 3 collections

- Prilly - Fonds administratifs
- Prilly - Fonds d'organismes intercommun...
- Prilly - Fonds privés

Zone d'identification

Identifiant: 001660-3

Forme autorisée du nom: Prilly - Archives communales

Autre(s) formel(s) du nom:

- Archives de la Ville de Prilly
- ACPrilly
- Municipal

Type: Municipal

Zone du contact

Presse-papier

Ajouter

Contact principal

Rte de Cossonay 40
Prilly, Vaud
CH 1008

Site Web Courriel

Recherches & communication

En 2019, 45 consultations ont été effectuées par des collaborateurs de l'administration et plus de 14 dossiers ont été empruntés pour ses besoins. 30 recherches (11 externes, 19 internes) ont été réalisées par l'Archiviste. Par ailleurs, l'Archiviste a répondu à 12 demandes de centres d'archives romands, portant sur des questions archivistiques telles que la gestion documentaire, l'archivage numérique ou la gestion d'archives privées.

Mise en valeur

Le 3 juin 2019 s'est déroulée «Ma journée d'archiviste» en collaboration avec 3 classes de 10 VP et 1 classe COES de l'établissement secondaire de Prilly.

A cette occasion, les élèves ont suivi une conférence, effectué une visite aux Archives communales et participé à un atelier d'écriture. L'atelier a permis à ces élèves, par petits groupes, de travailler sur un aspect de l'histoire locale : ils ont eu pour mission de créer un document qui résume en quelques lignes l'histoire d'un lieu particulier ou celle d'une personnalité. Les thèmes retenus couvrent une période allant de 1700 à 1980. Aucun document ou information soumis à la protection des données n'a évidemment été mis à leur disposition.

Les documents ont été insérés sur le site officiel de la commune³ et ont pu être visualisés sur le territoire prillérain grâce à des QR-Codes qui ont été placés à différents endroits stratégiques de Prilly. Ces QR-Codes ont permis aux autres élèves, mais également à l'ensemble de la population, de découvrir certains aspects, souvent méconnus, de l'histoire locale.

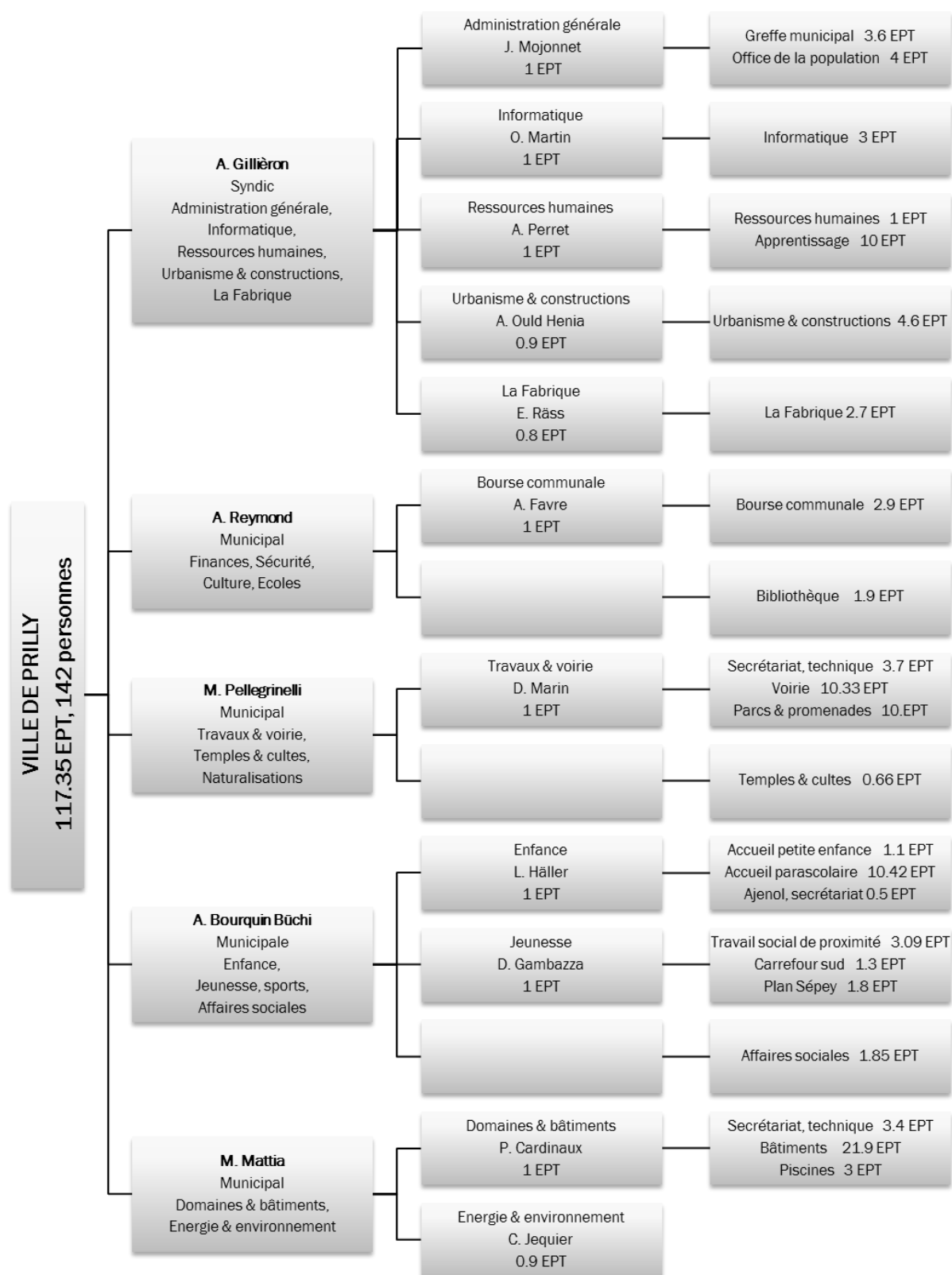
Activités extérieures

Les archivistes ont participé au groupe de travail description et diffusion qui gère la plateforme de publication des inventaires d'archives communales et qui anime un groupe d'échange et de partage de connaissances autour du logiciel de gestion d'inventaire.



³ Disponible à l'adresse suivante : <https://www.prilly.ch/prilly-officiel/archives-communales/histoires-locales.html>

Personnel communal



Effectif du personnel

Les différences entre le budget 2019 et l'effectif au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Administration générale :

- 0.20 EPT diminution du poste "assistant administratif" de 20 % afin de répondre aux demandes d'efforts budgétaires.

Finances :

- + 0.30 EPT augmentation temporaire des taux d'activité des postes de Boursière adjointe, Comptable et Secrétaire comptable pour pallier les événements passés. 5 % sont consacrés à la reprise des tâches effectuées jusque-là par la Direction des écoles primaires.

Travaux & Voirie :

- + 0.20 EPT diminution du poste de Secrétaire de 80 % à 50 % en début d'année 2019. Le taux d'activité à 50 % ne suffisant pas, il a été nécessaire de remonter le poste de 50 % à 70 %.

Enfance :

- + 0.15 EPT reprise des activités effectuées jusque-là par la Direction des écoles primaires, notamment pour la partie liée à l'organisation des devoirs surveillés.
- + 0.26 EPT augmentation des taux d'activités aux APEMS pour pallier l'augmentation de fréquentation à la rentrée 2019-2020.

Domaines & Bâtiments :

- + 0.40 EPT engagement d'une Gérante d'immeuble à 100 % pour une durée de 2 ans afin de couvrir les besoins du service; jusqu'au 31 août 2020, cet engagement inclus le remplacement de l'Adjointe technique, en congé maternité prolongé en congé non payé jusqu'à fin août.

soit au total une différence de + 1.11 EPT entre l'effectif budgété * de 116.24 EPT (y compris 3.5 EPT pour La Fabrique) et l'effectif réel au 31 décembre 2019 de 117.35 EPT.

* Le détail de l'effectif porté au budget 2019 est indiqué en page 16 du document «Observations, statistiques et commentaires» du budget en question. Aux 112.74 EPT indiqués, il faut ajouter 3,5 EPT pour La Fabrique, qui étaient inclus dans le préavis y relatif.

Apprentissage

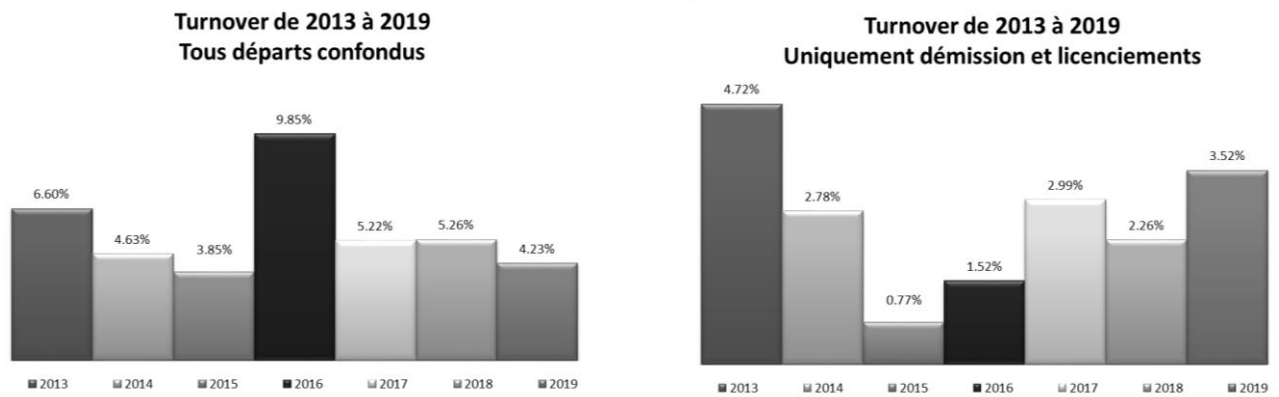
2 apprentis ont terminé leur formation d'employés de commerce en 2019 : Camilla Mendes et Yann Guela.



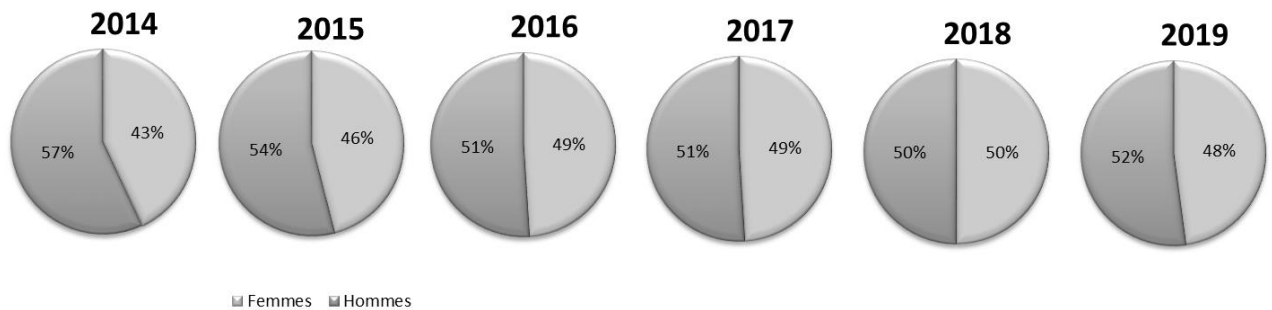
Reporting RH

La structure de l'effectif au sein de la Ville de Prilly évolue d'année en année, notamment en raison des départs à la retraite. Les indicateurs ci-après, en sus du taux de rotation du personnel, détaillent l'évolution de la répartition des forces de travail, selon l'effectif par genre, et la répartition du temps de travail complet ou partiel. Ils présentent également l'histogramme d'ancienneté et les indicateurs liés à l'âge.

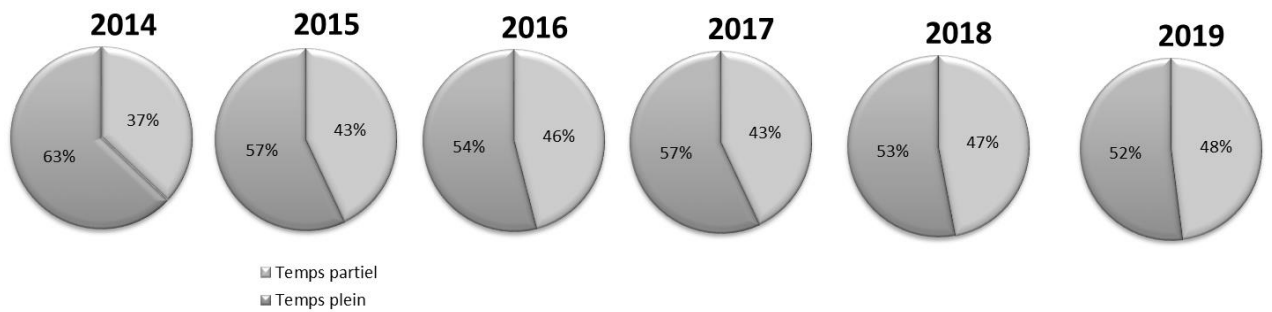
Taux de rotation du personnel



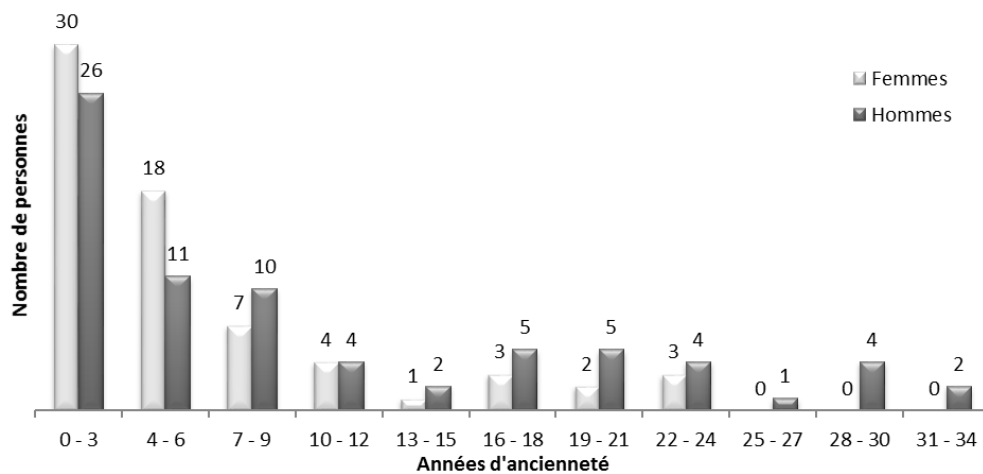
Répartition de l'effectif par genre



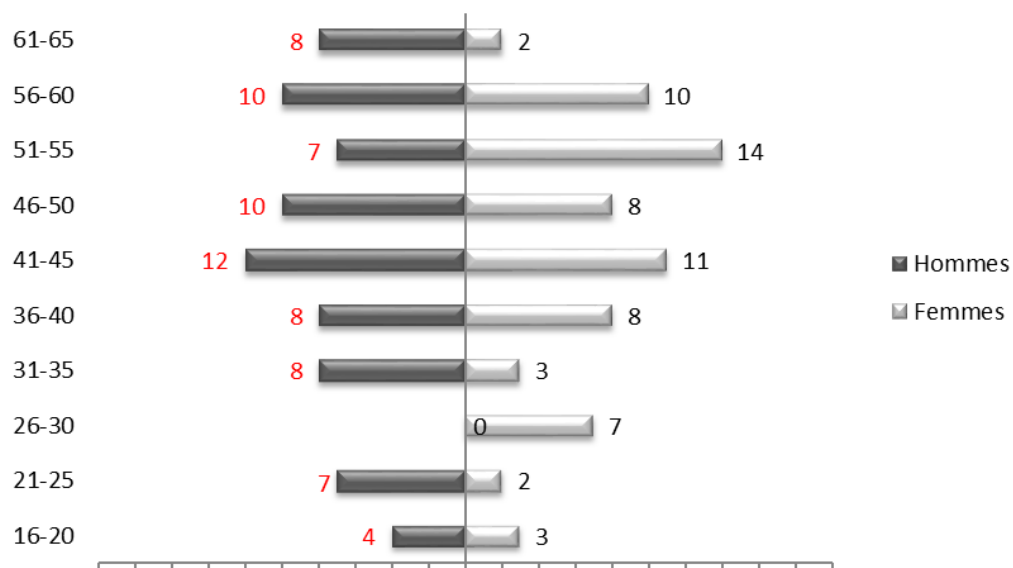
Répartition du temps de travail



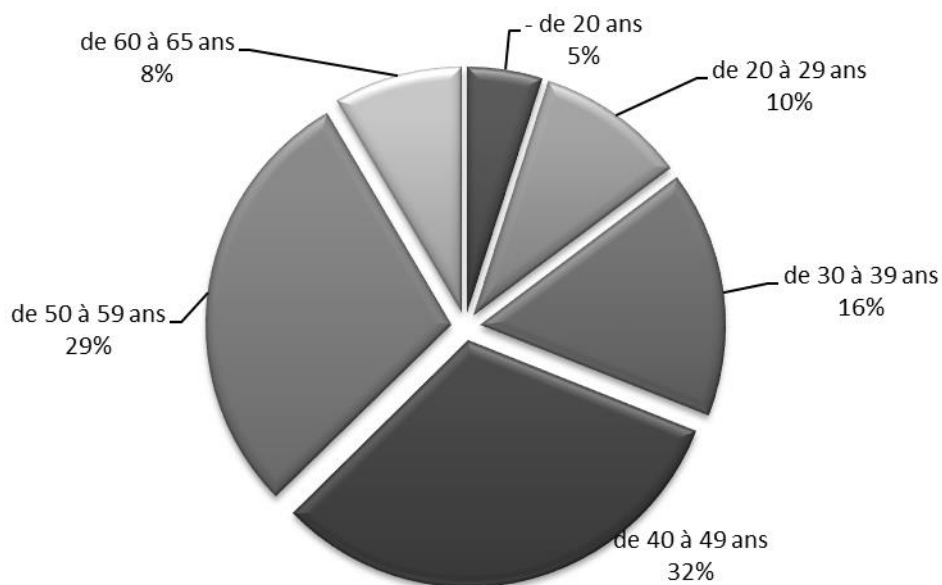
Histogramme d'ancienneté



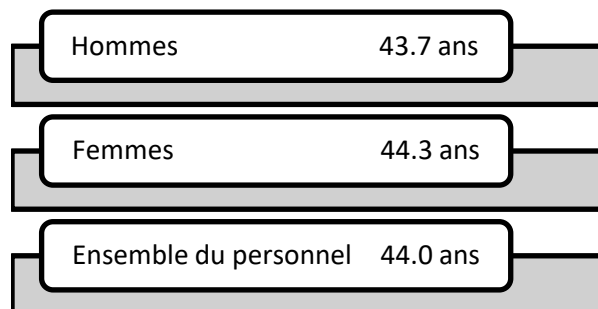
Pyramide des âges



Répartition de l'effectif par tranches d'âge



Moyenne d'âge

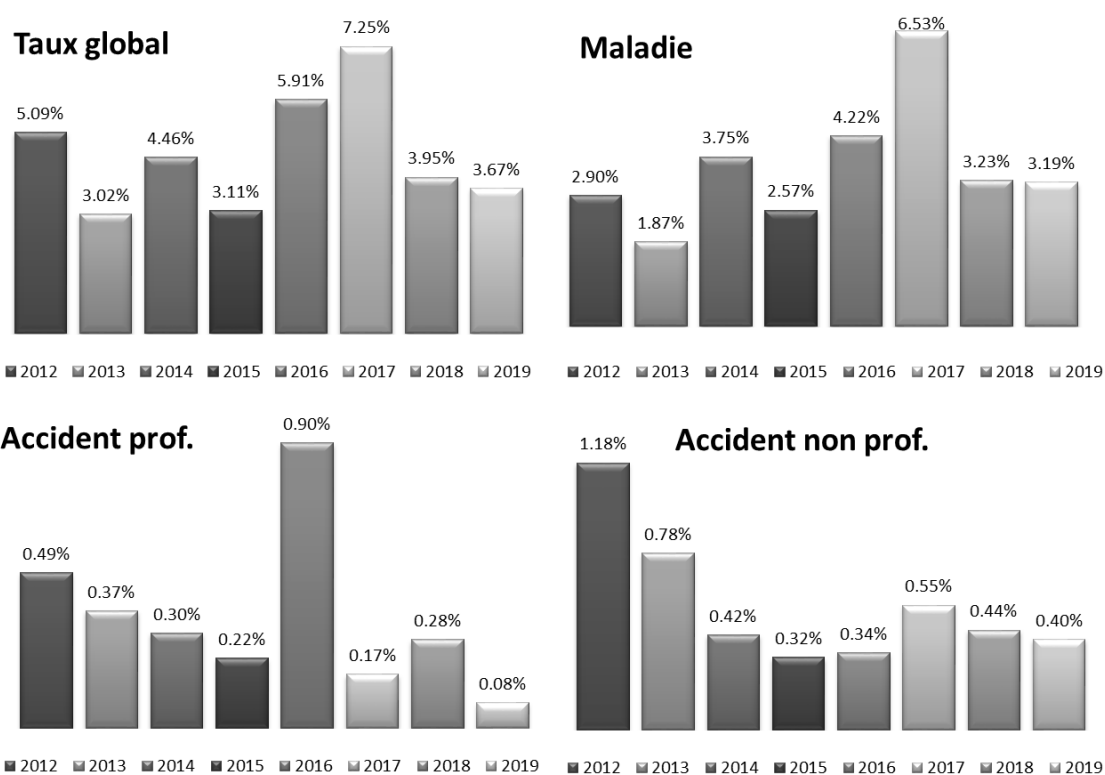


Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme global 2019 a encore diminué depuis 2018, après une année 2017 particulièrement marquée par les cas d'absences maladie.

Cas d'incapacité	2017	2018	2019
Plus de 6 mois	2	1	2
Plus de 3 mois	4	1	0
Plus de 2 mois	8	3	5
Plus d'un mois	9	7	5

Un contact régulier est maintenu avec les personnes en absence. Des mesures d'accompagnement à une reprise d'activité, soit à temps complet soit à temps partiel sont mises en oeuvre. Un accroissement des mesures préventives est également en cours de mise en place, notamment grâce à la création d'un poste de Chargé de santé et sécurité au travail.



Recrutement

L'activité de recrutement 2019 est toujours élevée. Au total 2062 dossiers ont été traités, dont 1'014 offres spontanées.

82 entretiens de recrutement ont été menés par la Responsable RH et les différents supérieurs hiérarchiques, 19 postes ont été repourvus.

Le taux de fluctuation des embauches (appelé taux de survie), qui détermine la proportion des collaborateurs engagés sur ces quatre dernières années et qui sont encore actifs au sein de la Ville de Prilly, s'élève à 97.22 % représentant 1 démission sur 97 engagements les 36 derniers mois.

Jubilés

En 2019, 10 Collaboratrices et Collaborateurs ont été félicités pour leur fidélité :

30 ans

- De Reggi Sébastien, Travaux & Voirie
- Jernigan Ronnie, Travaux & Voirie

25 ans

- De Almeida Amilcar, Travaux & Voirie

20 ans

- Hostettler Anne-Isabelle, Affaires sociales
- Saunier Christophe, Travaux & Voirie
- Sturm Philippe, Domaines & Bâtiments

10 ans

- Cloux Gilles, Travaux & Voirie
- Garcia Fernandes Victor, Travaux & Voirie
- Jeanrenaud Marie-Claude, Domaines & Bâtiments
- Jequier Colin, Energie & Environnement

Formation

Plus de 815 heures de formation ont été octroyées par la Ville de Prilly en 2019.

3 personnes ont suivi une formation de longue durée, dont une a terminé durant l'année 2019, avec succès.

Les besoins en formation sont identifiés lors des entretiens annuels de collaboration ainsi qu'en cours d'année lors d'entretiens individuels. Les demandes sont acceptées lorsque les formations sont en lien avec l'activité exercée et représentent une valeur ajoutée en termes d'employabilité.

Santé et sécurité

La Ville de Prilly a accru ses actions en faveur de la santé et sécurité au sein de la Ville de Prilly. Les mesures mises en place ont impliqué des coûts supplémentaires amenant à un dépassement budgétaire, cependant ils sont compensés par la baisse du taux d'absentéisme d'ores et déjà constaté. La création d'un poste de Chargé de santé et sécurité a permis d'identifier les points critiques au sein de notre Administration, en terme de prévention sur la santé et la sécurité et commencer des sensibilisations auprès des Collaboratrices et Collaborateurs et adaptations de procédures. Ce travail se poursuivra sur les années à venir.

Manifestations populaires

C'est en pleine canicule que s'est déroulée la traditionnelle manifestation **Fêtons Prilly**, dans le périmètre de la place du Marché les 28 et 29 juin. Afin d'assurer des conditions sanitaires optimales, des mesures ont été prises et aucun incident n'a été déploré. Les enfants ont fièrement défilé le vendredi lors du **cortège des Ecoles primaires** sur le thème "Les cinq sens", accompagnés de plusieurs ensembles musicaux avant de profiter des activités ludiques en fin de journée.

En soirée, les 11 buvettes tenues par les sociétés locales ont démontré une fois encore leur savoir-faire en proposant des plats variés. Le public présent en nombre a répondu à l'invitation dans une ambiance festive et détendue au son d'un DJ et de deux orchestres *Magneto* et *Back to Soul*.

Le samedi, toujours en compagnie d'un Jean Rosset bien présent, les *Bedzules* ont ouvert les feux, suivis de l'*Union instrumentale de Prilly* pour la partie officielle. L'après-midi, diverses animations sur le thème des cinq sens se sont enchaînées devant un public quelque peu clairsemé, la chaleur pesante invitant plutôt à rester au frais. Dès la soirée venue, les Prillérans ont à nouveau convergé vers la Place du Marché pour une nouvelle soirée emmenée par l'orchestre *Smile*.



Animations le samedi après-midi :
A gauche et au centre Maïla et Mike Legend, moniteurs à Carrefour sud. A droite, Sylvia Perujo

A la piscine de la Fleur-de-Lys, le 31 juillet, une fois encore la météo était de la partie à l'occasion de la **manifestation patriotique du 1^{er} août**, qui a vu quelques changements en termes d'organisation.

D'une part, afin de faire face à la très grande affluence que connaît l'événement depuis plusieurs années et d'éviter d'interminables files d'attente, le chemin d'accès au site a été modifié tout comme l'emplacement des caisses, dont le dispositif a aussi été renforcé. Quant aux stands boissons et surtout frites-saucisses, le Comité de l'USP a pu compter sur un engagement accru de ses membres ainsi que sur le savoir-faire de professionnels en la matière, à savoir l'équipe du restaurant de La Fleur-de-Lys venue prêter main forte avec ses grills et autres compétences organisationnelles.

D'autre part, la société Hamberger Swiss Pyrotechnics AG s'étant séparée de son portefeuille de feux d'artifice de divertissement, c'est la société SUGYP SA, à Grandson, qui a pris le relais et proposé une chorégraphie pyromélodique sur mesure, mettant en scène le feu d'artifice et la musique dans un ensemble harmonieux et d'une parfaite synchronisation. Certes l'emprise des installations pyrotechniques sur les parkings des Creuses, plus importante que précédemment, ont un peu semé la confusion au moment du passage du cortège et engendré des retombées de déchets inhabituelles sur les maisons avoisinantes. Il s'agira dès lors de procéder à quelques ajustements pour la prochaine édition de cette célébration de la Fête Nationale.

Commission «Prilly Animation»

Nouvelle année pour la Commission d'animation de Prilly, année particulière puisqu'elle fêtait, en octobre, le 50^{ème} anniversaire de sa création.

Mais avant cette date importante, il y a eu au printemps le vide-grenier qui a connu un vif succès, tant du côté des exposants, qui viennent vendre leurs trésors, que du côté du public, qui est venu nombreux pour chiner. Selon les exposants les affaires ont été bonnes.

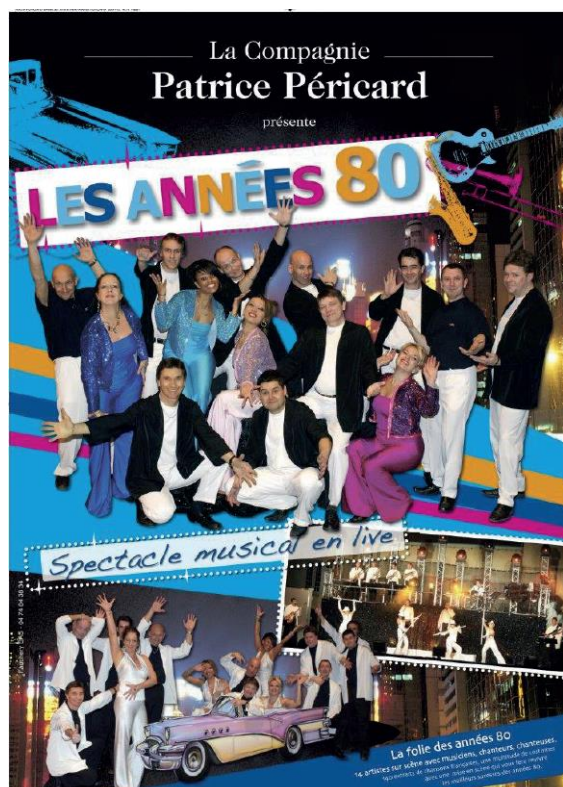
Ensuite a eu lieu la vente des géraniums sur la nouvelle place du Collège Centre; un nombre incroyable de clients se sont présentés au point qu'il a fallu retourner acheter des fleurs pour satisfaire tout le monde. L'après-midi une course aux œufs, organisée au même endroit, n'a pas eu le succès escompté, en raison peut-être de la présence du parc d'attractions gonflables Peppiland sur le Pré-Bournoud.

Les concerts d'été sur la place du Château ont été suivis par bon nombre de spectateurs, habitués ou pas. Malheureusement le spectacle a dû être écourté à cause d'un gros coup de vent.

Le 50^{ème} anniversaire de Prilly Animation, qui s'est déroulé du 3 au 5 octobre, a commencé le jeudi après-midi par un thé-dansant animé par Nostal-Music Orchestra, qui a fait virevolter sur la piste un grand nombre d'amateurs de ces rencontres très sympathiques. Le vendredi soir, 3 jeunes orchestres de musique actuelle, STRZ - Mr Peacock - Nathalie, issus de la région, se sont succédés sur la scène de la Grande Salle; malgré le peu de fréquentation, l'expérience est à renouveler pour faire connaître encore mieux ce genre de musique et leurs jeunes interprètes. Le samedi soir, c'est la troupe française de Patrice Péricard qui assurait le spectacle; pas moins de 149 extraits de chansons des années 80 ont ravi et fait vibré un nombreux public. En prélude à cette soirée, les anciens membres de la Commission depuis son origine étaient invités à un apéritif dînatoire, offert au sous-sol de la Grande Salle, où les autorités de la Ville se sont exprimées et, surtout, tous ont pu partager un bon nombre d'anecdotes, racontées par les uns et les autres, qui ont contribué au succès de la Commission depuis tant d'années. Un cadeau a été remis à Claude Bettens qui œuvre sans compter et avec beaucoup d'énergie depuis 30 ans.

L'année s'est achevée par la journée de Noël à Castelmont avec, offert à la population, un plateau gourmand composé de soupe, fromage, pain, pâtés et dessert, avant un spectacle pour les enfants dans la salle du Conseil, à l'issue duquel le Père Noël a fait son apparition et distribué des friandises, pour le plus grand bonheur des petits mais aussi des grands.

Il faut encore mentionner les différentes expositions de peintures qui ont eu lieu soit dans la tour du château, soit à Pignon sur Rue.



Rendez-vous de décembre...

Prilly Animation

Samedi 7 décembre A Castelmont
Rte de Cossonay 42

Offert à tous pour clôturer le 50^{ème} anniversaire

dès 12h, Apéritif et potage gourmand
1 tranche de paté, 1 potage, pain - fromage et dessert

à 14h30 Spectacle pour enfants
avec l'artiste Joël Cruchaud et participation du public pour recréer une pièce de théâtre.

Fin du spectacle arrivée du Père Noël
distribution de friandises.

Toute l'équipe de Prilly Animation vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et à l'année prochaine...

Meilleurs vœux 2020

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la chantée de Noël ainsi que la soirée gospel sont annulées.

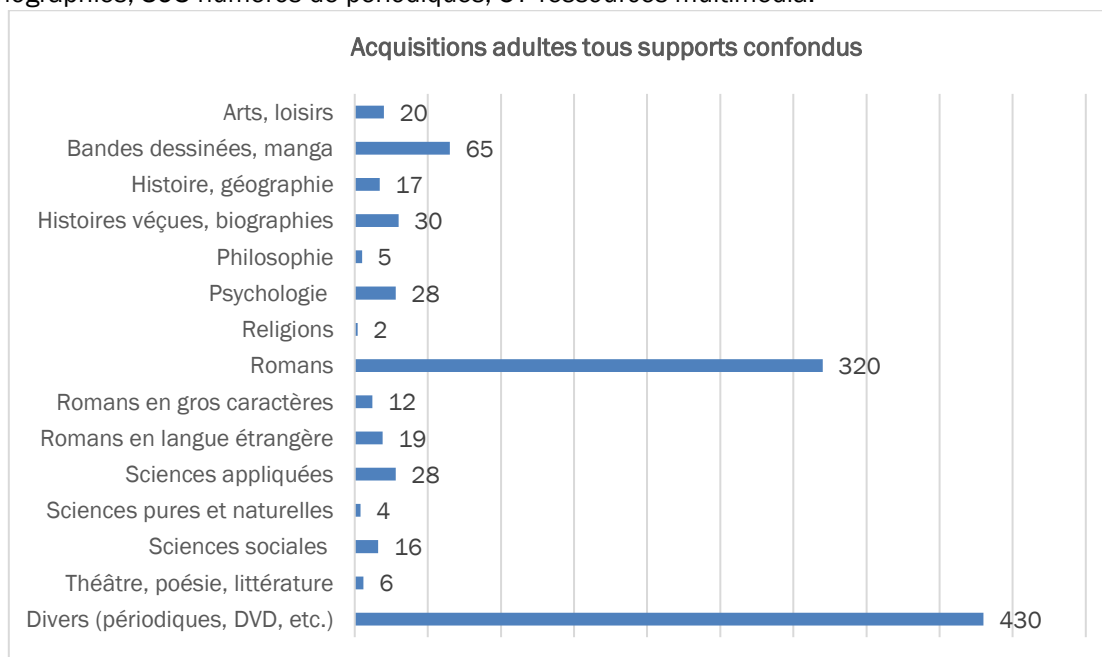
Bibliothèque communale

Gestion des collections

Le fonds de la Bibliothèque de la Ville de Prilly compte 23'240 ouvrages dont 22'083 déposés en libre-accès. En 2019, 1'857 nouveaux documents tous supports confondus ont intégré les collections : 1'777 achetés et 80 reçus en dons. Un total de 1'831 documents a été retiré des collections et on compte 58 documents disparus des rayonnages.

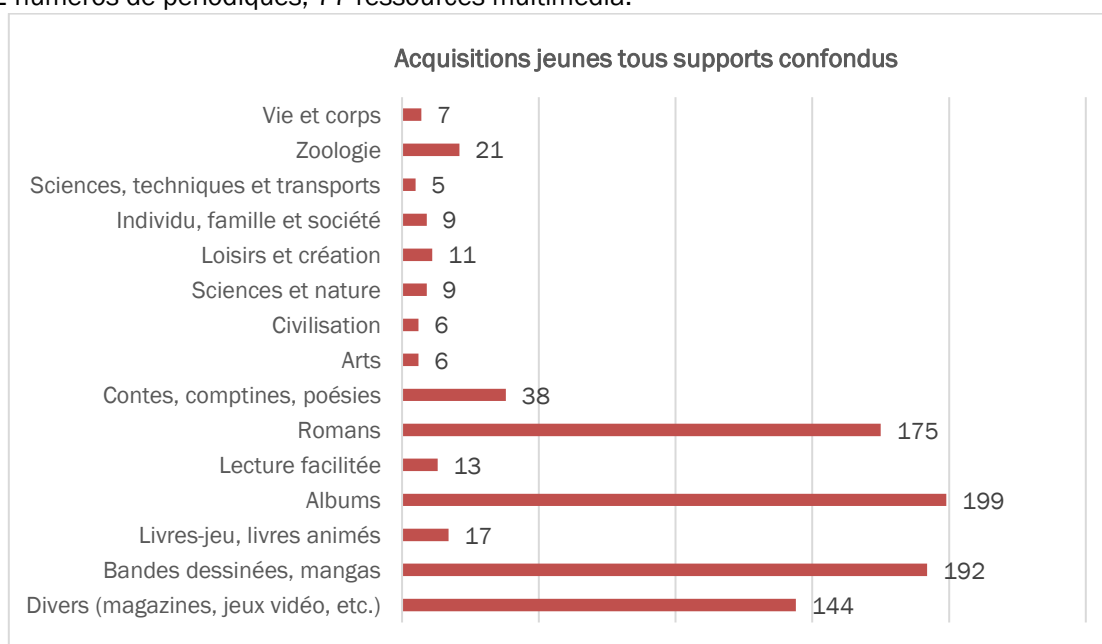
Section adultes

La section adultes a enrichi ses collections de 1'002 documents tous supports confondus. Un total de 959 sont des nouvelles acquisitions, 53 des dons. Parmi les nouvelles acquisitions, il y a 509 monographies, 393 numéros de périodiques, 57 ressources multimédia.



Section jeunes

La section jeunes a enrichi ses collections de 852 documents tous supports confondus. Un total de 825 sont des nouvelles acquisitions, 27 des dons. Parmi les nouvelles acquisitions, il y a 616 monographies, 132 numéros de périodiques, 77 ressources multimédia.



Autres ressources et abonnements

La Bibliothèque a souscrit un abonnement avec Bibliomedia lui permettant de mettre à disposition des ressources temporaires : des romans en langue étrangère (adultes : 94 documents; jeunesse : 231) et des audio-livres pour adultes (31 documents).

Prestations aux publics et espaces

En 2019, la Bibliothèque a été ouverte au public 224 jours durant 45 semaines pour un total de 945 heures. Ses recettes s'élèvent à CHF 6'702.- et se décomposent comme suit :

Détails des recettes	
Cotisations annuelles adultes	CHF 3'450.-
Recettes diverses (amendes, copies, prêt de DVD)	CHF 3'252.-

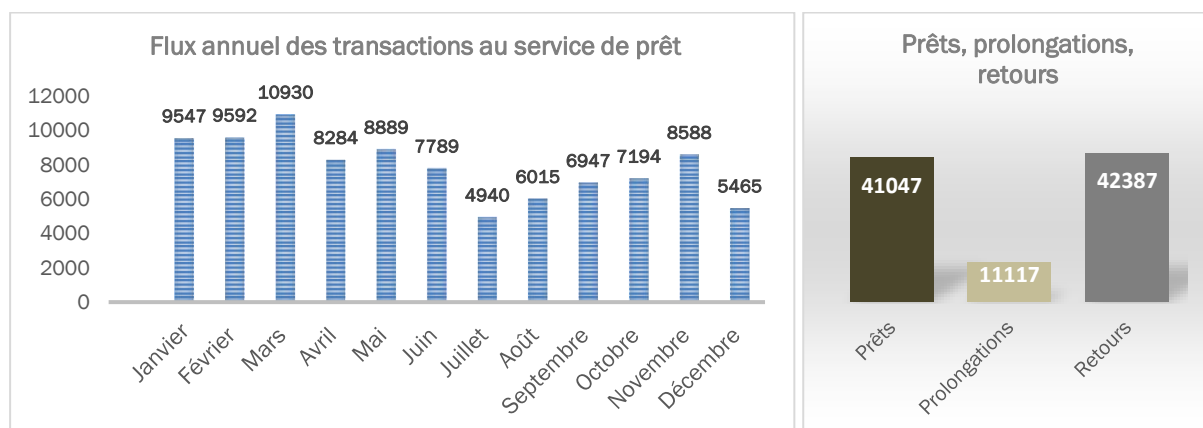
Service de prêt et inscriptions

En 2019, 968 inscriptions ont été effectuées : 785 inscrits ont renouvelé leur inscription et 183 sont de nouveaux inscrits. Leur profil et leur provenance sont les suivants :

Profil des inscrits		Provenance des inscrits	
Adultes et jeunes adultes	340	Prilly	738
Jeunes (0-14 ans)	589	Jouxten-Mézery	51
Collectivités	39	Autres communes	179

On compte 1'168 lecteurs actifs, soit des individus soit des collectivités, qui ont emprunté au moins une fois dans l'année.

Les guichets de prêt des sections adultes et jeunes ont réalisé un total de 94'180 transactions : 41'047 prêts, 42'387 retours et 10'746 prolongations.



Au total, 52'164 prêts et prolongations de documents ont été effectués pour l'ensemble des lecteurs, collectivités comprises. Les prolongations effectuées aux guichets de prêt sont 10'746, celles effectuées par les lecteurs sur le portail en ligne sont 371, pour un total de 11'117 prolongations de prêts. En outre, la Bibliothèque a demandé 25 documents en prêt à d'autres bibliothèques pour ses lecteurs (service de prêt entre bibliothèques).

Par ailleurs, la Bibliothèque est inscrite sur la plateforme de prêt de livres numériques e-Bibliomedia. A travers cette offre, les lecteurs bénéficient gratuitement du prêt à distance au moyen d'une liseuse : 652 livres électroniques ont été prêtés, dont 55 pour des enfants et 597 pour des adultes. Au total, 441 connexions ont été enregistrées sur la plateforme.

Portage

Parmi les lecteurs de la Bibliothèque, 7 personnes profitent régulièrement ou épisodiquement de son service de portage. En 2019, les bibliothécaires ont effectué 46 visites au domicile des lecteurs pour leur apporter des livres.

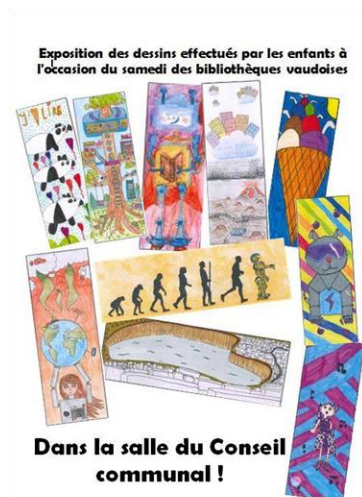
Accueil des publics

La Bibliothèque a accueilli les enseignantes avec leurs classes et organisé 82 visites pour les élèves de l'école primaire. A la rentrée 2019-2020, l'offre a été présentée aux enseignantes qui peuvent désormais choisir entre une visite "découverte" et une visite "classique". Ce sont 12 classes qui ont bénéficié de ce service. Les parents des enfants ont été sensibilisés aux services disponibles à la Bibliothèque.

Les garderies et les APEMS fréquentent également la Bibliothèque et lui rendent régulièrement visite avec les groupes d'enfants.

Evénements et animations

- Samedi des bibliothèques : le 8^{ème} Samedi des bibliothèques portait sur le thème "Ramène ta science". Plusieurs animations ont été proposées pour grands et petits (deux ateliers de bricolage, des contes gourmands et un concours de dessin).
- Né pour lire : 6 rencontres, de janvier à mars et d'octobre à décembre, ont permis de réunir des tout-petits accompagnés d'un adulte pour des moments privilégiés autour du livre. En moyenne 3 enfants et 2 adultes ont été accueillis par séance.
- Contes : deux séances de contes ont été organisées. En début d'année, "Les quatre contes autour du monde", avec Giliane Bussy, et une avant Noël, avec la conteuse Nasma Al-Amir.
- Prix Chronos : la Bibliothèque s'est inscrite à l'édition 2020 du Prix Chronos organisé par Pro Senectute. Ce prix littéraire intergénérationnel est attribué par un jury d'enfants et un jury de seniors. Un total de 12 seniors et 12 enfants participent.



Mise en valeur des collections



Expositions thématiques : 6 sélections de documents en section jeunes et 6 en section adultes ont été proposées sur des thématiques en lien avec des événements et des sujets d'actualité.

Sacs découverte : à l'arrivée des vacances d'été une sélection de documents pour les adultes et une pour les jeunes ont été proposées afin d'inciter les lecteurs à découvrir la richesse du fonds. Ce sont 51 sacs à avoir été prêtés, dont 33 aux adultes et 18 aux jeunes.

Nouvelle signalétique : une nouvelle signalétique a été créée pour les ouvrages de fiction jeunesse permettant au public d'identifier plusieurs genres littéraires à l'aide d'un pictogramme.

Collaborations et autres activités

Suivi des collections de l'abribus

Tout au long de l'année, la Bibliothèque a entretenu les collections de l'abribus. Dès décembre 2019, elle coordonne une équipe de 5 bénévoles qui assure le suivi du fonds. Deux fois par semaine, à tour de rôle, un bénévole se rend sur place pour garantir le rangement et le tri des documents sur la base de principes communs énoncés dans un petit guide. Le groupe de bénévoles se rencontre régulièrement.



Formation des stagiaires

La Bibliothèque a accueilli 2 stagiaires pré-HES en information documentaire, pour une activité à 80 % : d'octobre 2018 à septembre 2019, Mme Lê NgânTorrenté et, dès septembre 2019, M. John Landicho.

OFFICE DE LA POPULATION

Activités principales

- Mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

<u>1910</u>	<u>1920</u>	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2019</u>
2'358	2'411	3'276	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	12'532

<u>Répartition de la population totale</u>	<u>2005</u>	<u>2010</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Suisses	6'766	6'982	7'190	7'213
Etrangers	4'302	4'528	5'250	5'319
Total population établie	11'068	11'510	12'440	12'532
Résidences secondaires	306	270	215	216
Total population résidente	11'374	11'780	12'655	12'748

Nombre de nationalités présentes à Prilly : 111

Nationalités les plus représentées : Portugal 1'570, Italie 661, France 631, Espagne 407, Kosovo 224

Migration des données de l'office de la population vers un nouveau logiciel

En janvier 2019 a eu lieu la migration de toutes les données de l'Office de la population vers le programme NEST. Cette étape importante a nécessité de fermer le bureau pendant 5 demi-journées à la fin de l'année 2018 à des fins de formation des utilisateurs. Un arrêt complet de l'enregistrement des mutations et du traitement des permis a été nécessaire durant un peu moins d'une semaine en janvier. Durant cette période, le bureau est resté ouvert au public. Par la suite, la reprise des activités, au moyen d'un nouvel outil de travail auquel il a fallu s'acclimater, a engendré un léger retard qui a pu être rattrapé en quelques semaines.

Nouvelles directives du Service de la population (SPOP)

Outre les nouvelles dispositions relatives à la LEI, qui ont déjà été mentionnées dans le chapitre «permis de séjour et d'établissement», quelques modifications administratives sont intervenues durant l'année. Un certain nombre d'annonces de mutations, qui étaient auparavant transmises par courrier au SPOP, ont pu être supprimées grâce au raccordement de l'application métier du SPOP au Registre cantonal des personnes. La transmission de certains documents par courrier a été remplacée par un envoi en ligne au moyen de formulaires structurés. Un nouvel outil de messagerie a été mis en place afin de communiquer directement avec le SPOP sur les dossiers des administrés.

Permis de séjour et d'établissement

Le nombre de permis traités en 2019 s'est élevé à 2'837, contre 2'895 en 2018. Cette diminution est principalement due au cycle quinquennal de renouvellement des permis B et C, dont la validité a été portée de 3 à 5 ans lors de l'introduction, en juin 2002, de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Il y a lieu toutefois de préciser que, suivant le type de permis et la nationalité, la validité des titres de séjour peut être d'une ou deux années, voire moins pour les requérants d'asile.

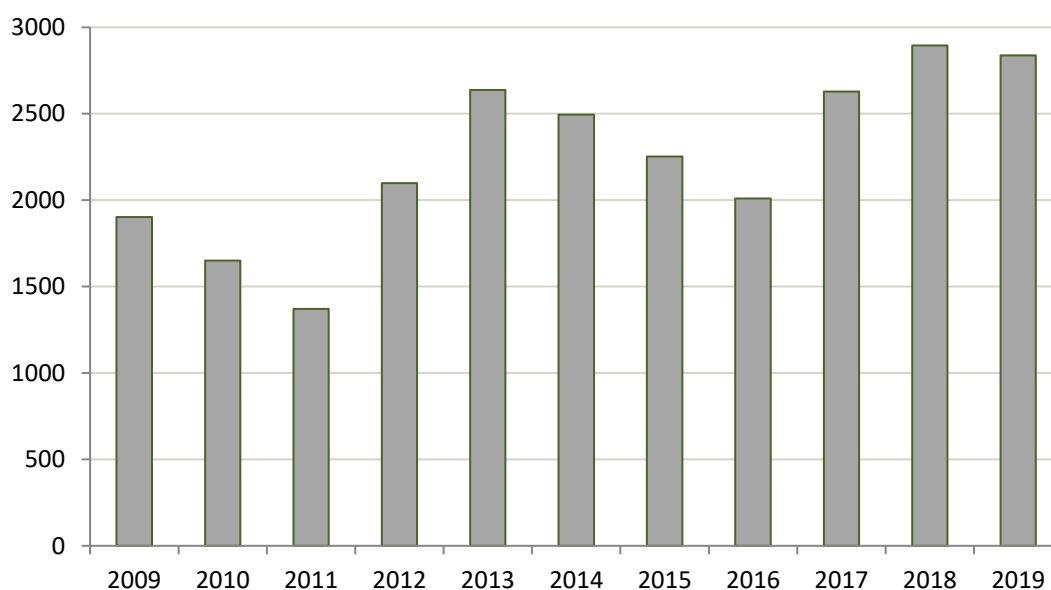
Parmi les 2'837 permis traités sont inclus ceux ayant fait l'objet d'une mutation hors renouvellement, par exemple lorsqu'une personne de nationalité étrangère change d'adresse. Jusqu'à la fin 2018, seules les personnes arrivant dans la commune voyaient leur adresse actualisée sur leur permis. Dès janvier 2019 le Service de la population (SPOP) a systématiquement établi une nouvelle autorisation à toutes

les personnes qui déménagent. Ce sont ainsi 169 personnes supplémentaires, ayant changé de logement à l'intérieur de la commune, qui ont reçu un nouveau permis.



Le tableau ci-dessous démontre les fluctuations relativement importantes que génère le cycle quinquennal :

Permis traités (toutes catégories confondues)



Y figurent également les frontaliers employés par une entreprise établie sur le territoire communal et qui doivent être au bénéfice d'un permis de travail. Fin 2019, 474 frontaliers étaient recensés (511 en 2018).

Les offices de la population sont contraints de gérer la double identité des ressortissants étrangers : celle figurant dans la base de données de l'Etat civil suisse et celle figurant sur leur passeport national. Cette double identité doit non seulement figurer dans le registre du contrôle des habitants, mais apparaître également sur le permis, ce qui augmente d'autant la complexité et la durée de son traitement.

Enfin, l'adoption des nouvelles dispositions de la Loi sur les Etrangers et l'Intégration (LEI), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, a eu comme incidence pour les contrôles des habitants de devoir vérifier si les nouvelles conditions sont remplies lors de certains cas de renouvellements de permis et d'arrivées en Suisse. Il s'agit essentiellement de vérifier le niveau de connaissances de la langue parlée au lieu de domicile et de suffisance des moyens financiers. Ces dispositions concernent seulement certaines catégories de ressortissants étrangers et les niveaux de connaissance de la langue française requis diffèrent selon leur nationalité et leur statut. Devant la complexité de ces tâches, le SPOP a organisé deux séances de formation durant l'année.

Au final, le processus complet de renouvellement d'un permis, du premier entretien au guichet à la transmission à son destinataire, incluses l'ensemble des tâches administratives et comptables, représente une durée de traitement moyenne de 20 minutes et donc une charge de travail non négligeable pour l'Office.

Entretiens aux guichets

Toutes démarches confondues, le personnel de l'Office a accueilli 9'047 personnes en 2019, contre 9'417 en 2018.

Documents d'identité

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton. Les chiffres ci-après ne comprennent dès lors que les demandes de cartes d'identité :

<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
318	292	371	338	282	259

Registre civique

L'Office a contrôlé les listes de 16 initiatives et référendums (2'880 signatures attestées valables sur 3'592 soumises à vérification).

Nombre d'électeurs au 31 décembre 2019

Suisses	5'980
Etrangers ayant le droit de vote communal	2'246
Total	8'226

A partir du 1^{er} janvier 2016, le programme Easyvote a été distribué par le Parlement des Jeunes aux citoyens âgés de 18 à 25 ans pour chaque votation, à l'exception des élections et votations cantonales et communales. Depuis le début 2019, la tranche d'âge a été réduite aux personnes âgées de 18 à 20 ans. Voici le taux de participation de celles-ci en 2019 :

Dates des scrutins	10 février	25 mai	20 octobre	25 novembre
Nombre de personnes inscrites	165	160	169	174
Taux de participation	26,6 %	26,9 %	33,7 %	24,8 %

Inhumations

<u>Décès enregistrés</u>	2018	2019
Personnes domiciliées à Prilly	81	118
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	14	20
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly inhumées au cimetière communal	31	31
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	10	15
Total des décès enregistrés	136	184

Cimetière communal

<i>Inhumations de corps</i>	15	17
<i>Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires</i>	7	4
<i>Urnes dans des tombes existantes</i>	13	19
<i>Urnes déposées au columbarium</i>	14	12
<i>Nouvelles concessions</i>	0	2
<i>Jardin du Souvenir</i>	22	39

Cimetière israélite

<i>Inhumations de corps</i>	10	15
-----------------------------	----	----

Recensement des chiens

Le nombre de chiens recensés au 31 décembre 2019 était de 381 (358 à fin 2018).

SERVICE INFORMATIQUE

Matériel

De nouveaux locaux, à St-Etienne, pour le service de la petite enfance ont été mis en service et reliés à notre réseau informatique, en utilisant la fibre optique déjà disponible à la caserne de Pompiers et pour After School.

Une extension de notre stockage a été réalisée, en ajoutant des disques à notre infrastructure existante. Notre capacité passe ainsi à 55 TO pour un backup quotidien des données de l'administration qui représente 30 TO.

A la demande de Swisscom, toutes nos lignes analogiques ont été migrées. Elles sont maintenant compatibles avec la nouvelle technologie numérique (IP). Les transmissions des différentes alarmes ont également été upgradées.

Logiciels

La Municipalité ainsi que le Secrétariat municipal avaient décidé de se doter d'un outil pour la gestion des séances de l'Exécutif. En collaboration avec d'autres communes, ainsi que la société retenue, de multiples séances ont eu lieu au cours de l'année. A la fin du mois de juillet, un environnement de test a été mis en service sur les serveurs de l'Administration. Il a permis de réellement tester cette application, de partager avec les autres communes les remarques et améliorations souhaitées. La mise en production de cet outil pour la Ville de Prilly a été fixée au mois de janvier 2020. Des formations ont eu lieu pour l'ensemble de la Municipalité, du Secrétariat municipal, ainsi que de tous les Chefs de service et leurs secrétaires.



Aperçu de l'environnement de l'application eSéances pour la gestion des séances de Municipalité

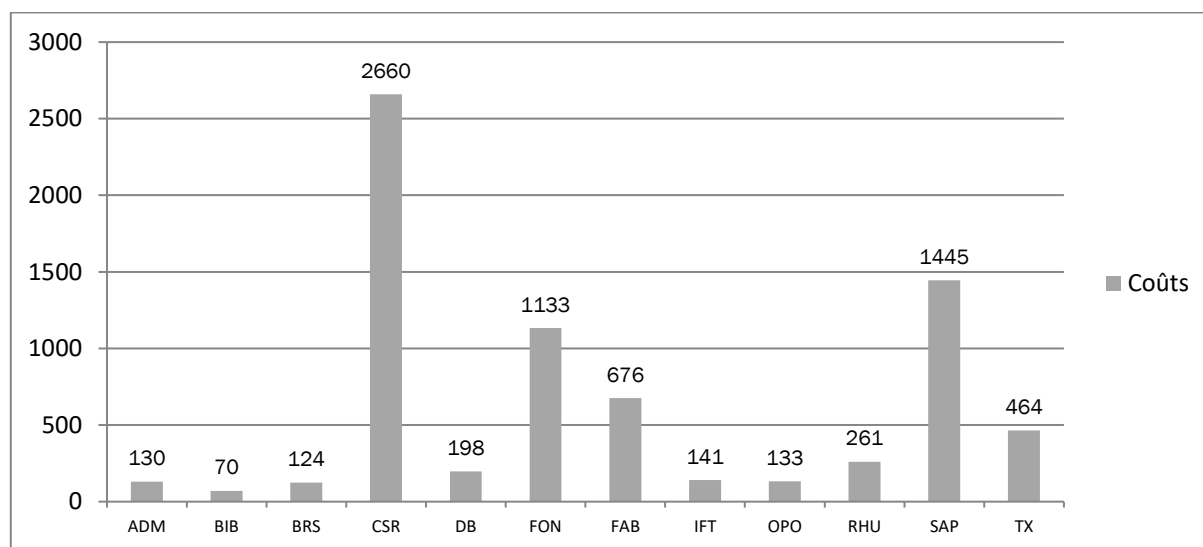
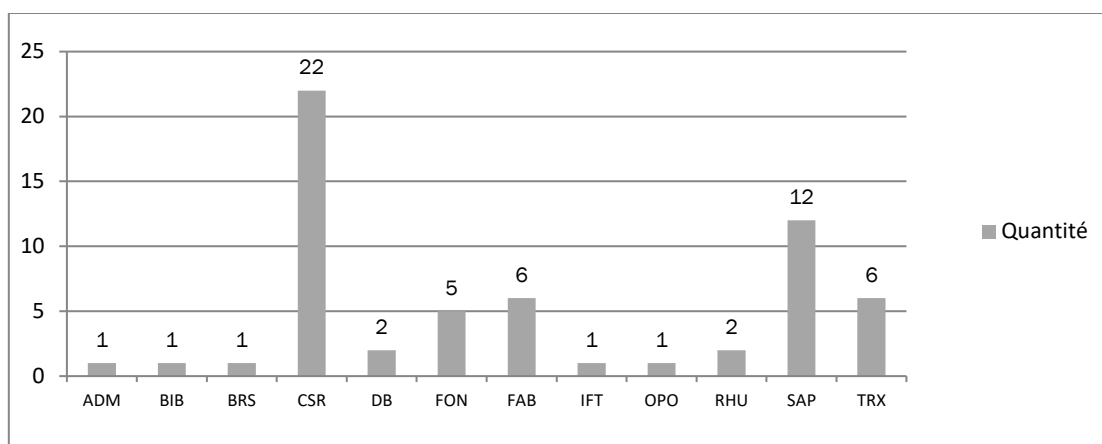
Pour augmenter la rapidité du backup journalier, 3 proxy Veeam ont été installés, permettant ainsi de tripler la vitesse de sauvegarde des données de l'Administration.

Avec la fin de vie du système d'exploitation Windows 7, de nombreux tests ont été réalisés afin de se préparer pour cette migration importante. Elle concernera l'ensemble du parc des PCs de la Ville ainsi que toutes les machines virtuelles. Après plus de 3 mois de travail et de tests, cette migration sera agendée pour le début de l'année 2020.

Il en va de même pour la suite Office 2010, qui sera migrée au début 2020 et qui a nécessité également plusieurs semaines de réflexion et d'études afin de s'assurer un maximum de compatibilité avec les autres logiciels liés (fusions avec le contrôle des habitants, facturations, etc).

Consommables

Durant cette année, 74 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Au niveau des coûts d'impressions, les graphiques ci-dessous renseignent sur les différents services demandeurs.



Dans ces graphiques, il n'est pas tenu compte des toners pour les copieurs réseaux, car les coûts de ces toners sont compris dans les différents contrats de maintenance de ces appareils.

Abréviation des services

RHU	Ressources humaines	OPO	Office de la population	CSR	Centre social régional
FAB	La Fabrique	SAP	Service de l'enfance	IFT	Informatique
BIB	Bibliothèque communale	TRX	Travaux	DB	Domaines et bâtiments
BRS	Bourse communale	URB	Urbanisme et constructions	FON	Fondation les Acacias

FINANCES

Activités

Les activités du Service des Finances englobent principalement la gestion comptable et financière de la Ville de Prilly et de ses mandants externes.

Les tâches principales du Service des Finances sont les suivantes :

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue des comptabilités auxiliaires (débiteurs, créanciers)
- Etablissement du budget en collaboration avec la Municipalité et les différents services
- Gestion des emprunts
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements fournisseurs
- Gestion des impôts pour la partie communale (résidents secondaires, frontaliers)
- Décomptes et assujettissement TVA
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales et les partenaires financiers
- Gestion des diverses facturations et taxes communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et arrêté d'imposition
- Gestion des opérations financières liées aux accueillantes en milieu familial
- Gestion des caisses de classe du primaire
- Etablissement des autorisations de stationnement

Le Service des Finances assume également les mêmes tâches pour le compte des mandants externes :

- Association pour la gestion et l'organisation de l'établissement scolaire secondaire de Prilly (ASIGOS)
- Fondation des Acacias
- CADouest S.A.
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- S.I. Sous le Collège S.A.

La gestion des salaires de la Ville est assumée par le Service des Ressources Humaines à compter de l'exercice 2018. S'agissant des mandants externes, le Service des Finances a conservé cette responsabilité.

La facturation des prestations aux débiteurs pour les mandants externes est assurée intégralement par le Service des Finances.

Comptes 2018

Les comptes communaux de l'exercice 2018 ont été vérifiés par Hervest fiduciaire SA avant d'être adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 24 juin 2019. Ils affichaient un excédent de charges de CHF 888'417.43 et une capacité d'autofinancement de CHF 2'529'650.90.

Comptes 2019

Comme chaque année, les comptes de l'exercice ne sont pas encore clôturés au moment de l'établissement du présent rapport. Ils feront l'objet d'une publication séparée et détaillée.

Budget 2020

Le Budget 2020 a été approuvé par le Conseil communal, après amendements de certains postes, dans sa séance du 9 décembre 2019. Le budget 2020 amendé affichait un excédent de charges de CHF 2'377'400.00.

La Municipalité avait fixé comme objectif le maintien des charges de fonctionnement par rapport au budget 2019 et aux comptes 2018. Les éléments ayant conduit à une augmentation des charges par rapport aux comptes 2018 sont essentiellement liés à l'adaptation des charges salariales en lien direct avec l'échelle des salaires adoptée en 2016. Au niveau des recettes, la décision du Conseil communal relative à l'arrêté d'imposition 2020-2021 du 28 octobre 2019 de réduire le taux communal à 72.5 contre 73.5 en 2019 a eu un impact direct sur les recettes fiscales prévisionnelles. Par ailleurs, le montant redistribué (CHF 618'000.00) par le Canton, au titre de compensation des pertes fiscales liées à l'adoption de la RIE III respectivement la RFFA, ne permet de compenser que partiellement les quelque CHF 4'000'000.00 de diminution des recettes fiscales sur les personnes morales. Enfin, la reprise intégrale par le canton des charges de l'AVASAD permet de constater une diminution de charges de l'ordre de CHF 1'150'000.00.

Evolution de l'endettement communal

Le plafond d'emprunt pour la législature 2016-2021 a été fixé à CHF 93'000'000.00 et celui du cautionnement et autres garanties à CHF 46'000'000.00, tous deux approuvés par le Conseil communal dans sa séance du 21 novembre 2016.

En 2019, aucun nouvel emprunt n'a été contracté par la Municipalité à l'exception du renouvellement périodique de l'emprunt à court terme.

Le montant total de l'endettement s'établit ainsi à CHF 72'000'000.00 fin 2019. Notons également que le montant précité comprend un emprunt à court terme de CHF 5'000'000.00 qui est usuellement renouvelé pour des périodes de 3 mois. Ce dernier a été remboursé temporairement le 31 janvier 2020 dans le cadre de la gestion des liquidités à court terme.

Au 31 décembre 2019, l'endettement total à mettre en regard avec le plafond d'endettement de CHF 93'000'000.00 s'élève à CHF 72'000'000.00.

Le montant des cautionnements accordés s'établit à CHF 17'654'650.00 au 31 décembre 2019 sans changement par rapport à l'exercice précédent. S'agissant des autres garanties, elles s'élèvent à CHF 16'860'000.00 à fin 2019. Le montant cumulé de ces engagements de CHF 34'514'650.00 est à mettre en regard des CHF 46'500'000.00 du plafond de cautionnement et autres garanties.

La maîtrise de la dette est tout-à-fait satisfaisante au regard de la charge des intérêts passifs qui s'est maintenue à un niveau très bas au cours des 10 dernières années, et ce malgré la croissance nominale de la dette. Depuis 10 ans, la part des revenus de fonctionnement affectée au paiement des intérêts de la dette est, en moyenne, inférieure à 1,6 %.

Gestion des investissements

Les investissements font l'objet d'une planification dont le détail est intégré dans le préavis relatif au budget. Cette planification permet d'anticiper les futurs besoins de financement et assure au Conseil communal une vision sur les projets à venir.

La gestion financière courante des investissements fait partie des tâches incombant au Service des Finances, les principes généraux retenus pour la gestion des investissements sont les suivants :

- les factures d'investissements sont traitées en suivant le même processus de validation que les factures relatives aux charges de fonctionnement;
- le début de l'amortissement intervient, en principe, à la fin des travaux ou lors du début de l'utilisation de l'objet;
- la charge de l'amortissement obligatoire est calculée sur la base des indications figurant dans le préavis initial;
- les investissements bénéficient d'un statut «bouclé» lorsque toutes les dépenses et les recettes sont intégrées et que le service des Finances a la confirmation du service en charge de l'investissement concerné que ce dernier peut être bouclé;
- les investissements sont considérés comme terminés lorsque l'intégralité des dépenses nettes ont été amorties par le compte de fonctionnement.

Ces principes s'appliquent de manière similaire tant lors de l'établissement des budgets que lors de la clôture des comptes, ceci dans une perspective de planification à long terme des investissements. Font exception les éventuels amortissements extraordinaires découlant de situations exceptionnelles.

Organisation du Service des Finances

Le Service des Finances est un service transversal dont le but est d'assurer aux partenaires des prestations de qualité reposant sur les principes suivants :

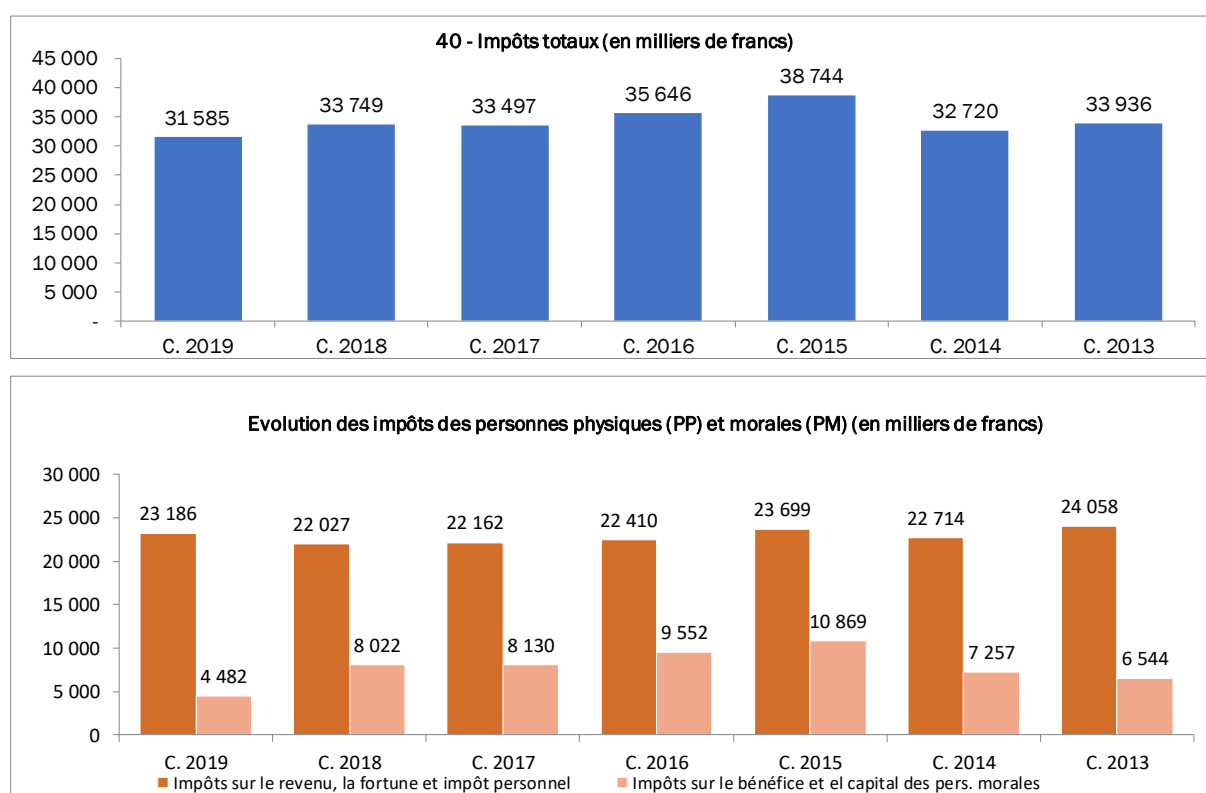
- Disponibilité;
- Compétences;
- Polyvalence et suppléance;
- Fiabilité;
- Efficience.

En 2019, l'accent a été mis sur l'harmonisation des processus post-migration des outils informatiques ainsi que sur la planification et l'analyse financière. La mise en place des visas électroniques, intervenue en avril 2019, est définitivement implémentée et assure une traçabilité des validations en conformité avec le processus qui avait été mis en place pour les visas manuscrits. En 2020, l'objectif est de maximiser l'utilisation des nouveaux outils informatiques afin de concentrer l'information et de rendre cette dernière plus accessible aux utilisateurs.

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont effectuées par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI). La rétrocession intervient régulièrement au cours de l'année facilitant la gestion de la trésorerie de la Ville.

Au mois de février suivant la clôture de l'exercice, l'ACI présente un décompte final de la perception des impôts pour l'année écoulée. Ce décompte permet au Service des Finances d'intégrer le détail des opérations fiscales dans les comptes de fonctionnement. L'ACI fournit également le montant recommandé pour la prise en compte des pertes prévisibles sur le montant des impôts à recevoir. Ce montant est considéré dans la provision pour arriérés d'impôts.



Migration ABACUS / NEST (ci-après ABACUS)

Le projet de migration ABACUS a été approuvé par la Ville de Prilly il y a plusieurs années. Cette décision a notamment été dictée par la décision de la société OFISA (fournisseur informatique) d'abandonner le développement et la maintenance de l'outil actuel de gestion comptable GEFI.

Au cours de l'année 2019, le processus de migration a été terminé et les éléments demeurant encore ouverts font partie du suivi et de l'adaptation permanente des outils de gestion.

Cependant, le Service des Finances doit malheureusement constater que l'accompagnement et le support dispensés par la société OFISA est au-dessous des attentes et, bien que le processus soit terminé, certains éléments demandés et validés par OFISA n'ont pas pu être implémentés. Cette problématique a été également observée dans de nombreuses communes du Canton.

DOMAINES & BÂTIMENTS

Bâtiments communaux

Les bâtiments ne figurant pas dans ce rapport ont fait l'objet d'un entretien annuel courant qui ne nécessite pas de commentaire particulier. A noter que le service Domaines & Bâtiments, en charge de la gestion des immeubles, propriété de ou loués par la Ville de Prilly, a fait l'objet d'une réorganisation complète. En effet, après une période de vacance dans la fonction, le Chef de service a été remplacé en septembre 2019 et quelques absences de longue durée ont encore péjoré la situation des ressources à disposition pour réaliser les travaux planifiés.

Le Château - Bâtiment administratif

Maintenance et entretien du système de sécurité des locaux (détecteurs de présence et alarme), remplacement périodique des détecteurs incendie.

Grande Salle

Remplacement du réducteur de pression et des vannes de fermeture sur l'entrée d'eau (suite aux fuites). Etude sur les mesures de sécurité incendie à mettre en place, mise en conformité à prévoir et à intégrer aux planifications futures.

Achat et pose d'un tapis de scène permettant l'utilisation appropriée de la scène (gymnastique, danse, etc.).

Renens 22 (locaux Voirie)

Réparation de la porte de garage et de la porte sectionnelle service du feu et réparation de la porte du garage voirie.

Refuge communal

Remplacement de la vitre du poêle et entretien courant ordinaire.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys (terrains de football)

Le service s'est concentré sur l'élaboration du préavis N° 6-2020 pour la reconstruction de la buvette et des vestiaires du complexe sportif de la Fleur-de-Lys. Les frais existants sont en lien avec les locations de vestiaires et buvette provisoire nécessaires à la poursuite de l'activité sportive et associative.

Castelmont

Etude sur les mesures de sécurité incendie à mettre en place, mise en conformité à prévoir et à intégrer aux planifications futures. Bibliothèque : remplacement de 3 WC au sol avec leur réservoir, d'un WC handicapé et d'un mélangeur de lavabo. 1^{er} étage : remplacement de 3 WC suspendus avec réservoir et de 3 robinets de lavabo.

St-Etienne, salle communale

Remplacement des vannes existantes par des vannes thermostatiques, remplacement de la régulation et du compteur à mazout.

Au Tilleul (Flumeaux 2)

Travaux de doublage de l'isolation phonique entre salles bébés et bureau de la directrice, remplacement du variateur de fréquence de l'ascenseur.

Bâtiment av. du Château 1

Ponçage et imprégnation des parquets garderie Amadou. Inspection des canalisations EU et curage. Des travaux seront réalisés en 2020 (mise en séparatif, chemisage des canalisations, pose d'un drainage périphérique).

Bâtiment av. des Acacias 7

Remplacement de la bâche de protection et bâche ombrage du bac à sable.

Plan-Sépey

Remplacement de 2 lits superposés y.c. sommiers, remplacement d'un meuble de cuisine pour mise aux normes d'hygiène, vidange, curage et nettoyage de la fosse à graisse. Pose des panneaux pour l'absorption phonique du réfectoire bâtiment La Renardière, décapage du revêtement des sols dans les chambres bâtiment L'Ecureuil

Piscines, forêts, vignes et divers

Piscine de la Fleur-de-Lys

Organisation d'une séance de cinéma «Open-Air», de cours d'«aqua training» pour le public. Entretien courant des installations (système de filtration, compresseur, PAC, système de désinfection, aspirateurs, chauffage, etc.), nettoyage des bassins, réfection de l'étanchéité sous la PAC, peinture des façades bois des vestiaires, végétalisation des bassins d'ornement, modification de la structure portante de l'horloge, réparation de la surface pataugeoire et réfection des escaliers des WC pataugeoire.

Piscine couverte de Fontadel

Entretien courant des installations (révision de la protection cathodique des filtres, révision des pompes de circulation, révision du fond mobile, etc.). Remplacement de l'enseigne d'entrée. Travaux de carrelage (bassin et WC).

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys

Suite à la fermeture du restaurant à fin 2018, la municipalité s'est concentrée sur le règlement du litige et la sauvegarde des intérêts communaux. Assistée de son Conseil juridique à Lausanne, elle a signé une convention réglant l'entier du différend, tant d'un point de vue bailleur que sur les aspects financiers. En parallèle, elle a recherché de nouveaux gérants répondant aux attentes et aux critères de gestion d'un établissement public communal. Suite aux dégâts causés par le locataire précédent, des travaux importants de remise en état des locaux ont été réalisés. Ces derniers feront l'objet d'un crédit complémentaire courant 2020. D'autre part, des travaux portant sur la réfection des façades bois du restaurant et des barrières ont été effectués, tout comme le rehaussement des dalles des terrasses.

Forêts

Les conditions climatiques ont fortement impacté l'état sanitaire des forêts du triage forestier intercommunal de la Venoge. 25 foyers d'arbres ont été attaqués par des insectes ravageurs et 600m³ de bois ont été coupés sur l'ensemble des forêts du groupement. Le réchauffement climatique condamne les principales espèces de résineux en plaine tel qu'épicéa et mélèze. Il faudra anticiper l'arrivée de nouvelles espèces, accompagner l'écosystème et envisager que certaines fonctions (protection/production) pourront être mises à mal pendant un temps. Le but étant de retrouver des forêts dynamiques, diversifiées et intégrer ces dimensions dans les plans de gestion.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le mercredi 2 octobre 2019 avec une classe d'élèves de 9^{ème} année (9VG7). Résultats : cépage blanc Chasselas, 1'140 kg de raisin, cépage rouge Gamaret, 805 kg de raisin.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient, en copropriété, à la Ville de Lausanne (4/5^{èmes}) et à celle de Prilly (1/5^{ème}).

Bâtiments scolaires

Collège du Centre

Remplacement de deux parquets dans les salles CE6 et CE11, planification faite pour l'ensemble à raison de 2 classes par an.

En Plantinel

Révision générale de la porte d'entrée et de la fenêtre sur cour.

Pavillon scolaire de Corminjoz

Achat de la structure modulaire mise en place dès la rentrée scolaire de l'été 2017, par le biais du préavis N° 12-2018. Rien de particulier à signaler sur cet objet.

Collège secondaire du Grand-Pré

Entretien et réparation des stores. Préavis concernant l'étude et la rénovation de l'immeuble rédigé et transmis à la direction de l'ASIGOS pour suite à donner.

Sociétés Immobilières

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Grand-Vigne 11

Le Conseil d'Administration de la SI Sous le Collège SA a travaillé en 2019 sur la valorisation des parcelles communale N° 666 et propriété de la SI N° 664. Suite à la décision de mettre ces parcelles en DDP auprès d'un investisseur externe, un appel d'offre a été réalisé. C'est au final la Caisse Intercommunale de Pensions, par le biais de son mandataire Retraites Populaires, qui a remporté ce marché. Le détail de l'opération est traité par les préavis N° 13-2019, N° 14-2019 et N° 15-2019. Une prolongation du contrat de prêt à usage, signé la première fois en 2012, avec l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF), pour l'immeuble locatif et le pavillon ex-scolaire, a été accordée afin que ces locaux vacants ne soient pas occupés de manière illégale.

Combette 26-28

Réfection complète de 3 appartements suite au départ des locataires.

Confrérie 23

Entretien courant.

Confrérie 36A et 36B

Remplacement du système de distribution du chauffage (ancien chauffage électrique) par des radiateurs et raccordement de l'immeuble au chauffage à distance (CAD).

Chasseur 24

Entretien courant.

Temples et cultes

Temple de Broye

Entretien courant.

Temple de Saint-Etienne

Participation aux frais d'entretien courant des locaux de l'Association de Paroisse.

Temple de Broye

Entretien courant.

En outre, le temple a été mis à l'honneur lors des Journées européennes du patrimoine les 14 et 15 septembre 2019, dont la thématique était *Couleurs*, en faisant découvrir ce vénérable édifice et ses magnifiques peintures de Louis Rivier. Plus de 500 visiteurs sont venus à Prilly pour l'occasion.



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets ménagers

La population prillérane a produit près de 4'800 tonnes de déchets urbains en 2019. On observe une augmentation de la production de déchets par personne de 1.6 % pour atteindre 380 kg par habitant. Cette tendance est stable depuis quelques années et relativement préoccupante. La production de déchets incinérables volumineux en est la principale cause en 2019. Une forte augmentation de la production de déchets de bois est également visible au niveau des apports à la déchèterie intercommunale de Malley. Le taux de recyclage de la Ville est relativement stable autour de 62 %. Ainsi que celui liée aux déchets collectés en porte-à-porte à 61 %.

Statistiques déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en	2019	2018	2017	2016
- déchets incinérables (OM + encombrants)	132 kg	131 kg	123 kg	123 kg
- déchets végétaux	76 kg	77 kg	78 kg	79 kg
- papier/carton	62 kg	64 kg	64 kg	67 kg
- verre usagé	35 kg	35 kg	35 kg	37 kg

Taux de recyclage 2019 des déchets collectés en porte-à-porte : 61 %

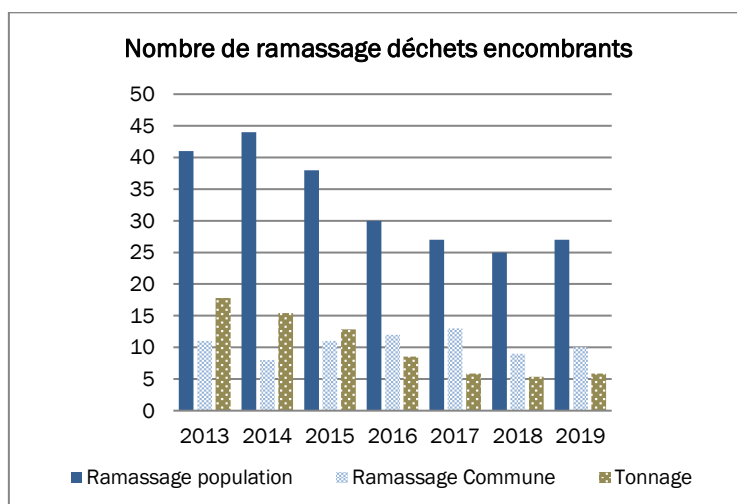
Taux de recyclage 2019 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : 62 %

Déchèterie mobile

La fréquentation des déchèteries mobiles est répartie légèrement à la hausse excepté pour celle du centre qui peine à trouver son public. La quantité des déchets collectés est stable quoiqu'un peu à la baisse avec près de 17 tonnes collectées. Une grande partie de cette quantité est composée de déchets volumineux incinérables (encombrants).

Ramassage sur appel des déchets encombrants

En matière de ramassage des déchets encombrants, le Service Energie & Environnement est intervenu, sur demande, au domicile de 27 habitants prillérans et pour une dizaine de bâtiments communaux et scolaires, pour environ 6 tonnes de déchets collectées.

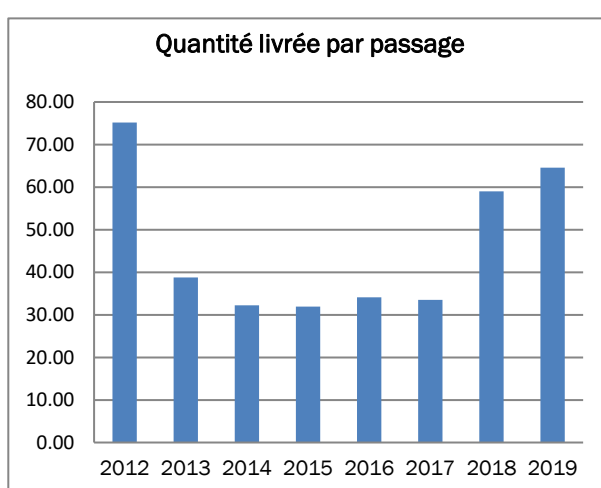
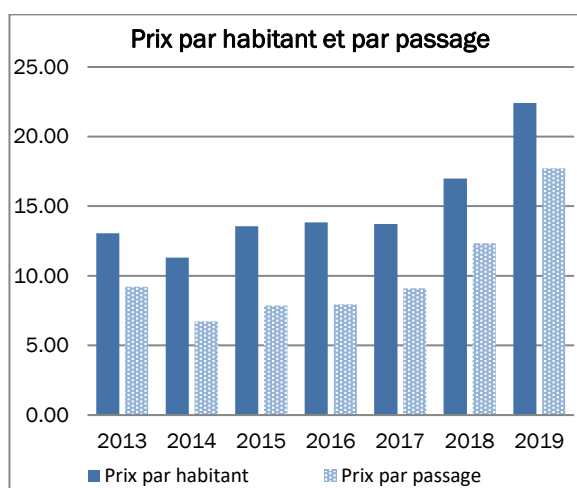
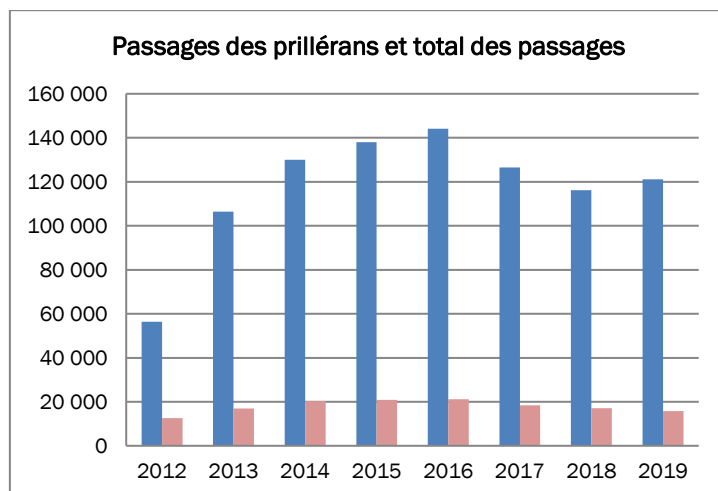


Déchèterie intercommunale de Malley

La Ville de Lausanne a adapté sa procédure de répartition des charges de la déchèterie intercommunale dès 2018 avec une augmentation des coûts pour les communes partenaires. En 2019, le service lausannois de la propreté urbaine a pris en compte une participation des communes de Renens et Prilly à une part des frais fixes du Centre intercommunal des déchets (et non uniquement des frais fixes de la déchèterie). Cette nouvelle adaptation a renchéri les coûts de la déchèterie qui ont augmenté de 60 % en 2 ans.

Concernant les aspects techniques, la fréquentation est en légère baisse depuis 4 ans où le nombre de passages par an est passé de 18'000 à moins de 16'000 en 2019. La quantité de déchets par passage est par contre à la hausse avec plus de 60 kg livrés par passage.

Un projet de nouvelle convention d'utilisation du site a été élaboré en 2019 et devrait être formalisé par les Communes de Renens, Prilly et Lausanne en 2020. Au vu de la fréquentation toujours plus grande du centre intercommunal des déchets, un réaménagement conséquent du lieu et de ses infrastructures est prévu dès 2020.



Dépose sauvage, littering, lieux problématiques

Le contrôle des sacs non conformes s'effectue toujours régulièrement mais la population contrevenante fait maintenant bien attention à ne pas laisser de traces, ce qui rend le travail des équipes sur le terrain de plus en plus frustrant. Sur les nombreux sacs noirs collectés, seules 10 personnes ont pu être dénoncées.

Il existe toujours plusieurs lieux de dépose sauvage sur le territoire. Une collaboration avec les gérances et propriétaires des constructions les plus proches est développée pour limiter ces nuisances. Mais la lutte contre les mauvais comportements demeure difficile et l'application du règlement communal en la matière est complexe.

Energie & Environnement

Suivi de la politique «Energie-Climat» 2016-2020

La politique Energie-Climat de la Commune fixe plusieurs objectifs quantitatifs à atteindre et liste les projets phares à réaliser d'ici à 2020, date du réaudit «Cité de l'énergie» en vue d'une labellisation «Gold» (document en ligne sur le site Internet communal).

Voici un bref aperçu de la mise en œuvre du plan d'actions en 2019.

Le développement de Malley se poursuit avec le suivi du déploiement des différents quartiers labellisés «site 2000 Watts». Le plan d'affectation Gazomètre a notamment été re-certifié «site 2000 Watts» en 2019 et le service Energie & Environnement a assisté la Fabrique pour contrôler le respect des contraintes énergétiques au niveau du projet de construction sur Malley-gare par CFF Immobilier. Les premières discussions avec les propriétaires du plan d'affectation Viaduc, concernant le concours d'architecture et d'espace public, ont permis de définir les enjeux en matière d'énergie et de climat.

Parallèlement au développement du sud de la Ville, le projet de reconstruction du complexe sportif de la Fleur-de-Lys a été élaboré avec l'objectif de réaliser une rénovation/extension labellisée Minergie-ECO. Les travaux devraient débuter en 2020. La Bâtiment de Confrérie 36, propriété de la SI Sous le collège SA, a subi des travaux conséquents en 2019 avec le changement de son système de chauffage et le renouvellement de toute la distribution thermique. Ces réalisations sont les prémices d'une rénovation exemplaire complète de cet immeuble.

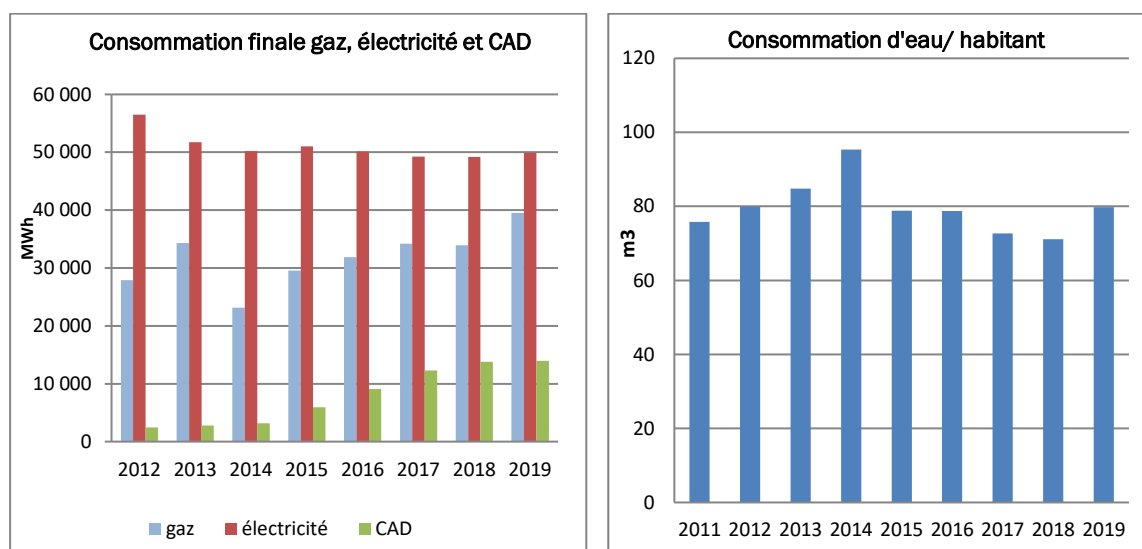
En matière de production renouvelable sur le territoire, la Ville de Prilly a mis en place une action incitative auprès de propriétaires en vue de développer le potentiel solaire photovoltaïque des toitures du territoire. Un travail conséquent a également été effectué afin de proposer au législatif prilléran une adaptation de la taxe sur l'électricité pour le Fonds Energie et le prélèvement de deux nouvelles taxes, respectivement pour le développement durable et l'éclairage public.

En fin d'année, l'état des lieux annuel «Cité de l'énergie» a démontré à la Municipalité qu'une procédure de certification européenne «Cité de l'énergie GOLD» ou «European Energy Award» était possible. Ce processus d'audit devrait être lancé en 2020.

En matière de mobilité, le groupe de travail des délégués à l'énergie du district de l'Ouest, piloté par Prilly, a cofinancé, avec l'aide du SDOL, une étude de l'UNIL sur les vélos à assistance électrique en interrogeant les bénéficiaires des subventions communales. Le résultat démontre que les attentes sont relativement fortes en matière de cheminements cyclables.

Consommation énergétique du territoire prilléran

La consommation d'électricité est stabilisée depuis quelques années et une légère diminution s'observe même en matière de consommation par habitant. La consommation de gaz continue d'augmenter. Cette évolution est principalement due au remplacement des chaudières à mazout et au démarchage très efficace du service du gaz lausannois pour mettre en avant cette énergie de transition. La consommation du chauffage à distance a vu sa progression ralentir, le gros du développement du réseau sur Prilly ayant été finalisé. 2019 voit une très forte augmentation de la consommation d'eau du territoire, cette croissance est à l'heure actuelle difficilement explicable.

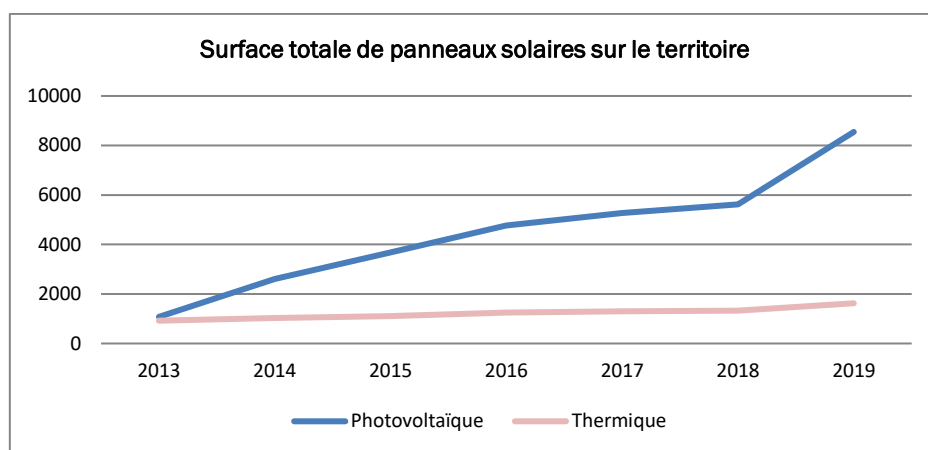


Bilan énergétique annuel du parc bâti communal

Le rapport Enercoach pour la saison de chauffe 2018-2019 est présent sur le site Internet communal. Il présente un état de la situation énergétique de chaque bâtiment et liste les consommations totales du bâti par type d'énergie et par source. Les bâtiments sont également classés selon leur performance énergétique globale. On y observe une évolution positive en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergies renouvelables.

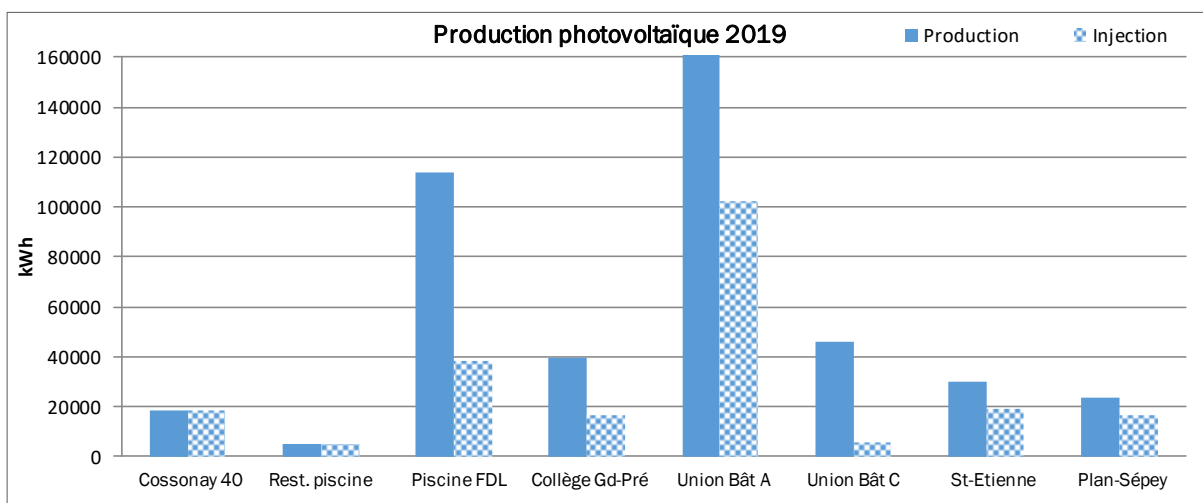
Parc solaire du territoire

La Ville de Prilly suit l'évolution du parc solaire du territoire aussi bien en matière de panneaux solaires thermiques que photovoltaïques. Une croissance très forte de l'implantation de panneaux photovoltaïques est observée en 2019. Elle est liée à la construction du CSM et à l'appel d'offres groupé réalisé par la commune. A ce rythme, l'objectif communal fin 2020, fixé à 1 m² de panneaux solaires par habitant, devrait pratiquement être atteint.



Parc photovoltaïque de la Commune

Les huit installations photovoltaïques de la Commune n'ont pas nécessité d'interventions en 2019. La production totale a atteint 423'000 kWh dont 50 % ont été consommés en direct.



Adresse	Installation	Année	Coût de l'installation	Surface (m2)	Puissance (kWc)	2019		
						Production (kWh)	Injection (kWh)	% injecté
Cossonay 40	Administration (RPC ¹ active)	2010	130'000.00	136	18.4	18439	18439	100
Sentier Fleur de Lys 4	Restaurant piscine	2012	25'000.00	35	5	5234	5234	100
Sentier Fleur de Lys 2	Piscine FDL	2014	200'000.00	717	112.2	113814	38330	34
Grand-Vigne 3	Collège Gd-Pré	2014	101'700.00	300	46.7	39270	16715	43
Chasseur 16	Union Bât A	2015	306'795.00	905	140.8	169922	102350	60
Union 5	Union Bât C	2015	87'462.00	258	40	45861	5384	12
Vieux collège 3	Temple St-Etienne	2016	64'000.00	178	29.4	30040	18711	62
Rte des renards 49	Gryon - Plan-Sépey	2016	61'000.00	119	21	23324	16744	72
TOTAL			975'957.00	2'648	414	445904	221907	50

¹ Rétribution à prix coûtant

Appel d'offres groupé photovoltaïque

La Ville de Prilly a organisé un appel d'offres groupé pour le photovoltaïque en 2019. Elle a encouragé les propriétaires prillérans à s'équiper de panneaux solaires en les soutenant techniquement dans le processus. La Commune a pris en charge la moitié des coûts d'étude et de réalisation d'un appel d'offres groupé avec un bureau d'ingénieur spécialisé et a proposé un suivi de fin de travaux pour certains projets. Environ 80 personnes ont participé à la première séance d'information. Au final, 15 projets ont été intégrés à l'appel d'offres groupé et 14 sont sur le point d'être finalisés. Élément innovant dans cette campagne, la majorité des projets concerne des copropriétés où des communautés d'auto-consommateurs et regroupement de consommation propre (RCP) ont été mis en place. Cette action aura permis d'ajouter plus de 1'000 m² de panneaux solaires sur le territoire communal et de contribuer à l'atteinte future d'un des objectifs de la politique énergie climat de la Commune qui vise 1 m² de panneaux solaires/habitant.

Rénovation/extension du complexe sportif de la Fleur-de-Lys

Le service Energie & Environnement a participé à l'élaboration des aspects énergétiques du projet de rénovation/extension du Complexe sportif de la Fleur-de-Lys. Le bâtiment devrait être certifié Minergie-ECO rénovation. Une étude a été menée sur les différentes solutions de chauffage et d'eau chaude sanitaire afin d'offrir un projet optimal en matière de production d'énergie renouvelable et de confort pour les utilisateurs. La couverture de la partie sud de la toiture devrait être constituée uniquement de panneaux solaires.

Bâtiment administratif : pose d'un réducteur de tension

Le bâtiment administratif est l'immeuble du patrimoine communal ayant la plus forte consommation d'électricité au mètre carré. Dès lors, il est intéressant d'y installer un réducteur de tension qui permet une diminution de la consommation et donc un retour sur investissement intéressant. La pose de l'appareil était prévue pour tout début 2020.

Confrérie 36: renouvellement de la distribution chauffage et de la production de chaleur

Le bâtiment de Confrérie 36 a été choisi par le Conseil d'administration de la SI Sous le collège SA comme projet pilote. L'objectif est d'effectuer une rénovation énergétique exemplaire et d'en faire un immeuble répondant aux exigences de la société à 2000 watts à l'horizon 2025. Pour ce faire, il devra consommer une énergie majoritairement renouvelable et atteindre de très hautes performances en matière d'isolation (Minergie P ou équivalent).

De par les contraintes d'assainissement impératives de la chaudière à mazout et de la distribution de chaleur dans les appartements, des travaux de renouvellement des installations de production de chaleur ont été réalisés avant la rénovation de l'enveloppe thermique et ce malgré le mauvais bilan énergétique du bâtiment. En collaboration avec CADouest, un projet de contracting ou plutôt d'abonnement énergétique a été mis en place. Un raccordement au CAD a été effectué et couplé à une pompe à chaleur géothermique, le tout de l'investissement de départ pris en charge par CADouest. Seuls les travaux de renouvellement de la distribution du chauffage ont été assumés par la société immobilière. Cette installation devrait permettre de consommer de l'énergie à plus de 70% renouvelable, une fois le bâtiment rénové selon un standard énergétique très élevé.

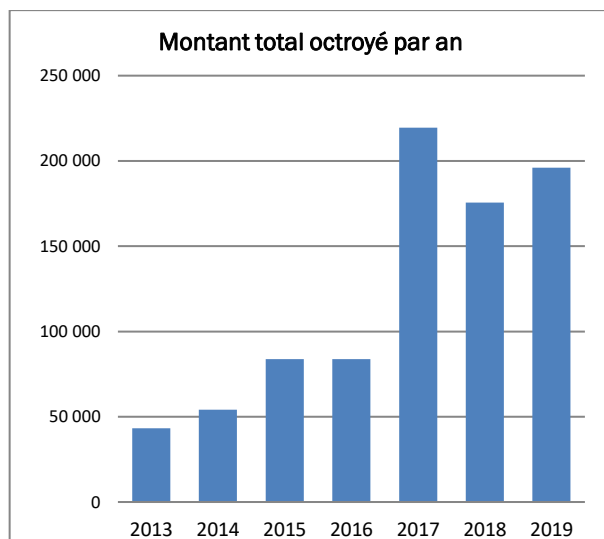
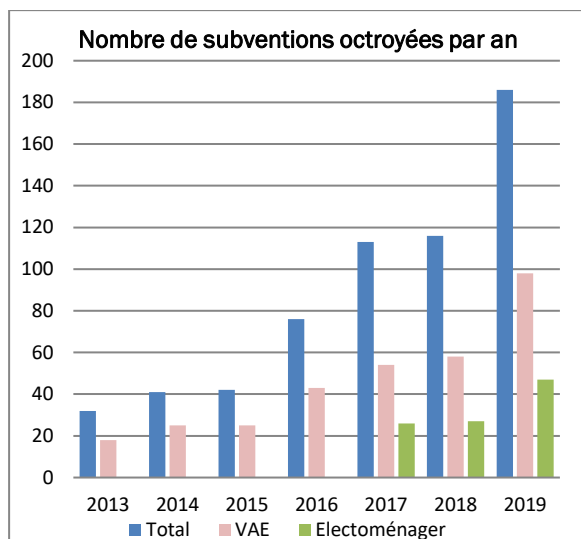
CADouest SA

Au 31 décembre 2019, 39 bâtiments prillérans étaient raccordés au chauffage à distance, soit 7 de plus qu'en 2019. Un peu plus de 400 mètres de conduites supplémentaires ont été posées sur sol prilléran. La société a vendu un peu plus de 27'000 MWh de chaleur en 2019, dont près de 14'000 MWh à Prilly.

Le projet de réseau d'échange thermique avec l'ajout d'un troisième tube "basse température" au sud du territoire reste en cours de développement. Les négociations avec les porteurs de projets immobiliers sont cependant délicates.

Fonds Energie & Environnement

Le Fonds Energie & Environnement a octroyé 186 aides financières en 2019, dont 98 pour des vélos à assistance électrique (VAE) et 47 pour des appareils électroménagers. Les demandes d'aide pour l'achat de vélos à assistance électrique ne cessent de progresser et démontrent l'intérêt grandissant de la population prillérane pour les déplacements cyclables.



Le nombre de subventions octroyées a continué d'augmenter ainsi que le montant total des aides financières. Il a atteint CHF 195'944.- en 2019, soit CHF 105'000.- de plus que l'enveloppe annuelle accordée au Fonds Energie & Environnement, qui correspond à la redevance sur l'électricité de 0,18 cts/kWh (environ CHF 90'000.-) additionnée à la rétrocession partielle de la taxe CO₂ (CHF 15'000.-). Ce bilan justifie l'augmentation de la taxe sur l'électricité pour l'énergie à 0,4 ct/kWh validée par le Conseil communal en fin d'année.

Adaptation de la taxe pour l'énergie, prélèvement d'une nouvelle taxe pour le développement durable

En 2019, la Municipalité a proposé au Conseil communal d'augmenter la taxe sur l'électricité pour l'énergie à 0,4 ct/kWh et de prélever deux nouvelles taxes pour le développement durable et pour l'éclairage public, respectivement de 0,2 ct et 0,3 ct/kWh. Au vue de la forte demande de subventions concernant le Fonds Energie et de l'intérêt de la population pour des aides financières au niveau de la biodiversité, la taxe pour l'énergie a été augmentée et une nouvelle redevance pour le développement durable validée. Malheureusement, la taxe concernant l'éclairage public a été refusée alors que le niveau de performance énergétique de ce réseau n'est pas optimal et que des investissements seraient nécessaires.

Publibike

Grâce à la coordination de la commune, notamment pour trouver un cofinancement, une station de vélo en libre-service Publibike a été implantée au centre de Prilly, devant le centre commercial COOP. Elle sera financée pendant 3 ans principalement par CADouest et dans une moindre mesure par l'association des commerçants de Prilly-centre. La ville apporte également une petite contribution financière à ce projet. Cette station vient consolider l'offre de vélos en libre-service sur Prilly et améliorer le maillage avec ses communes voisines Renens et Lausanne. Le personnel communal, grâce à la participation financière prillérane, peut utiliser ce service gratuitement.

Etude sur les vélos à assistance électrique (VAE) en collaboration avec l'UNIL et le SDOL

Le groupe de travail Energie & Environnement de l'Ouest lausannois a proposé de cofinancer une étude sur les vélos à assistance électriques déjà entreprises à Lausanne par l'université de Lausanne. Le SDOL a salué l'initiative et a également largement participé financièrement à ce projet. Un rapport détaillé, réalisé par l'équipe du professeur Patrick Rérat, basée sur les informations transmises par tous les demandeurs de subventions pour VAE de l'Ouest lausannois, a pu mettre en avant un certain nombre d'éléments susceptibles d'appuyer les communes de l'Ouest dans leur politique de mobilité.

En résumé, l'achat de ce type de vélo est en très forte augmentation dans l'Ouest. Le potentiel des VAE n'est pas encore atteint avec seulement 3% des ménages équipés contre 7 % en Suisse. La majorité de utilisateurs de VAE l'utilise plusieurs fois par semaine. 85 % des sondés ressentent un manque de sécurité sur la route et estiment que les aménagements cyclables sont trop faibles dans l'Ouest lausannois.

Campagne de gestion de la mobilité auprès des entreprises

Au même titre que d'autres communes de l'Ouest, la Ville de Prilly a lancé une campagne pour la gestion de la mobilité dans les entreprises ou institutions publiques de plus de 50 employés sises sur le territoire communal. 13 sociétés étaient concernées dont 2 institutions publiques, Polouest et les écoles secondaires. 12 courriers ont été envoyés, 8 contacts téléphoniques ont pu être établis, 3 entreprises sont déjà affiliées à un plan de mobilité, 2 entreprises ont profité de l'état des lieux gratuit par un bureau spécialisé et une entreprise est susceptible d'entreprendre un nouveau plan de mobilité. La Ville de Prilly va continuer de suivre ces entreprises en 2020 et notamment les écoles secondaires et Polouest avec qui les discussions sont toujours en cours. A noter que la campagne sur Renens a été plus fructueuse et que les Transports publics lausannois vont remettre en place un plan de mobilité notamment pour le site de Perrelet, ce qui pourrait impacter positivement Prilly en matière de trafic pendulaire.

Equiwatt

En collaboration avec la Ville de Prilly, le programme Equiwatt de la Ville de Lausanne a contacté par courrier les entreprises prillérans afin de leur offrir différentes aides financières pour un pré-diagnostic énergétique gratuit et pour toute action de performance énergétique.

Manifestations et activités

Comme chaque année, le service Energie & Environnement a organisé plusieurs événements en 2019. Il a également soutenu certains projets menés par des membres de la société civile.

Clean-up Day

Comme les années précédentes, une action de nettoyage de la forêt de Cery a été organisée avec trois classes secondaires. Au vu de l'intérêt grandissant des écoles pour des actions d'utilité publique, le service Energie & Environnement va étudier d'autres possibilités de collaboration. En 2019 une dizaine de classes étaient volontaires pour venir nettoyer les espaces verts prillérans!

Action de prêt de vélo à l'abribus

Une action de prêt de vélo a eu lieu pendant tout le mois de mai 2019 à l'abribus de Prilly-centre. Vélos électriques et classiques ont été mis à disposition de la population et la gestion des prêts a été assurée par les personnes apprenties à la Ville de Prilly.

Exposition développement durable

Une exposition itinérante, créée par la Ville de Genève et illustrant les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU a pris place sur la place du Collège-centre en fin d'été 2019 et jusqu'au mois de novembre. Chaque objectif était illustré de manière pédagogique par un cliché du photographe Dario Lanfranconi. La Ville de Prilly y a exposé sous forme de deux panneaux une liste d'actions prises par l'administration communale et répondant à ces différents objectifs.

EnergyDay

Prilly a organisé une vente de bouilloires électriques sur la place du marché dans le cadre de l'Energyday 2019 organisé par SuisseEnergie. Cette action a eu un franc succès.

Ruches urbaines

La météo instable du printemps 2019 a eu un impact négatif sur le rucher prilléran. Une colonie a été perdue mais a pu être remplacée par un nucléi, la récolte n'a atteint que 40 kg. Cette dernière n'a donc pas été proposée à la population, seuls les membres du Conseil communal et le personnel de l'administration ont pu acheter du miel. La qualité de ce dernier s'est avérée très bonne avec un taux d'humidité très faible et une certification «label d'or».

La gestion du rucher a été assumée par deux apiculteurs bénévoles, ancien ou actuel employés communaux, et le soutien de l'ancien Président de la société d'apiculture lausannoise.

Four à pain

En 2019, le four à pain a fonctionné chaque jeudi, avec la vente de pains bio à l'ancienne. Un nouveau boulanger a repris la gestion de cette production de pains en y ajoutant une touche exotique très appréciée avec occasionnellement des spécialités afghanes. Une clientèle fidèle est présente chaque semaine. Des activités pédagogiques liées à la confection du pain devraient être mises en place en 2020.

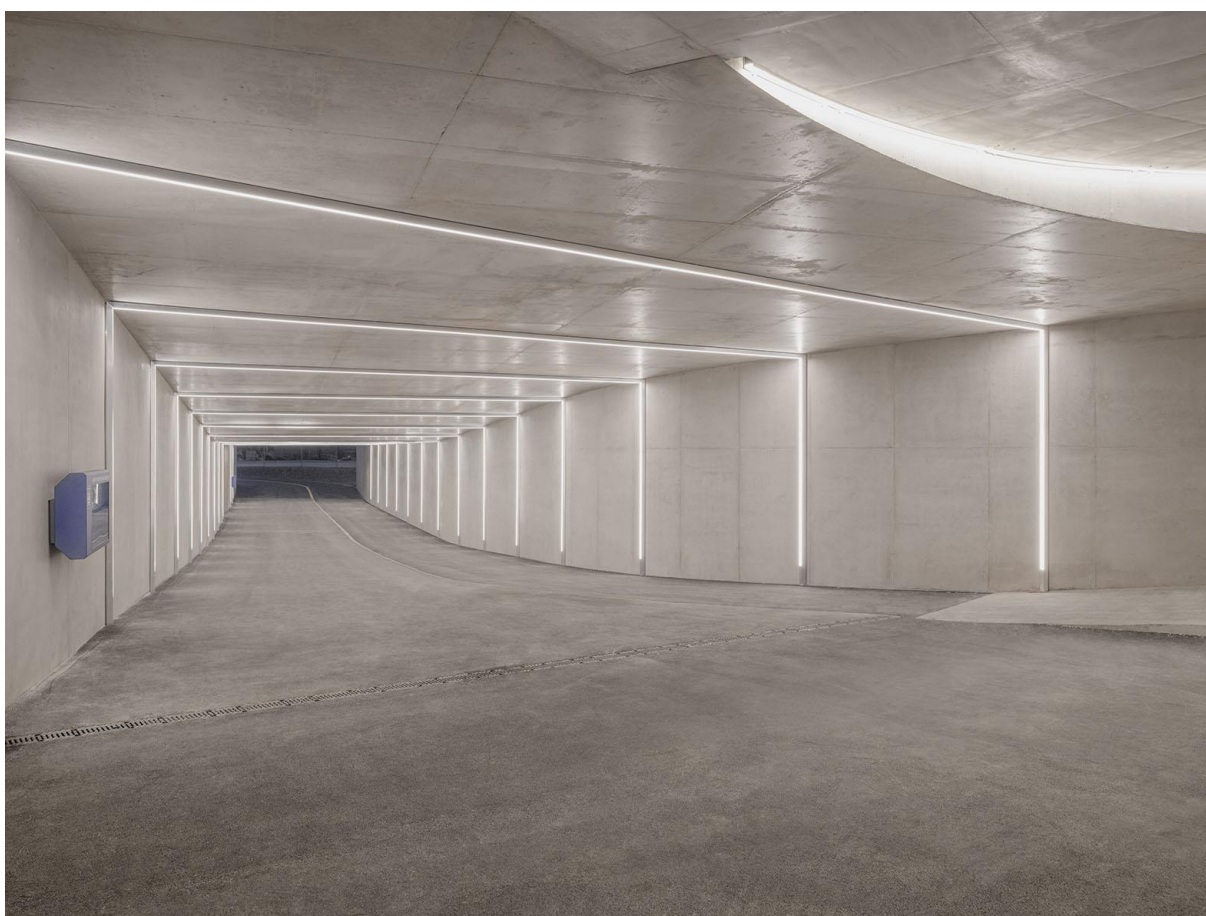
TRAVAUX & VOIRIE

Routes et infrastructures

Passage inférieur des Coulisses - Préavis 17-2017

Les travaux de génie civil se sont poursuivis de janvier à octobre 2019 avec les étapes importantes suivantes : réalisation du radier et de la sur-profondeur pour l'installation des tuyaux du chauffage à distance, coffrage et bétonnage des dalles de toiture et des murs verticaux, réalisation de la rampe et des escaliers hélicoïdaux, dépose des 2 ponts provisoires sur les voies CFF (juillet 2019), création de la fosse pour les 2 ascenseurs, aménagement de la sortie au sud des voies CFF et pose finale des enrobés. La fin du gros œuvre a été célébrée par un bouquet de chantier qui s'est déroulé sur site, fin octobre 2019, en présence de la Commission de construction, des mandataires et des entreprises.

Le second œuvre a été réalisé de novembre à fin décembre 2019 avec les installations électriques (pose des arches lumineuses dans le passage sous voies, pose de luminaires encastrés dans les engravures au plafond de la rampe vélos et de la rampe menant au quai central, pose de luminaires encastrés ponctuellement dans la main-courante des escaliers), la mise en place des ascenseurs, la pose des panneaux et des écrans CFF ainsi que la réalisation de la signalétique.



L'ouverture officielle du passage inférieur des Coulisses, rebaptisé le «Trait d'union», a eu lieu le 8 janvier 2020, jour de la cérémonie d'ouverture des JOJ 2020, en présence du Syndic de Prilly, ainsi que du Syndic et de la Municipale de l'Urbanisme et des Travaux de Renens.

Il a été énormément emprunté pendant la manifestation des JOJ 2020 permettant aux usagers, d'une part, de transiter facilement entre les deux sites de compétition (Vaudoise aréna et Malley 2.0) et d'autre part, d'accéder directement au quai central de la halte Prilly-Malley depuis le passage sous voies. Il est également utilisé lors des matchs de hockey disputés dans la nouvelle patinoire.

Il s'agit d'un ouvrage unique en Suisse où la structure entrelace une rampe à vélos et un escalier pour les piétons.



Réfection des réseaux à l'av. de la Rochelle et au ch. de la Pommeraie - Préavis 07-2016 et 15-2017

En raison du trafic accru généré par le chantier CADouest SA à l'av. de Floréal, la finition du ch. de la Pommeraie avait été volontairement remis. Ces travaux ont été réalisés les 15 et 16 août 2019, clôturant ce chantier.

Réfection des réseaux dans le secteur des chemins des Baumettes et de la Moraine - Préavis 17-2016

Tous les travaux de raccordement des biens-fonds ayant été réalisés, la pose des tapis finaux a pu intervenir en 2019 déjà, du 6 au 9 août. Ce chantier a donc pu être clôturé.

Contrôle de l'évacuation des eaux des biens-fonds privés - Préavis 22-2016

Les deux bureaux mandataires continuent leur travail d'inspection des biens-fonds.

Le bureau SD Ingénierie SA a récupéré son retard pris l'an passé. Les propositions de mise en conformité seront établies ensuite.

Le bureau Ribl SA a lui pris un peu de retard dû principalement à la difficulté rencontrée pour joindre les propriétaires. En revanche, les rapports et les propositions de mise en conformité sont plus synchrones.

Globalement, les objectifs annuels planifiés du projet sont tenus et les informations récoltées sont de qualité.

Anticipations sur le domaine public

En 2019, 63 demandes d'anticipation sur le domaine public ont été déposées. Les émoluments perçus pour 34 permis se sont élevés à CHF 57'400.- au total. Les avis ne sont pas facturés s'ils concernent des travaux de la Commune ou de maintenance des réseaux des Services industriels de la Ville de Lausanne.

Etudes et réalisations diverses

Géomatique

L'année 2019 a vu l'acceptation du préavis pour la mise en place d'un géoportail communal. Deux possibilités étaient présentées, et c'est la variante en pleine autonomie avec Camp2camp qui a été retenue. La mise en production du géoportail est prévue pour l'automne 2020. Ce projet représente un pas important pour le SIT de Prilly et l'application de la LGéo.

La gestion des infrastructures routières a pu être finalisée, sur la base du modèle de données de la Ville de Nyon et des relevés de terrain du bureau Nibuxs, dont les couches devront maintenant être utilisées pour ladite gestion.

L'acquisition du GPS a permis le relevé de toutes les grilles de routes et gueulards entretenus par le personnel de la voirie. Ce sont ces derniers qui ont procédé à ce relevé après prise en main de l'appareil.

Les données des réseaux de swisscom et du CADOuest ont été ajoutées à la base de données.

Les données du PGA, notamment les degrés de sensibilité au bruit, ont été ajoutées. Ceci a permis la mise en place d'un thème dédié au Service de l'Urbanisme et des Constructions, qui servira de base pour la suite de ses besoins.

Le nombre de commande de géodonnées via l'ASIT continue son avancée avec une augmentation de l'ordre de 10% par rapport à 2018.

2019 a également vu quelques changements au niveau du SIT, bien que non visibles pour les utilisateurs :

- L'intégration des données de la mensuration officielle se fait désormais via le modèle Interlis-2, qui garantit plus de stabilité à long terme et représente un standard suisse de structuration de données géographiques.
- Redéfinition des droits informatiques des utilisateurs sur la partition dédiée au SIT. Les utilisateurs ont désormais des accès en fonction de leur service.
- Passage à la version 3 de QGIS, représentant un grand pas dans le développement du software.
- Le SDIS a confirmé son intérêt pour un accès à QGIS après le départ du précédent Commandant. Les travaux en cours pour le géoportail permettront d'apporter une solution plus intéressante pour le SDIS.

Aménagements routiers pour une exploitation en bus articulés de la ligne 33 tl

Les études des aménagements nécessaires pour une bonne circulation des futurs bus articulés de la ligne 33 ont été menés et butent sur quelques problèmes stratégiques complexes qui nécessitent plus d'investigations. Un complément d'étude sera donc nécessaire.

Stationnements vélos

Pour donner suite au préavis N° 20-2017 et dans le cadre des financements PALM, une mesure prévoit la création de zones de stationnement pour cycles sur plusieurs sites prillérans. Une première phase de recensement a permis d'identifier 30 sites pertinents, puis de concevoir un projet d'aménagement pour chaque site. La suite consistera à réunir les offres d'entreprises et à formaliser le co-financement de cette mesure pour finalement construire ces infrastructures.

Tranquillisation du ch. de la Suetta

A la demande de nombreux habitants du ch. de la Suetta, le Service des Travaux et Voirie a étudié la mise en zone 30 de l'axe routier. Comme toujours, la suppression des passages piétons, conséquence obligatoire de la légalisation d'une telle limitation de vitesse, est difficile à mettre en œuvre. Il a donc été décidé de réaliser une tranquillisation du trafic automobile par une alternance latérale des zones de parage et la construction d'un bastion pour piétons, tout en maintenant la limitation de vitesse usuelle. Cette méthode s'est avérée efficace puisqu'en pratique, les mesures de vitesse effectuées après les aménagements montrent que la vitesse moyenne est dorénavant de 31 km/h, ce qui confirme un gain en sécurité sans perte de confort pour les piétons.

Sécurisation des passages piétons de la rte de Cossonay

Dans le cadre des mesures destinées à sécuriser les traversées piétonnes et en particulier les cheminements des élèves, la ville de Prilly a modifié les passages piétons de la rte de Cossonay au droit du Centre commercial et de l'Administration communale par la construction de bastions centraux. Dans la foulée, une partie de la chaussée de la route a également été refaite devant la place du Collège.

Sécurisation du passage piétons de l'av. de la Confrérie 32

Profitant des travaux de CADOuest sur l'av. de la Confrérie, le Service des Travaux et Voirie a amélioré la sécurité des usagers en réaménageant le passage piétons par la réfection de la chaussée et la construction de deux bastions latéraux.

Activités et prestations diverses

Entretien des routes

Force est de constater que Prilly se développe maintenant autour de deux centres distincts, celui, historique, du carrefour Cossonay-Chasseur, et celui, plus récent et en devenir, de la halte CFF Prilly-Malley. Ce constat a amené le Service à réorganiser son équipe de voirie pour permettre un traitement de même qualité de ces deux centralités dont le nombre d'usagers est comparable.

Ainsi, les tournées de nettoyage et de collecte des déchets ont été modifiées, testées, ajustées, et mises en pratique. Ce travail de longue haleine a été réalisé en impliquant tous les praticiens, qui effectuent maintenant une rotation de 4 services sur les tâches de nettoyage des chaussées, de ramassage des poubelles, de nettoyage des toilettes publiques et des passages inférieurs.

D'autre part, lors de la maintenance périodique des éclairages des passages inférieurs de Prilly, l'ensemble des ampoules à incandescence et des tubes fluorescents ont été remplacés par des LED.

Entretien des espaces verts

Outre les travaux usuels d'entretien des espaces verts et des arbres de Prilly, l'équipe des Parcs et Promenades a mis un accent particulier sur le cimetière communal.

Dans la lutte permanente contre les espèces envahissantes, les Collaborateurs ont entamé la réfection des cheminements gravillonnés qui longent les tombes. Le travail consiste à retirer tout le gravier en place, actuellement simplement posé sur la terre végétale, et de réaliser une fondation en grave et en géotextile, ensuite recouvert de gravier. Cette structure isole la terre végétale et empêche les végétaux de se développer sous les gravillons.

Le lutte contre la pyrale du buis, passée dorénavant d'une périodicité annuelle à semestrielle, n'est efficace qu'à condition d'utiliser massivement des produits phytosanitaires que la Commune s'est engagée à proscrire. En conséquence, les Jardiniers de la Ville ont proposé de réduire, voire à terme de supprimer, les haies de buis du cimetière. Ce travail est en cours.

Finalement, dans un souci de cohérence, la bonne application des dispositions du règlement communal sur les cimetières, en matière d'aménagement et d'entretien des tombes, a été vérifié et un certain nombre de cas ont été identifiés. Après prises de contact avec les familles des défunts, lorsque celles-ci sont possibles, les tombes en question ont été remises en conformité.

Manifestations

Le personnel du Service des Travaux et Voirie a une fois de plus répondu présent, au grand complet, pour la mise en place et le retrait des installations nécessaires aux manifestations communales telles que Fêtons Prilly et la Fête nationale. Le Service a en outre mis à disposition du matériel pour 51 manifestations diverses organisées par des sociétés ou associations locales.

URBANISME & CONSTRUCTIONS

Permis de construire et d'habiter

Permis de construire et/ou démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	16
Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques	17
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	7
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	2
Nombre de permis refusés	4
Nombre de permis octroyés	10

- Avec logements : 3 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, avec augmentation de logements ou pièces. 2 permis de construire pour des travaux de réfection de villas, sans augmentation de logements ou pièces (isolation périphérique, pose de velux, diverses modifications). 2 permis de construire concernant des modifications aux projets initiaux.
- Sans logement : 3 permis de construire relatifs à des transformations intérieures d'immeubles commerciaux, notamment la création de nouvelles surfaces commerciales.

Nombre de procédures de recours ouvertes : 1 au Tribunal cantonal

Nombre de procédures de recours clôturées : 1 au Tribunal fédéral

Permis d'habiter/utiliser

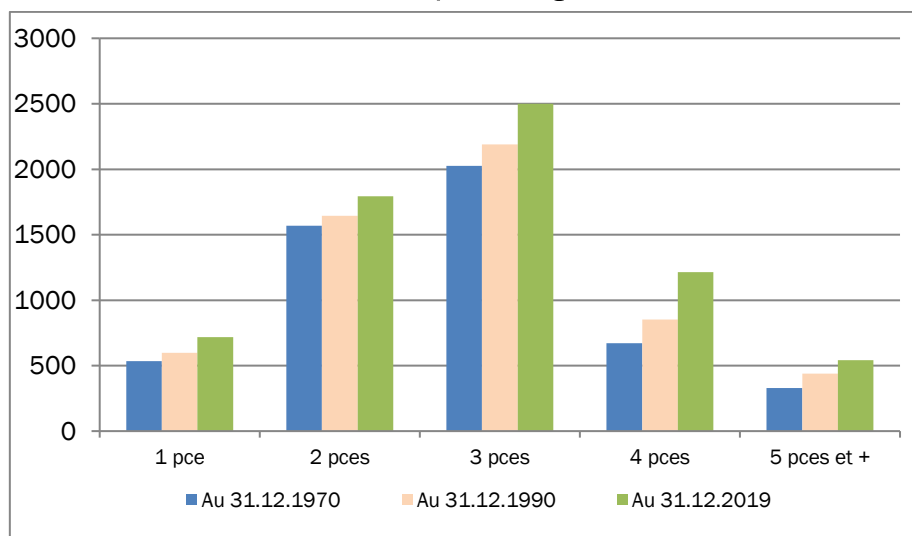
Nombre de permis d'habiter ou d'utiliser délivrés : 17

- Avec incidence sur le parc de logements : 6 permis d'habiter pour des constructions nouvelles totalisant 211 nouveaux logements. 2 permis d'habiter concernant des transformations des villas existantes avec une augmentation de pièces.
- Sans incidence sur le parc de logements : 9 permis d'utiliser ~~ou de conformité~~ pour des bâtiments ne comportant pas de logements ou n'ayant pas d'incidence sur l'évolution de ceux-ci.

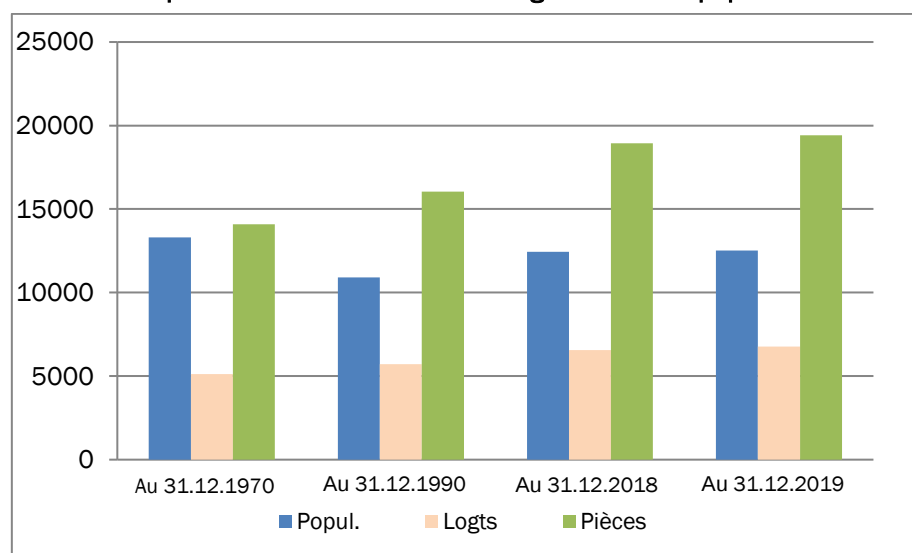
Evolution dans la construction de logements en 2019

Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
<u>Permis de construire</u>							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs ou PPE	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0
Transformations (différence)	2	5	2	1	0	10	22
Démolitions	0	0	0	0	-1	-1	-5
Total au 31 décembre 2019	2	5	2	1	-1	9	17
<u>Permis d'habiter</u>							
Villas	0	0	4	0	0	4	12
Locatifs ou PPE	66	52	68	21	0	207	458
Total	66	52	72	21	0	211	470
Transformations (différence)	0	0	0	0	2	2	10
Démolitions	0	0	-1	0	0	-1	-3
Total au 31 décembre 2019	66	52	71	21	2	212	477

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



Autorisations et prestations diverses

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2019, 18 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

13 permis d'utiliser ont été délivrés pour des projets dispensés d'enquête publique.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2019, 47 objets ont été dispensés d'autorisation, notamment pour la mise en conformité de l'évacuation des eaux de biens-fonds, la pose de panneaux solaires, la rénovation d'appartements et le changement de fenêtres.

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2019, la Municipalité a statué sur 22 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal de protection des arbres. 6 demandes d'abattage non justifiées ont été refusées. 28 abattages d'arbres protégés ont été effectués au cours de l'année, dont 19 assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

Un refus d'abattage a fait l'objet d'un recours des propriétaires à la CDAP qui, dans son arrêt du 8 octobre 2019, les a déboutés en confirmant la décision municipale.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG | SGA).

Durant l'année 2019, 33 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 13 pour la pose de procédés fixes, 2 pour la pose de procédés temporaires et 18 pour la pose de banderoles temporaires.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité consulte tous les dossiers de demande de permis de construire et préavise l'octroi du permis d'habiter ou d'utiliser.

En 2019, deux plaintes de locataires pour des désagréments dans leur appartement ont été enregistrées.

Contrôle des citernes

La Directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, du 1^{er} décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2019, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

Le Service compte deux délégués bpa chargés de veiller à la sécurité et proposer des conseils aux particuliers et professionnels dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. En 2019, ils ont été sollicités à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions, essentiellement lors de demandes de permis de construire.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2019, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 50 chantiers ont fait l'objet de 96 visites.

Aliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préaviser sur chaque demande. En 2019, 4 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2019, 47 dossiers étaient à l'ordre du jour de la séance fixée par l'Autorité cantonale, soit : 11 achats, 2 divisions de biens-fonds, 4 constitutions de PPE (achat - partage), 15 transformations, 4 constructions nouvelles, 3 partages, 1 cession, 1 échange, 1 expropriation, 1 délivrance de legs, 1 constitution de DDP, 1 visite sur place et 2 dossiers à réexaminer.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (STC) liée à la Centrale d'autorisation de construire (CAMAC) et au Registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces derniers sont tenus à jour et vérifiés trimestriellement. En 2019, 36 dossiers ont été traités au 1^{er} trimestre, 35 au 2^{ème} trimestre, 34 au 3^{ème} trimestre et 33 au 4^{ème} trimestre.

La statistique du 4^{ème} trimestre porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le Registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être fait manuellement (doublons, adresse des propriétaires, N° ECA divergents ou modifiés, etc.).

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2019, 3 dossiers ont été traités (parcelles 566; 869-870-871; 901-902-905).

Constructions privées

En 2019, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions suivies ou non de recours :

Parcelle 707 sise rte des Flumeaux 21

Une demande de permis de construire visant à régulariser un salon de massage, exploité sans autorisation, a été soumise à l'enquête publique du 9 janvier au 7 février 2016.

Cette procédure a suscité 24 oppositions du voisinage ainsi que le préavis négatif du Service cantonal des communes et du logement. Le 5 septembre 2017, la Municipalité a refusé le permis de construire. Cette décision a fait l'objet d'un recours des propriétaires à la CDAP, puis au Tribunal fédéral. Ce dernier, dans son arrêt du 7 août 2019, a rejeté leur recours.

Parcelles 38, 1998, 1999 et 2000 sise rte de Neuchâtel

Le projet de skatepark communal a été soumis à l'enquête publique du 18 novembre au 17 décembre 2017.

Cette procédure a suscité 2 oppositions dont les auteurs ont été entendus le 21 juin 2018. Suite à une redéfinition des priorités communales, la Municipalité a pris la décision le 21 janvier 2019 de renoncer à ce projet. Les oppositions sont devenues sans objet.

Parcelle 781 sise av. de la Rochelle 12

Une demande de permis de construire concernant le changement d'affectation et la mise en conformité d'un local de prière a été soumise à l'enquête publique du 15 septembre au 14 octobre 2018.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 4 mars 2019.

Parcelle 826 sise ch. des Fleurs 11

Une demande de permis de construire concernant la surélévation du bâtiment, la création de 2 logements supplémentaires et 2 places de parc extérieures, et démolition d'un garage, a été soumise à l'enquête publique du 28 avril au 27 mai 2018.

Cette procédure a suscité trois oppositions. La Municipalité a refusé le permis de construire le 16 décembre 2019. Les opposants ont été informés de cette décision.

Parcelle 684 sise rte des Flumeaux 10B

Une demande de permis de construire complémentaire concernant la création d'un sas d'entrée et l'affectation du tambour d'entrée de l'immeuble en réduit de jardin a été soumise à l'enquête publique du 26 janvier au 24 février 2019.

Cette procédure a suscité une opposition. Le 6 mai 2019, la Municipalité a autorisé la création du sas d'entrée mais refusé la transformation du tambour d'entrée et exigé sa démolition. L'opposant a été informé de cette décision qui a fait l'objet d'un recours du propriétaire à la CDAP.

Parcelle 287 sise rte de Cossonay 100

Une demande de permis de construire concernant la mise en conformité et la régularisation d'un salon de beauté a été soumise à l'enquête publique du 4 mai au 2 juin 2019.

Cette procédure a suscité deux oppositions. Le 26 août 2019, la Municipalité a refusé le permis de construire et exigé l'arrêt de l'activité ainsi que la remise en état des locaux. Les opposants ont été informés de cette décision.

Parcelle 68 sise av. de Florissant 7

Une demande de permis de construire une antenne de téléphonie mobile (notamment 5G) pour le compte de Salt Mobile SA a été soumise à l'enquête publique du 17 août au 15 septembre 2019.

Cette procédure a suscité dix oppositions.

Parcelle 51 sise ch. des Passiaux

Une demande de permis de construire une zone de dépôt pour le service Travaux & Voirie a été soumise à l'enquête publique du 29 mai au 27 juin 2019.

Cette procédure a suscité deux oppositions, dont une collective.

Parcelle 36 sise sentier de la Fleur-de-Lys 8

Une demande de permis de construire un ascenseur extérieur a été soumise à l'enquête publique du 7 septembre au 6 octobre 2019.

Cette procédure a suscité une opposition.

Parcelle 525 sise av. de la Confrérie 42

Une demande de permis de construire une antenne de téléphonie mobile (notamment 5G) pour le compte de Swisscom SA a été soumise à l'enquête publique du 5 octobre au 3 novembre 2019.

Cette procédure a suscité 27 oppositions, dont plusieurs collectives, 2 pétitions et 4 interpellations.

Parcelle 363 sise ch. de Bellevue 37

Une demande de permis de construire concernant la régularisation et la mise en conformité des transformations apportées au bâtiment en cours de travaux a été soumise à l'enquête publique du 30 mars au 28 avril 2019.

Cette procédure a suscité une opposition.

Parcelles 1961, 1962, 1963 et 1964 sises ch. de Bel-Orne 32

Une demande de permis de construire concernant la réhabilitation et la transformation complète des bâtiments artisanaux en logements et locaux d'activités a été soumise à l'enquête publique du 29 septembre au 27 octobre 2019.

Cette procédure a suscité 5 oppositions.

Parcelle 1988 - lot A1 sis rte de Cossonay 65

Une demande de permis de construire une piscine chauffée a été soumise à l'enquête publique du 5 octobre au 3 novembre 2019.

Cette procédure a suscité 1 opposition. Le 29 novembre 2019, la Municipalité a refusé le permis de construire. L'opposant a été informé de cette décision.

Parcelle 73 sise rte de Neuchâtel 64

Un projet d'implanter une habitation collective et de démolition des bâtiments existants a été soumis à l'enquête publique du 2 novembre au 1^{er} décembre 2019.

Cette procédure a suscité 6 oppositions, dont une collective.

Urbanisme**Commission d'urbanisme (CU)**

En 2019, la Commission s'est réunie deux fois. Un nouveau membre en fait désormais partie.

La première séance a porté sur les modifications apportées au PGA, avant sa mise à l'enquête publique.

Lors de la deuxième séance, le concept général du projet immobilier prévu dans le PQ « Grand-Pré Ouest » a été présenté aux membres.

Ils ont également débattu sur le possible développement de la parcelle 27 située aux Passiaux.

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

La Municipalité a envoyé, le 26 juillet 2018, le dossier de révision du PGA au SDT, pour examen préalable complémentaire. Le rapport d'examen lui est parvenu en retour le 6 février 2019.

Ensuite des dernières adaptations apportées après l'examen préalable complémentaire, le projet de révision du PGA a été soumis à l'enquête publique du 3 avril au 2 mai 2019. Durant le délai d'enquête, 88 oppositions et 2 observations recevables ont été enregistrées.

Les 85 opposants ayant demandé la modification de l'affectation du secteur de Pré-Bournoud, ont été informés par écrit que la Municipalité proposerait au Conseil Communal d'adapter le PGA dans leur sens. Les 3 autres opposants ont été entendus lors de séances de conciliation.

Dans sa séance du 18 novembre 2019, le Conseil communal a adopté le PGA en lui apportant plusieurs amendements. Le dossier sera transmis au Canton, début 2020, pour la phase d'approbation.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Carrefour Fleur-de-Lys»

Le projet de PPA a été soumis à l'enquête publique du 18 novembre au 17 décembre 2017. Durant ce délai, une opposition a été formulée par des opposants qui combattaient également la demande de permis de construire du skatepark.

Dans sa séance du 24 septembre 2018, le Conseil communal a adopté ce PPA. Les opposants n'ayant pas fait recours à cette décision, il est entré en vigueur le 12 mars 2019.

Modification du plan de quartier (PQ) «En Broye II»

Le projet de PQ a été soumis à l'enquête publique du 21 octobre au 19 novembre 2017. Cette procédure a suscité 34 oppositions.

Au vu de ce résultat, la Municipalité a pris la décision de ne pas soumettre le projet en l'état à l'adoption du Conseil communal et a décidé d'apporter des adaptations susceptibles de réduire son impact pour les habitants situés plus au Nord.

Les modifications apportées au projet depuis 2017 ont été soumises à l'enquête publique complémentaire du 23 novembre au 22 décembre 2019. Le traitement des oppositions ou observations aura lieu début 2020.

Plan d'affectation (PA) «Aux Flumeaux»

En 2019, le Service a rencontré à deux reprises l'ensemble des propriétaires du PA afin de leur présenter les deux servitudes à constituer et les deux servitudes à modifier. Les propriétaires ayant donné un accord de principe sur ces servitudes, une clé de répartition des frais à leur charge pour l'établissement du PA, est en cours de préparation chez un notaire.

Plan d'affectation (PA) «Au Galicien»

Fin novembre 2019, la Commune a sollicité le Canton pour relancer le développement de ce projet de PA en demandant l'introduction de 25 % d'habitation en sus du potentiel d'activités existant et en assurant le maintien de 10'000 m² d'artisanat. L'Autorité cantonale ayant donné un préavis positif à cette requête, la poche du Galicien a été extraite du PGA afin de permettre son développement. Le plan d'affectation permettra également le développement d'un futur projet communal, intégrant une voirie-dépôt et un centre de loisirs.

Plan d'affectation (PA) «Au Grand-Pré Ouest»

A la demande de la société SICPA, une variante de projet a été développée par un bureau d'architectes, leur mandataire. Cette dernière a été validée par la Commission d'Urbanisme.

En avril 2019, la Commune a examiné les diverses servitudes du plan d'affectation ainsi que le développement de la voie verte avec les propriétaires situés dans le PA. Pour les besoins du projet Square One, le périmètre du PA a été modifié (emprise de la voie verte).

Plusieurs séances ont eu lieu également pour permettre la libération de la servitude qui grève la parcelle 1065 de la société BOBST par le biais d'un accord avec les propriétaires des fonds dominants parcelles 686 et 688. Les discussions sont en cours. Si aucun accord n'est trouvé, la Commune lancera une procédure de libération de servitude, conformément à l'art. 51 LATC.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Viaduc»

Dans sa séance du 12 novembre 2018, le Conseil communal a adopté les différentes pièces du dossier du PPA, tout en y apportant quelques amendements.

Les opposants n'ayant pas fait recours à cette décision, le PPA est entré en vigueur le 3 juillet 2019.

Plan de quartier «Malley-Gare»

Les deux projets lauréats du concours d'architecture pour le quartier de Malley-Gare ont été développés tout au long de l'année. CFF Immobilier, en tant que propriétaire, pilote le travail en coordination avec la Fabrique de Malley et les Communes de Prilly et Renens.

Le projet de l'aire B, qui concerne Prilly, a nécessité un travail supplémentaire d'amélioration de la lecture des façades de la tour.

Une journée de consultation sur les espaces publics de ce quartier, ouverte à tous, a eu lieu le 12 octobre 2019. Cette journée a permis, d'une part, de récolter les besoins et les attentes de la population et, d'autre part, d'informer les différentes associations intéressées de l'avancement général des projets dans le secteur.



Le projet lauréat "Aire B, Prilly" du concours d'architecture Malley-Gare

Plan de quartier «Malley-Gazomètre»

Concernant le secteur de Malley-Gazomètre, la Ville de Lausanne a attribué un mandat d'investigations techniques complémentaires liées à la pollution du site. En l'état des connaissances, il est estimé que le site ne présente pas une menace pour les biens environnementaux ou pour les personnes sur le site. Des sondages ont été effectués en novembre et décembre 2019, afin de lever les incertitudes sur le statut du site en fonction des résultats à analyser en 2020 et permettre de poursuivre les travaux sur la procédure d'affectation du sol pour ce secteur.

Les résultats définitifs des investigations seront connus en été 2020.

La Fabrique de Malley

La Fabrique de Malley a pris son envol en 2019. Cette structure, mise en place par les Communes de Prilly et Renens pour assurer une coordination et une collaboration optimales pour le développement du secteur de Malley, est constituée d'une équipe de 4 personnes (1 directeur, 1 architecte, 1 ingénieur civil, 1 assistante administrative). La Fabrique s'est pleinement investie dans sa mission, notamment en mettant en place ses organes de gouvernance, en pilotant plusieurs groupes de travail entre les services des deux communes et en accompagnant les différents projets dans le secteur.

En complément, elle a lancé divers petits mandats dans le courant du deuxième semestre 2019 afin de cadrer les études à venir sur la future avenue de Malley et du système de récolte et de gestion des eaux, qui serviront à l'ensemble des quartiers «Malley-Gare» et «Malley-Gazomètre».

Centre sportif de Malley

La patinoire de la Vaudoise aréna (anciennement centre sportif de Malley) a été inaugurée le 24 septembre 2019. Le chantier se poursuit afin que cet équipement sportif puisse, dans un premier temps, accueillir les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne en 2020 (JOJ 2020) et, dans un deuxième temps, mettre en service la partie piscine de l'ouvrage.



La Vaudoise aréna

Réseau-t & axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Le projet de BHNS sur la route de Cossonay–Montétan à Crissier-Bré (PP5) a été consolidé au niveau des coûts de construction en procédant à des appels d'offres pour les travaux de génie civil. Sur cette base, les préavis de demandes de crédit de construction ont été rédigés et seront soumis, début 2020, aux Conseils communaux des trois communes concernées (Crissier, Renens et Prilly).

Réseau de mobilités douces - Cheminements piétonniers et itinéraires cyclables

Dans le cadre du préavis N° 20-2017, destiné à la réalisation d'aménagements cyclables liée aux mesures infrastructurelles du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), une demande de subventionnement établie selon la mesure PALM 2012 intitulée «4e.1.OL.101 création de places vélos aux stations importantes de transport public (B+R)» a été faite auprès de la DGMR.

Une évaluation de la politique cyclable et piétonne a été menée avec les Communes de Prilly, Renens, Ecublens et Chavannes, l'UNIL et l'EPFL. Cette démarche BYPAD (audit de la politique ci-avant) a réuni usagers, techniciens et décideurs afin de cibler les déficits et points forts concernant la mobilité douce. Les mesures retenues seront intégrées dans le Plan directeur Intercommunal (PDi) de l'Ouest lausannois.

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 4 mars 2019, sur la base du préavis N° 1-2019, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 35'700.-, dont CHF 15'800.- destinés au financement des différents chantiers d'études conduits dans le cadre du bureau SDOL, selon le budget 2019.

La part prillérane au fonctionnement du bureau SDOL est prise en charge par le budget.

Plan directeur intercommunal (PDi)

En mars 2016, les Conseils communaux des 8 communes de l'Ouest lausannois ont accepté le crédit d'investissement nécessaire à l'élaboration d'un PDi commun.

En 2019, plusieurs séances de travail ont été organisées tant avec les représentants politiques que techniques des 8 Communes.

Le rapport intermédiaire a été mis en consultation publique du 12 février au 12 mars 2019, sans le volet relatif à la «mise en œuvre» qui n'a pas encore été initié.

Au terme de la phase d'examen préalable, la consultation publique officielle aura lieu en novembre 2020, avec une validation du document final prévue pour début 2021.

Chantier 0 - Plate-forme logement

En 2019, deux ateliers ont eu lieu.

L'atelier N° 11, intitulé «Genève : Praille-Acacias-Vernets», a consisté à visiter ce futur quartier qui abritera le plus grand potentiel de logements à Genève.

L'atelier N° 12, intitulé «J'achète/J'achète pas ?», s'est porté sur le droit de préemption (Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (L3PL)) entrant en vigueur le 1er janvier 2020. Il a permis de discuter des enjeux liés à ce nouvel outil à disposition des communes, des étapes, des choix à faire et des procédures à prévoir.

Chantier 5 - Mobilité douce et espaces publics

En 2019, deux séances ont eu lieu pour le groupe vélo afin de passer en revue les projets en cours et visiter à vélo les aménagements cyclables réalisés.

La promotion du vélo pour les déplacements pendulaires a été traitée avec un 3^{ème} guide «A vélo dans l'Ouest - Travail» disponible sur le site Internet du SDOL. Il regroupe des astuces d'utilisateurs, de personnalités de la région se déplaçant à vélo et d'entreprises favorisant ce mode de transport pour leurs collaborateurs.

Une carte vélo de l'Ouest lausannois a également été éditée (sur le site Internet du SDOL) pour faciliter le choix des itinéraires à vélo dans cette région.

Le jalonnement cyclable, qui sera réalisé en 2020, est une signalisation de 20 itinéraires cyclables traversant l'agglomération Lausanne-Morges. La Commune de Prilly a signé une convention avec la DGMR, et sa participation financière s'élève à CHF 4'440.-.

Des panneaux d'impasses de mobilité douce ont été mis en place pour améliorer la perméabilité fine pour les mobilités douces notamment sur des axes à très faible trafic.

Chantier 6 - Groupe décisionnel Mobilité

En 2019, le Groupe Décisionnel (GD) Mobilité s'est réuni 5 fois et le Groupe technique (GT) 4 fois.

La ligne 33 est actuellement la plus longue du réseau tl et arrive à saturation. Une étude d'avant-projet relative aux aménagements nécessaires à son passage en bus articulés sera finalisée au printemps 2020. Une mise en service de ces bus pourrait se réaliser dès 2022.

Le prolongement de la ligne 701 MBC jusqu'à Prilly-Malley a fait l'objet d'une étude d'opportunité qui a été accueillie favorablement par les Communes de Prilly, Lausanne et Saint-Sulpice du point de vue du réseau de transports publics et des planifications directrices dans le secteur. Il paraît envisageable de mettre en service cette liaison à l'horizon 2025.

La DGMR a présenté le projet de la gestion centralisée du trafic d'agglomération (GCTA) en vue de la validation des plans de gestion intégrés de la mobilité (PGIM), de la forme et du processus de fonctionnement. Le but de la GCTA est de pouvoir améliorer la gestion du trafic en cas d'accident ou d'événement majeur. Un seul opérateur aura la vision d'ensemble contrairement à aujourd'hui et pourra agir sur les carrefours connectés à l'agglomération. La mise en service de ce projet est prévue pour juillet 2021.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 4 mars 2019, sur la base du préavis N° 1-2019, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 35'700.-, dont CHF 19'900.- destinés aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL est prise en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. Elle a également collaboré activement au chantier d'étude suivant.

Chantier 4a, volet B, «Parc d'agglomération de la Blécherette», mises à jour et en œuvre de l'étude de 2012

Le secteur de la Blécherette constitue l'un des grands espaces ouverts d'importance de la couronne lausannoise. A ce titre, il importe d'assurer la préservation et la valorisation de cet espace agricole et paysager, soumis à une pression urbaine croissante et à des usages divers.

L'actualisation de la vision stratégique, développée en 2012 pour ce secteur, a été lancée en 2018 par le SDNL, en vue de sa mise en œuvre.

En 2019, les mandataires ont procédé à l'état des lieux en partenariat avec les acteurs locaux, puis ont développé une première version de vision stratégique. Cette dernière sera affinée courant 2020, avec l'élaboration des fiches de mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

ENFANCE

Établissement scolaire primaire

Élèves

Répartition des élèves en 2019

Degré	Garçons	Filles	Total	Nb de classes	Moyenne par classe
1-2P	109	104	213	13	16.4
3P	63	57	120	6	20.0
4P	54	47	101	5	20.0
5P	57	56	113	6	18.9
6P	61	62	123	6	20.5
COES *	23	4	27	3	-
Total	367	330	697	39	18.6 **

* COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé

** Les COES ne sont pas comprises dans cette moyenne.

Évolution des effectifs et du nombre de classes

Tableau 1 : en 2019, sur les 681 élèves de l'établissement primaire, 342 sont étrangers, soit 50 %, représentant 57 nationalités.

Tableau 2 : présente le nombre d'élèves provenant d'autres Communes «en dérogation de zone de recrutement» (DZR) ou «en classes d'enseignement spécialisé» (COES), de même que le nombre d'élèves de Prilly scolarisés hors de la Commune.

Tableau 1

Année	Nombre classes	Nombre élèves	Moyenne élèves étrangers
2009	38	689	50.80 %
2010	38	680	51.47 %
2011	36	678	50.30 %
2012	36	670	50.30 %
2013	39	707	51.20 %
2014	40	714	50.70 %
2015	40	724	46.00 %
2016	40	707	44.61 %
2017	40	724	50.55 %
2018	38	724	48.90 %
2019	39	681	50.00 %

Tableau 2

Provenance	DZR	COES	Hors Prilly
Boussens	1		
Bussigny		3	
Ecublens			
Lausanne	4		3
Mont-sur-Lausanne		1	
Penthaz	2		
Prilly		17	
Renens	1	5	1
Crissier		1	
En écoles privées			30
En institutions			7
Scolarisés à domicile			4

Corps enseignant

Personnel enseignant au 26 août 2019	A plein temps	A temps partiel	En congé	Total
1-2P	2	20	0	22
3P	2	8	0	10
4P	2	6	0	8
5P	0	10	0	10
6P	0	10	0	10
COES	2	4	0	6
Education physique	0	2	0	2
Rythmique	0	2	0	2
ACM – ACT	0	4	0	4
Appui + CIF	0	10	0	10
Total	8	76	0	84

Arrivées - Démissions et départs (y compris retraites)

En 2019, il a été enregistré 6 arrivées et 2 démissions.

Activités périscolaires (dès la rentrée d'août 2019)

Résiliation de la Convention Etat-Communes - Reprise des activités périscolaires par la Ville de Prilly

En date du 18 juin 2018, la Direction de l'enseignement général dénonçait, pour le 31 juillet 2019, la Convention, signée le 13 novembre 2014, concernant la délégation de prestations de gestion conclue entre l'Etat de Vaud et les Communes de Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Jouxens-Mézery. Les services communaux ont donc repris ces tâches qui concernent des domaines aussi divers que la gestion des bâtiments, les transports scolaires, les devoirs surveillés, le sport scolaire facultatif, la gestion des relations avec les structures d'accueil parascolaire, la livraison des fournitures scolaires mais aussi des questions budgétaires - par exemple les caisses de classe - ainsi que l'organisation complète de la Fête des écoles.

Devoirs surveillés

Ensuite de la reprise par la Ville de Prilly des activités périscolaires, jusqu'ici gérées par la Direction de l'établissement primaire, c'est le Service de l'enfance qui est, dès la rentrée d'août 2019, en charge de la gestion des Devoirs surveillés (DS).

Cette reprise des activités a été l'occasion d'une redéfinition de la prestation, que ce soit au niveau des contrats de travail, des horaires d'accueil, des écolages ou de l'organisation des groupes d'enfants. Dès cette rentrée les enfants de 3P bénéficient eux aussi de cette prestation. Les horaires de l'activité ont été précisés et les départs des enfants après les devoirs ont lieu désormais à heure fixe.

L'effectif des responsables a subi un important changement, et il a été procédé au réengagement d'une partie de l'ancien personnel et à 5 nouveaux engagements. A la rentrée, l'équipe est constituée de 15 responsables, prenant en charge 148 enfants de la 3P à la 6P des trois collèges du Centre, Mont-Goulin et Jolimont.

Une rencontre de bilan des responsables des DS a été organisée en décembre. Cette rencontre a mis en évidence la nécessité de maintenir et développer la collaboration entre enseignants et responsables DS, rendue plus difficile suite à l'organisation de la prestation hors du domaine scolaire.

Activités sportives - Plan-Sépey (école à la montagne)

Avril à juin : 17 classes

Septembre à octobre : 10 classes

Des échanges avec la Commune de Morges ont permis à 6 classes de se rendre au nouveau centre Marcel Barbey, au Lieu.

Caisses de classes

Les caisses de classes sont destinées à financer les activités des classes telles que les courses d'écoles, diverses sorties ainsi que le petit matériel nécessaire à la vie de la classe. A partir de la rentrée d'août 2019-2020, la Bourse communale procède à l'alimentation de ces caisses deux fois par année scolaire sous forme d'acomptes en fonction du nombre d'élèves de la classe. A la fin de l'exercice, chaque caisse fera l'objet d'un décompte afin d'en restituer le reliquat à la Commune.

L'arrêt du Tribunal Fédéral sur la gratuité de l'école a eu pour impact de ne plus être en mesure de demander de l'argent aux parents pour des manifestations extra-scolaires (courses d'écoles, sorties, etc.). Les subsides communaux ont donc dû être adaptés en conséquence; ils se présentent comme suit :

Degrés	2019-2020 (montant par élève)	2018-2019 (montant par élève)
1-2P	CHF 31.50	CHF 16.00
3-4P	CHF 33.00	CHF 17.00
5-6P	CHF 36.00	CHF 19.00
COES	CHF 36.00	CHF 22.00

Service de l'enfance

Accueil en milieu familial

Accueillantes en milieu familial (AMF) et placements

En 2019, le Service de l'enfance a enregistré 320 demandes de placement auprès d'une Accueillante en milieu familial. La Coordinatrice a pu proposer des solutions d'accueil pour 219 cas, ce qui représente un taux de demandes résolues de 68 %.

Parmi ces demandes, on peut repérer 37 pour des bébés à naître ; 28 pour des enfants d'autres communes du réseau (Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens et Sullens), et 33 concernaient un changement d'Accueillante (démissions, déménagements des AMF, etc.).

Il y a eu 83 enfants placés en 2019. Les demandes encore en attente à la fin de l'année sont au nombre de 28. Comme les années passées, ces demandes concernent essentiellement des bébés ou les enfants de parents en recherche d'emploi.

On dénombre 73 demandes non satisfaites mais ne figurant plus sur la liste d'attente car les parents ont trouvé d'autres solutions d'accueil dans le cadre familial, ou déménagé, ou n'ont plus donné de nouvelles.

En 2019, 5 Accueillantes ont donné leur démission. Durant l'année, la Coordinatrice a reçu 24 postulations. Ce nombre d'offres de services reste, comme l'an passé, important (ce ne sont que des offres spontanées); et la Coordinatrice a procédé à l'engagement de 4 nouvelles Accueillantes. Les cours de base (cours obligatoires mis sur pied par la CIAFJ) ont été suivis par 4 Accueillantes.

A fin 2019, on peut compter sur 39 Accueillantes en milieu familial prenant en charge 241 enfants. Cela représente 175'733 heures d'accueil facturées aux parents.

Nombre d'AMF au 31.12.2019	Nombre de places autorisées	Nombre d'enfants accueillis (état décembre 2019)		
		Préscolaire	Parascolaire	Total
39	152	96	145	241

Activités de la Coordinatrice

La Coordinatrice occupe un poste à 60% pour l'accueil, le suivi et la surveillance des AMF, le placement des enfants, ainsi que l'animation et la formation continue des Accueillantes. Elle a effectué 58 visites à domicile. De plus, elle a rencontré 58 nouveaux parents lors de l'inscription de leurs enfants.

Les accueils des AMF et des enfants dont elles ont la charge à la Ludothèque de l'Association familiale continuent chaque lundi après-midi en période scolaire. 7 Accueillantes accompagnées des enfants qu'elles accueillent ont participé à ces rencontres et se sont retrouvées librement avec la Coordinatrice afin de partager un moment de jeux et d'activités communs.

Dans le cadre de la formation continue offertes aux Accueillantes, il a été mis sur pied 3 «Relais-contacts», rencontres obligatoires et défrayées, ainsi qu'une rencontre proposée par la CIAFJ :

- rencontre avec une professionnelle pour partager sur les moments de transition;
- rencontre et échanges autour de la diversité culturelle;
- rencontre avec la Conseillère école-famille;
- soirée «troc-jeux».

Au printemps 2019 est paru un recueil de recettes, élaboré cette année 2018 par les Accueillantes. Cet ouvrage, qui regroupe les recettes des repas qu'elles proposent aux enfants, met en évidence le soin et la qualité du travail fourni au quotidien.

Accueil parascolaire

Cette année encore, les APEMS ont pu répondre favorablement à la plus grande partie des demandes d'accueil, toujours en forte augmentation. Peu d'enfants sont restés en liste d'attente, grâce à une maîtrise des inscriptions au plus près des besoins de garde. Les heures d'accueil sont désormais liées strictement aux horaires de travail des parents.

De plus, il a été demandé aux parents des plus grands (5P-6P) de réduire au maximum les horaires d'accueil, en faisant appel à toutes autres solutions de garde (voisinage, famille, devoirs surveillés, etc.) afin de faire place, autant que possible, aux plus jeunes inscrits. D'autre part, 6 places supplémentaires ont pu être offertes pour l'année 2019-2020 à l'APEMS de la Confrérie.

Le réseau de l'accueil parascolaire comprend 4 structures APEMS. Ces structures sont ouvertes matin, midi et après-midi, et accueillent les enfants de la 1P à la 6P Harmos. A ces 4 APEMS, il faut ajouter le réfectoire la Fringale, qui dessert les collèges de Jolimont et du Centre.

On trouvera ci-dessous la dotation en personnel des structures d'accueil parascolaire :

	Confrérie	Corminjoz	Jolimont	Mont-Goulin	Fringale	Administration Direction	Total
Personnes	5	3	3	4	4	3	22
EPT	2.19	1.73	2.05	1.68	1.10	1.85	10.60

On peut compter plus de 170 enfants qui sont inscrits dans les structures d'accueil parascolaire. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la fréquentation des APEMS et de la répartition par année scolaire des enfants inscrits.

Enfants inscrits dans l'accueil collectif parascolaire - APEMS et Fringale (état décembre 2019)							
	Confrérie	Corminjoz	Jolimont	Mont-Goulin	Fringale	Total	Sans Fringale
1P-2P			22	12		34	34
3P-4P	31	17	14	9	6	77	71
5P-6P	22	11		7	21	61	40
Total	53	28	36	28	27	172	145



APEMS de Mont-Goulin

Les activités et animations prennent place dans un projet pédagogique mettant au centre des préoccupations le vivre ensemble et la citoyenneté. Durant le deuxième semestre, un projet d'activités et de débats a été mené à l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, le 20 novembre 1989. Les discussions et échanges ont pris place dans tous les APEMS avec, à la clé, deux jeux de société pour sensibiliser les enfants aux droits et aux devoirs citoyens. Le résultat de ces activités a fait l'objet d'une exposition à la Bibliothèque en février- mars 2020.

Toujours dans le cadre de la citoyenneté, et dans un souci de sensibilisation à la différence, des activités autour du langage des signes ont été mises en place à l'APEMS de Jolimont (1P-3P).

Dans chaque lieu, les enfants peuvent se prononcer à tout moment à travers la boîte à idée ou en remplissant un questionnaire à leur disposition, et selon leur tranche d'âge. De même pour les parents, un questionnaire "Tisser ensemble" est disponible au *coin parents*, pour leur permettre ainsi de donner leur avis, et de suggérer ou de proposer leur participation à certaines activités des équipes.

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau cadre de référence de l'accueil parascolaire (établi par l'EIAP), les tâches d'accompagnement aux devoirs font désormais partie des responsabilités des équipes éducatives. Dès la rentrée, chaque APEMS a organisé un moment de surveillance des devoirs 3 jours par semaine.

Les APEMS participent régulièrement aux repas intergénérationnels de la Tablée. D'autres activités, telles que l'entretien du petit jardin potager, ou la surveillance de la naissance des poussins en couveuse, prennent place tout au long de l'année.

Les différentes structures offrent annuellement une réunion de parents, moment d'échanges entre parents, enfants et équipe éducative. C'est l'occasion de présenter de manière vivante le projet pédagogique des lieux d'accueil.

Les APEMS desservent toutes les écoles de Prilly, à l'exception de Bel Orne et Corminjoz, qui sont desservies par l'UAPE Le Tilleul, géré par la Fondation des Acacias.

Depuis la rentrée d'août 2018, il a été procédé à l'enclassement de plusieurs enfants à Jouxens, avec un service de bus organisé depuis l'école de Jolimont. Cela impose une organisation très serrée pour accueillir ces enfants dans les APEMS de Jolimont et Corminjoz, ainsi qu'à la Fringale. La pause de midi est malheureusement très raccourcie pour les enfants. Aucune solution d'accueil sur le lieu de scolarisation n'a malheureusement pu être possible.

ViaEscola et «Vers l'école»

Les animations de *ViaEscola*, accueil des enfants allophones de Prilly qui vont commencer l'école à la prochaine rentrée, rencontrent toujours le même succès : cet accueil a été proposé à deux groupes le mercredi, matin et après-midi, durant 15 semaines. 29 enfants, parlant 7 langues différentes, se sont retrouvés au CVE le Tilleul et dans une classe du Collège Centre.

Le programme des activités comprend un moment d'accueil et d'échanges, des activités diverses par petits groupes, la lecture d'une histoire, une chanson et des comptines. Chaque journée aborde un thème différent: l'école, les couleurs, les vêtements, les formules de salutation et de politesse, les parties du corps, les fruits et légumes (avec dégustation !), les animaux, etc.

9 nationalités étaient représentées : Autriche, Bosnie, Kosovo, Macédoine, Portugal, Russie, Serbie, Suisse et Ukraine. Comme chaque année, la communauté portugaise est la plus représentée (17 enfants).

Les permis C sont les plus nombreux (16). Nous avons compté 6 permis B, 1 permis F et 5 enfants suisses. Ci-dessous le tableau des langues parlées par les enfants :

Albanais	3	Portugais	17
Allemand	1	Russe	2
Bosniaque	2	Serbe	3
Macédonien	1		

Les cours «Vers l'école» accueillent, le mercredi matin, les parents allophones dont les enfants sont inscrits à ViaEscola. L'objectif est de progresser dans la connaissance du français, de découvrir l'école, de partager entre parents.

8 mères et 1 père (de 6 nationalités différentes : Autriche, Kosovo, Macédoine, Portugal, Serbie et Ukraine)) se sont inscrits à cette approche du français. 6 parents étaient au bénéfice d'un permis C, 2 d'un permis B et une d'un permis F.

Le travail de l'animatrice de Français en Jeu, qui assure cette prestation, est rendu assez ardu à cause des différences de niveau de connaissance du français des participants. Cela permet aussi des échanges et des moments d'entraide. L'an passé par exemple, plusieurs participantes ont montré de l'intérêt à poursuivre leur apprentissage dans un autre cours de Français en Jeu.

Jardin d'enfants Amadou

Amadou est géré par l'Association familiale de Prilly-Jouxens, et bénéficie de subventions communales. La mission pédagogique du jardin d'enfants est de permettre des apprentissages fondamentaux sur lesquels l'enfant s'appuiera plus tard.

Le jardin d'enfants propose 15 places d'accueil à des enfants âgés de 2 ½ ans à l'entrée à l'école. Il est ouvert les demi-journées, excepté le mercredi après-midi. 135 places sont ainsi proposées. L'utilité du jardin d'enfants est importante pour l'intégration et la socialisation des jeunes enfants de Prilly, car, contrairement aux autres structures d'accueil de la ville, son accès n'est pas réservé en priorité aux enfants dont les parents travaillent.

Environ ¼ des enfants inscrits ont des besoins spécifiques majeurs, relevant d'un encadrement adapté tels que des troubles du comportement, de l'hyperactivité et relevant du spectre de l'autisme. Souvent, vu le jeune âge de ces enfants, aucun processus d'un accompagnement adapté n'est encore entamé.

Le jardin d'enfants est un lieu de prévention. Les situations à risques y sont repérées et les éducatrices débutent alors un échange et un soutien plus spécifiques avec les parents.

En 2019, le taux de fréquentation du Jardin d'enfants Amadou se situait entre 72 % et 95 %. Le taux d'encadrement pédagogique et éducatif était assuré par sept postes, de 30 % à 100 %.

La signature, en 2019, d'une convention avec le réseau AJENOL, permet dorénavant à Amadou de bénéficier d'un subside de la FAJE pour l'accueil TOR (Temps d'Ouverture Réduit) ainsi que pour l'accueil d'urgence.

Fondation des Acacias

Direction de la Fondation des Acacias

Eléments clés de l'année

Dans sa séance du 15 mai 2019, le Conseil de Fondation a décidé de l'adhésion de la Fondation des Acacias à la CCT des Centres d'Accueil de Jour et de l'Enfance, impliquant de meilleures conditions de travail, dont notamment une semaine de vacances supplémentaire. Une séance d'information avec les membres du Conseil de fondation, d'une part, et le personnel, d'autre part, a eu lieu le 31 octobre. Il s'agit de relever que le personnel a exprimé sa gratitude. La date de l'adhésion effective ayant été fixée au 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des avenants aux contrats de travail ont été établis avant la fin de l'année.

Concernant l'infrastructure du bâtiment de Cossonay 55, domicile du CVE Les Sorbiers, les manquements dans la résolution de problèmes/finitions sous la responsabilité du bureau d'architecte CCHE, ont pesé sur l'exploitation courante et ont justifié un appui particulier du Conseil de Fondation. Il en est résulté des corrections portées sous réserve de la persistance de sifflements dans la ventilation et de températures trop basses.

Aperçu de données chiffrées

En faisant l'addition des trois structures, le nombre de places d'accueil proposé au sein de la Fondation a été de 124 en 2019. Le nombre d'enfants accueillis a été, quant à lui, de 291 (2018 : 263). Le nombre moyen d'enfants accueillis par mois a été de 190.33 (2018 : 147).

Changements au sein du secrétariat à l'Administration

L'Assistante administrative, qui avait été engagée suite au départ à la retraite d'une des secrétaires en 2018, a quitté la Fondation en date du 28 février 2019. Elle a été remplacée par une Assistante administrative reprenant les mêmes fonctions et qui a été engagée au 01.04.2019.

Séances du Conseil de Fondation et fête du personnel

Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois durant l'année. La première séance a eu lieu le 15 mai et la deuxième le 9 octobre. La première a été suivie d'un repas convivial au restaurant «Le Castel» de Bois-Genoud à Crissier.

La fête du personnel de la Fondation a eu lieu, quant à elle, le 20 novembre. Elle a débuté par la visite du CVE Le Tilleul puis a été suivie d'un repas livré par un traiteur à la cafétéria de la paroisse St Etienne. 54 personnes y ont participé.

Centre de Vie Infantile Les Acacias

Le CVE les Acacias a été invité à intervenir au Forum de l'enfance, à Lausanne, pour présenter sa démarche et son travail sur la thématique de l'égalité des genres. Cette présentation, sous la forme d'un récit de l'expérience vécue et du cheminement effectué au sein de l'équipe éducative, a eu des échos favorables et a suscité de l'intérêt de nombreux partenaires.

L'OAJE a fait son tour d'inspection de la structure le 23 mai et, dans son rapport, il est relevé que la qualité d'accueil des enfants est remarquable.

Le 14 juin, l'ensemble de l'équipe a participé à la Grève générale des femmes et un service de piquet a été assuré, dès 14h15, pour les parents n'ayant pu trouver une solution de garde pour leur enfant.

Les thèmes travaillés en cours d'année, qui ont été repris des projets pédagogiques élaborés les années précédentes, sont les suivants : interroger la qualité et penser conditions d'accueil de l'enfant-collaboration avec les familles - l'enfant tyran. Pour favoriser l'implication personnelle et l'appropriation de ces thèmes par l'équipe éducative, chaque éducatrice a animé une des thématiques choisies, le but étant de valider les aspects réflexifs théoriques adoptés dans le cadre de l'application pratique.

Un recueil a été créé pour les familles et les éducatrices pouvant leur servir en fonction de problématiques rencontrées. Ce recueil fournit les éléments d'information des réseaux sociaux de Prilly et des partenaires sociaux hors Prilly avec lesquels la structure travaille en réseau.

Compte tenu de son projet conduit sur l'activité motrice, le CVE Les Acacias a obtenu le label YLB (Youp'la bouge).

Comme les années précédentes, les enfants et le personnel d'encadrement ont participé au camp à la Vallée de Joux, sous la forme d'une nuit sur la paille dans un alpage.

Fréquentation

En 2019, 57 enfants ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Les Acacias. Durant l'année, 23 enfants ont quitté la structure pour entamer leur scolarité obligatoire ou pour cause de déménagement. Les places ainsi vacantes ont été attribuées à 15 enfants en provenance du Centre de Vie Infantile Le Tilleul et à 3 enfants en liste d'attente.

Le taux d'accueil des enfants enregistré en 2019 était de 99 % de janvier à juillet et de 95% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 97 % sur l'année.

A noter que, suite à l'autorisation du 14 mars 2018 délivrée par l'OAJE, 1 enfant supplémentaire a été accueilli entre 10h30 et 14h30, un jour par semaine de janvier à juillet et quatre jours par semaine d'août à décembre.

Centre de Vie Infantile Le Tilleul - Ecoliers

Durant l'année 2019, l'équipe éducative a poursuivi ses réflexions pour mettre en place une pédagogie toujours plus respectueuse des besoins des enfants, en s'adressant plus particulièrement à ceux ayant le plus de difficultés de comportement. A cet effet, des entretiens de soutien avec les parents ont été organisés à de nombreuses reprises. En outre, la Directrice, accompagnée par un membre de l'équipe éducative, a participé à plusieurs réseaux au SPJ ou dans d'autres services.

L'équipe éducative du groupe Ecoliers a organisé des programmes variés pour les après-midis ainsi que pour les vacances avec des sorties originales, de la cuisine, du théâtre, de la magie, des découvertes scientifiques, des créations manuelles diverses, etc. Plusieurs activités ont été vécues avec le groupe des trotteurs, notamment pour le carnaval, autour de la cache aux œufs et durant les mercredis après-midis.

Une centaine de personnes, adultes et enfants, se sont réunies à l'occasion de la fête de l'été et de la fête de fin d'année, organisées par le CVE Le Tilleul. Les écoliers y ont présenté des spectacles fort appréciés par leurs familles.

Il sied d'ajouter que, tout au long de l'année, la collaboration s'est poursuivie avec la Bibliothèque de Prilly où les écoliers se rendent régulièrement, ainsi qu'avec les enseignantes des trois collèges desservis.

Fréquentation

Durant l'année 2019, 75 enfants ont fréquenté le groupe des écoliers du CVE Le Tilleul. A la rentrée d'août, parmi les 28 nouveaux enfants inscrits, 15 enfants provenaient du CVE Les Acacias, 4 du CVE Les Sorbiers et 9 d'autres garderies, accueillantes en milieu familial ou de la liste d'attente. Les collègues desservis ont été ceux du Centre, de Bel-Orne et de Corminjoz, avec les trajets accompagnés se faisant sous la responsabilité du Tilleul.

Le taux d'accueil des enfants enregistré en 2019 était de 63 %. A noter que le taux d'occupation des midis (tranche 11h45-14h00) était de 89 % pour une fréquentation les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Contrats vacances en 2019

En ce qui concerne les enfants fréquentant l'UAPE, 66 ont bénéficié d'un accueil réparti sur les diverses périodes de vacances scolaires, Pâques, été et automne; de plus, 17 enfants, fréquentant les APEMS, ont également pu être accueillis durant ces périodes, sous forme de contrats vacances.

Centre de Vie Infantile Le Tilleul - Bébés et Trotteurs

Après avoir réalisé, en 2018, des aménagements extérieurs dans le jardin, les équipes éducatives des groupes des bébés et des trotteurs ont mené une réflexion pour organiser les espaces intérieurs de manière optimale. Cela a débouché, chez les bébés, sur l'achat d'éléments de séparation. L'installation de ces éléments a permis de créer des espaces plus sécurisants pour les enfants, en définissant clairement les coins repas et jeux. Chez les trotteurs, des modules de psychomotricité ont été achetés et intégrés à la satisfaction générale. Les éducatrices ont aussi créé un panneau interactif original qui favorise, chez les enfants de ces tranches d'âge, les apprentissages autour de la mobilité fine.

Les contacts entre frères et sœurs de la même famille fréquentant des groupes différents ont été favorisés, notamment les mercredis après-midis, lors de fêtes comme le carnaval, la cache aux œufs ou durant les périodes de vacances scolaires.

Une réunion avec les parents a été organisée, au printemps, par l'équipe des bébés pour ceux qui débutaient leur placement en été. Il sied de relever que cette rencontre a aidé à la création d'un climat de confiance, dès le début de la fréquentation de ces enfants.

Les parents des trotteurs ont été invités, quant à eux, une fois par trimestre en 17h15 et 17h45, pour participer à des rencontres dénommées «Quatre jardins aux chansons» autour du chant. Ces occasions de chanter ensemble ont constitué de beaux moments de partage entre les familles, l'équipe des trotteurs et la Directrice.

Les parents ont participé à deux réunions de parents sur le thème des activités vécues au Tilleul. Ils ont également été invités à la Fête de l'été et à la Fête de l'hiver organisées par le CVE Le Tilleul, qui constituent deux excellentes occasions d'échanges multiples et de partages dans une ambiance festive entre le personnel de la structure, les parents et les enfants.

Fréquentation dans les groupes des bébés et des trotteurs

En 2019, 68 enfants ont fréquenté les groupes Bébés et Trotteurs du CVE Le Tilleul. Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2019 a été de 93.5 % de janvier à juillet et de 92.5 % d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 93 % sur l'année.

Centre de Vie Infantile Les Sorbiers

Une continuation dans l'aménagement des locaux a été réalisée en lien avec l'augmentation progressive du taux d'occupation, en août. Concernant l'infrastructure du bâtiment, la gestion des finitions/retouches a été assez conséquente. Cela étant, en dépit des nombreuses interventions réalisées sous la responsabilité du bureau d'architecte CCHE, des problèmes de ventilation et de température n'avaient pas encore été résolus en fin d'année.

Au niveau du projet pédagogique, les équipes éducatives et leur Directrice ont travaillé sur l'élaboration écrite du déroulement de la journée, en y intégrant notamment une définition des courants pédagogiques adoptés (Pistoia, Pikler et Montessori) ainsi que les objectifs et les valeurs qui sous-tendent aux actions. Par ailleurs, l'ensemble du personnel éducatif s'est formé aux urgences pédiatriques, lors d'un cours dispensé par FORMAMED. Enfin, une FEE (formatrice en entreprise) encadre deux apprenties depuis la rentrée d'août, la structure ayant reçu en juin l'autorisation de former.

Tout au long de cette année, diverses animations ont été organisées pour les enfants dont la chasse aux œufs le 17 avril, et, pour le groupe d'enfants moyens dès le printemps, plusieurs sorties à thème telles que le marché, la ludothèque, la bibliothèque, le cirque, la ménagerie, les parcs de Lausanne et le musée de la Riponne. Les parents ont pu assister à une réunion, le 4 juin, à la fête de l'été, le 27 juin, ainsi qu'à la fête de l'hiver, le 19 décembre.

Deux événements spécifiques ont été mis en évidence dans la structure:

- la marche mondiale pour les femmes, le 14 juin : solidaires du mouvement, les collaboratrices ont porté des vêtements violets ce jour-là et un grand pique-nique a été organisé regroupant tous les enfants;
- la journée mondiale des droits de l'enfant, le 20 novembre : les collaboratrices ont réalisé une exposition représentant les droits fondamentaux de l'enfance.

Fréquentation

En 2019, 91 enfants ont fréquenté les groupes Bébés, Trotteurs et Moyens du CVE Les Sorbiers.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2019 était de 75 % de janvier à juillet et de 78 % d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 76.5 % sur l'année.

Conseillère Ecole-Famille (CEF)

Pour cette année scolaire 2018-2019, le nombre de dossiers et d'heures qui y sont consacrées est stable (4 dossiers en moins pour un même nombre d'heures totales).

La Conseillère Ecole-famille (CEF) a moins été sollicitée par les établissements scolaires de Romanel et n'a reçu aucune demande de Jouxens.

Pour ce qui est du primaire à Prilly, le nombre de dossiers est en très légère baisse (-3) même si le nombre d'heures est en nette augmentation. Les situations sont de plus en plus lourdes et complexes. L'école inclusive fait face à un nombre grandissant d'élèves à besoins particuliers. Il est important de prendre le temps de mettre en place des aides appropriées et de travailler en collaboration avec les familles dès l'entrée à l'école.

Le nombre de dossiers d'élèves au Grand-Pré continue de diminuer ainsi que le nombre d'heures. Les objectifs des 7P-8P étant basés sur la future orientation, les parents sont en général plus investis et des appuis pédagogiques spécifiques plus cadrants sont mis en place. C'est une population bien ciblée par les activités extrascolaires et le suivi des TSP. Les élèves de cet âge sont encore ouverts aux propositions de soutien.

Pour le collège de l'Union, le nombre de dossiers et le temps qui y est consacré ont passablement augmentés. Les élèves en rupture avec le cadre scolaire, l'absentéisme et le mal-être grandissant des adolescents en fin de scolarité obligatoire en sont les principales causes. La demande de soutien des parents en détresse pour l'avenir de leurs enfants ne se limite pas à l'orientation professionnelle (apprentissage, mesures transitoires, etc). Toute la structure familiale est ébranlée par ces jeunes en difficultés.

Nombre moyen d'heures consacré par situation

Lieu	Nombre de situations	Nombre d'heures/situation	Total heures
Primaire Romanel-sur-Lausanne	3	5	15
	3	15	45
	6		60
Primaire Jouxten-Mézery	Aucune		
Primaire Prilly	13	3	39
	4	5	20
	5	10	50
	8	20	160
	6	30	180
	36		449
Secondaire Grand-Pré	12	3	36
	10	5	50
	1	15	15
	1	20	20
	2	30	60
	26		181
Secondaire Union	18	3	54
	9	5	45
	2	10	20
	2	20	40
	1	30	30
	32		189

Collaboration avec les services Enfance et Jeunesse

L'étroite collaboration mise en place avec les services de l'Enfance et de la Jeunesse s'est poursuivie tout au long de cette année scolaire.

Les rencontres avec les TSP et la nouvelle Infirmière scolaire ont pu être remis en route.

L'échange porte aussi bien sur des généralités concernant les activités et la collaboration école-TSP, que sur le suivi de situations individuelles communes.

Des réunions régulières avec le Responsable des APEMS, incluant certaines fois la Responsable des AMF ainsi que la Responsable de la garderie Le Tilleul, ont été mises en place. Le but étant d'assurer un suivi des informations concernant les enfants qui passent d'une structure à l'autre (école, APEMS, garderie, AMF) au cours de la journée.

Concept 360°

La rentrée scolaire 2019-2020, suite à l'élection de Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'état, a été marquée par l'introduction d'un concept cantonal de mise en œuvre et de coordination de mesures spécifiques en faveur des élèves de la scolarité obligatoire, le concept 360°.

Une place privilégiée y est donnée à l'intégration de tous les élèves pour une école inclusive, à l'égalité des chances ainsi qu'aux mesures socio-éducatives en relation avec les familles.

C'est bien là que la fonction de Conseillère école-famille a toute sa place et sa légitimité. Elle a d'ores et déjà commencé à participer à la réflexion et aux groupes de travail concernant ce concept.

Evolution et perspectives

Le travail de prévention et l'étroite collaboration avec les services Enfance et Jeunesse reste une priorité pour un suivi des élèves et de leurs familles.

Les prochaines années, un chantier de grande ampleur sera mis en place dans tous les établissements scolaires du Canton pour finaliser l'implantation du concept 360°. La CEF participera aux groupes de travail, tant au primaire qu'au secondaire.

Cela représentera un investissement important de la part de la CEF mais permettra de donner une plus grande visibilité et légitimité à sa fonction qui est au centre des préoccupations de ce nouveau concept. Le challenge conséquent ouvrira des perspectives pour la prise en charge de plus en plus complexe des élèves et de leurs familles.

JEUNESSE & SPORTS

Travail social de proximité (TSP)

Cette année, les TSP ont poursuivi leurs actions auprès des jeunes Prillérans sous différentes formes. Outre les suivis individuels sur mesure qui sont proposés à ceux se trouvant davantage sur l'espace public, les TSP ont également pu développer des activités plutôt liées au sport.

En effet, le basket, mis en place il y a déjà plus de trois ans, perdure avec, en bonus, la seconde édition du tournoi intercommunal organisé par J-Ouest qui a eu lieu en septembre. Cette activité permet aux TSP d'entretenir un lien avec des jeunes, maintenant devenus adultes et insérés, pour la plupart, dans le monde professionnel.

Foot pour les filles

Une activité foot spécialement dédiée au public féminin a vu le jour. A la suite d'une demande d'un groupe d'adolescentes, la TSP a pu reformer un groupe de filles motivées par le football. Le groupe est principalement constitué de pré-adolescentes et adolescentes entre 10 et 17 ans. Ce genre de moment représente un élément précieux du travail de TSP, puisque c'est dans cet espace plus «confiné» que les filles vont pouvoir poser leurs questions, avoir des discussions sur des sujets qu'elles n'aborderaient pas nécessairement en famille, dans le milieu scolaire ou même entre elles, sous le regard de la TSP.

Médiation

L'année 2019 a également été marquée par différentes interventions de médiation entre les jeunes et divers commerces de la ville. Ce travail a, entre autre, permis de renforcer les partenariats, notamment avec la Police de proximité, les agences de sécurité, les services de conciergerie ou encore les régies. Ces actions de médiation poursuivent différents buts. Tout d'abord, elles permettent de recréer un dialogue entre les jeunes et les autres acteurs. En effet, bien souvent, les jeunes, qui se retrouvent dans l'espace public, souhaitent avoir un lieu hors de la maison pour pouvoir se rejoindre et passer du temps ensemble. Cependant, leur attitude et certains comportements, tels que le littering, le bruit, le regroupement qui crée un sentiment d'insécurité, font que les adultes sont la plupart du temps excédés. Les discussions peuvent dès lors s'envenimer entre les parties et les travailleurs sociaux constatent souvent que plus personne ne souhaite se parler. Les TSP interviennent alors auprès des jeunes afin de leur relayer des messages préventifs. Ils s'efforcent également de recréer le contact entre les adultes et les jeunes pour améliorer ces relations. Lorsque le dialogue est à nouveau ouvert, chacun peut donc faire part de ses besoins et avancer un peu en direction de l'autre. Les tensions en sont la plupart du temps apaisées et la situation se trouve généralement débloquée.

Par la suite, les sujets abordés avec les jeunes sont souvent repris de manière individuelle et peuvent alors conduire à des suivis plus formels.

Le Service Jeunesse continue également à mener diverses activités, telles que les ouvertures de l'Afterschool, le futsal, le basket, les centres aérés «Tu sais Pâques quoi faire» et «Oktober ferien» qui connaissent toujours un franc succès. Coup d'pouce, quant à lui, reste un service très apprécié des jeunes et toujours demandé de la part des habitants et des associations de Prilly.

Rayonnement du Service Jeunesse & sports

Le Service Jeunesse & Sports de la ville devient de plus en plus reconnu au niveau cantonal et régional, de même que les Collaborateurs qui le composent. Une forme de reconnaissance du milieu de la formation ou des pairs se développe graduellement. Au niveau formation, l'Ecole d'études sociales et pédagogiques fait davantage appel aux travailleurs sociaux du service pour la formation d'étudiants dans des modules comme le travail social de proximité et l'approche sur l'interprofessionnalité. Ces modules sont d'ailleurs relayés à l'international pour en définir les aspects positifs. Les Collaborateurs du Service sont également engagés dans bon nombre de comités du domaine d'actions qu'ils représentent, notamment à la Présidence du groupe de coordination jeunesse de l'ouest lausannois, à la Conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse, au comité de Fédéranim (la Fédération des animateurs socioculturels), au comité de l'APVRL (association du passeport vacances de la région lausannoise) et comme membre, nommé par l'Etat de Vaud, de la Chambre consultative de la Jeunesse.

Le Service Jeunesse en quelques chiffres :

Coup d'Pouce	163 demandes et 705 heures au total
Du Côtés des filles	10 filles en moyenne par ouverture
Futsal	25 jeunes environ par ouverture de janvier à mars et d'octobre à décembre
Basket	13 jeunes en moyenne par ouverture
Capoeira	Une quinzaine de jeunes, ouverture toute l'année
Activités Pâques	150 présences durant les 2 semaines (uniquement 8 jours)
Activités Automne	93 présences en 1 semaine (5 jours)
Suivis individuels	Un peu moins de 50 jeunes pour des demandes diverses, majoritairement en lien avec l'insertion professionnelle



Centre de Loisirs - Carrefour-Sud

Pour Carrefour-Sud, 2019 aura été sans aucun doute l'année du renouvellement. Tout d'abord, au sein de l'équipe de travail, puisqu'un nouvel animateur a été engagé à la fin de l'année 2018. En lien avec cette arrivée, les pourcentages de travail du binôme d'animation ont été répartis de manière plus «égale», avec aujourd'hui un 130% distribué entre un 70% et un 60%. L'équipe de Moniteurs a elle aussi connu quelques changements, avec deux départs au sein de son équipe. Ceux-ci ont toutefois été compensés par deux arrivées grâce à deux Aides-moniteurs devenus Moniteurs. Ces quelques changements insufflent une toute nouvelle dynamique au sein de l'équipe d'animation. C'est aujourd'hui une équipe soudée et motivée qui va au-devant des futurs challenges du Centre de Loisirs.

Et challenges il y aura, puisque le principal renouvellement de l'année 2019 concerne le public du Centre de Loisirs ! Après une année scolaire 2018-2019 plutôt calme en matière de fréquentation, une nouvelle vague de jeunes commence à fréquenter Carrefour-Sud. Comme dans tous les lieux d'accueil, un tournus s'opère : les plus âgés quittent peu à peu le Centre de Loisirs laissant la place à une nouvelle génération. Ainsi, depuis la rentrée d'août, les accueils du mercredi au vendredi et du dimanche connaissent un vrai succès. Ce sont entre 30 et 40 jeunes par ouverture qui investissent les lieux. Cette nouvelle équipe est principalement constituée de jeunes adolescents (12-13 ans) ainsi que d'un groupe de plus grands adolescents (14-17 ans). L'équipe d'animation est extrêmement satisfaite de constater que, si les garçons représentent toujours une majorité, un grand nombre de filles fréquentent le lieu, fait plutôt rare dans les Centre de Loisirs. Ce renouvellement peut être vu comme le fruit du travail mené depuis une année par l'équipe d'animation. Grâce notamment à un très bon partenariat avec l'école, de nombreuses classes ont pu visiter le Centre de Loisirs et les animateurs se sont rendus à plusieurs reprises dans la cour d'école au moment de la récréation.

Cette nouvelle vague de jeunes est aussi probablement liée à une plus grande visibilité du Centre par le biais de ses animateurs, présents dans l'espace public grâce à Prill'été et dans les différentes activités du Service jeunesse (Afterschool, activités durant les vacances, etc.)



Avec une équipe qui change et un public nouveau, les activités du Centre ne pouvaient qu'être amenées à évoluer également. Ainsi les jeunes peuvent désormais prendre part à des cours de boxe, donnés par l'Animateur du Centre de Loisirs. Les repas du vendredi soir connaissent quant à eux un grand regain d'intérêt, tout comme l'ensemble des animations liées à la cuisine. Cette année 2020 annonce donc de belles perspectives avec une nouvelle équipe pleine d'énergie, d'envie et de projets.

Colonies de vacances

Le système informatique d'inscriptions aux camps fonctionne parfaitement et constitue un gain de temps et une modernité pour l'ensemble des utilisateurs, parents compris. Cette année encore, la diversité des animations proposées a ravi l'ensemble des enfants des 4 camps : poterie, reportages, cuisine, soins et beauté, activité en lien avec le feu, construction d'un hôtel à insectes, bricolages, Cluedo géant, fête foraine, jeux d'eau, jeu de chants «The Voice», jeux olympiques, jeux collectifs, soirées organisées par les «grands», soirée halloween avec souper dans une ambiance taverne dans la salle de boum, jeux de nuit, Koh Sépey, etc.

Le sport est également toujours au programme : activités piscine, marche des grands/marche des petits, Accrobranche à Aigle (exceptionnellement), randonnées, trails, yoga, course à pied. Les nouvelles activités suivantes ont également été expérimentées : découverte et initiation à l'escalade lors de la coupe du monde d'escalade à Villars, location de la salle de gym de Gryon pour des activités physiques par mauvais temps, courses dans le nouveau «Trail des Renards».

Depuis cette année, les nombreuses photos et vidéos tournées pendant le séjour sont accessibles via un lien Internet. Ceci permet aux enfants de revivre leur camp et de le partager en famille. Ce film est également visionné juste avant le retour à Prilly et il fait office de tradition de fin du camp.

Pour conclure, le succès des colonies de Prilly est également dû à la qualité d'encadrement proposée par les Moniteurs, une équipe autonome qui prend des initiatives, à une excellente entente entre tous les «Monos», malgré la présence de 4 nouveaux Moniteurs, et grâce à une bonne coordination et une bonne communication au sein de toute l'équipe. Le succès de l'édition 2019 fût à nouveau énorme, toutes les places ayant été réservées avec environ 8 enfants restés sur liste d'attente.

Colonies 2019 - Fréquentation

Série 1 - 08 au 20 juillet (2 semaines)	22 filles et 23 garçons (45/semaine) (complet) :	90
Série 2 - 5 au 11 août	21 filles et 24 garçons (complet)	45
Série 3 - 14 au 18 août	24 filles et 21 garçons (complet) :	45
Série 4 - 23 au 27 octobre	20 filles et 25 garçons (complet) :	45
Total pour 2019		225

Mur de grimpe

Situé dans le Collège de l'Union et appartenant à l'ASIGOS, le mur de grimpe est géré administrativement par le Service Jeunesse & Sports pour toutes les activités extérieures à celles des écoles de Prilly, telles qu'initiations proposées par des associations ou cours à la carte délivrés par des Moniteurs chevronnés. Il est également à disposition, en utilisation libre, pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire, les mercredis soir et samedis matin, à l'exception des vacances scolaires ou lors de cours organisés.

Cette année, cinq cours «spécial anniversaire» ont eu lieu. En outre, l'activité du mur de grimpe a été une nouvelle fois proposée dans le cadre du Passeport Vacances et a rencontré un très vif intérêt de la part des enfants. Deux animations de 16 places ont été proposées en juillet et août. Toutes les places étaient prises.

Depuis 3 années maintenant, en collaboration avec l'Association Team Horizon, des cours d'escalade sont donnés le mercredi après-midi. Le groupe des 6-10 ans est toujours complet et celui des 11-16 ans réunit 8-10 jeunes.

Sports

Ouvertures de salles de l'Union le dimanche

10 ouvertures en 2019 ont ravi l'ensemble de la population. Grâce au soutien du Kiwanis-Club Prilly, la Commune a proposé deux ouvertures mensuelles dominicales à l'intention des enfants et des jeunes prillérans. Le succès est au rendez-vous, puisqu'en moyenne 80 à 90 enfants/jeunes de Prilly viennent s'éclater lors de ces journées hivernales. Le succès est allé grandissant pour cette activité, elle est devenue importante pour ces jeunes sportifs de 3 à 15 ans. De nombreux parents accompagnent également les plus petits, ce qui en fait déjà le rendez-vous incontournable des journées froides.

Urban training

Depuis 2017, une seule activité hebdomadaire est offerte pendant la période de mai à septembre. Il n'en demeure pas moins que le succès et la forte participation à cette activité démontrent son attractivité vis-à-vis de la population.

Passeport Vacances

En 2019, pour le 40^e anniversaire du Passeport Vacances, il a été vendu aux enfants prillérans, nés du 01.07.2003 au 30.06.2010, 98 Passeports Vacances, soit un passeport de plus qu'en 2018. La Ville de Prilly a proposé 20 activités, telles que : initiation au tennis, à l'escalade indoor ou aux échecs, tournoi de ping-pong, confection de cupcakes ou de pizzas, découverte des dessous d'une piscine, création d'un imprimé aux PCL, et bien d'autres ! Avec ce passeport, les participants peuvent bénéficier, en plus des activités, de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile.

La plus grande majorité des activités proposées à Prilly ont été offertes par les organisateurs. Certaines ont cependant fait l'objet d'une indemnisation, pour compenser la fourniture de matériel, à hauteur de CHF 1'838.- au total (CHF 1'980 en 2018), incluse la participation communale au financement des 660 entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée.

Le prix d'un passeport «Traditionnel» se maintient à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le «Farniente». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport «Traditionnel» s'est élevé, en 2019, à CHF 94.07 contre CHF 87.61 en 2018, soit une augmentation de plus de 9 %. Quant au nombre total de passeports vendus au sein des 36 Communes membres de l'association, il s'est élevé à 1'654 (1'649 en 2018).

AIDE SOCIALE COMMUNALE

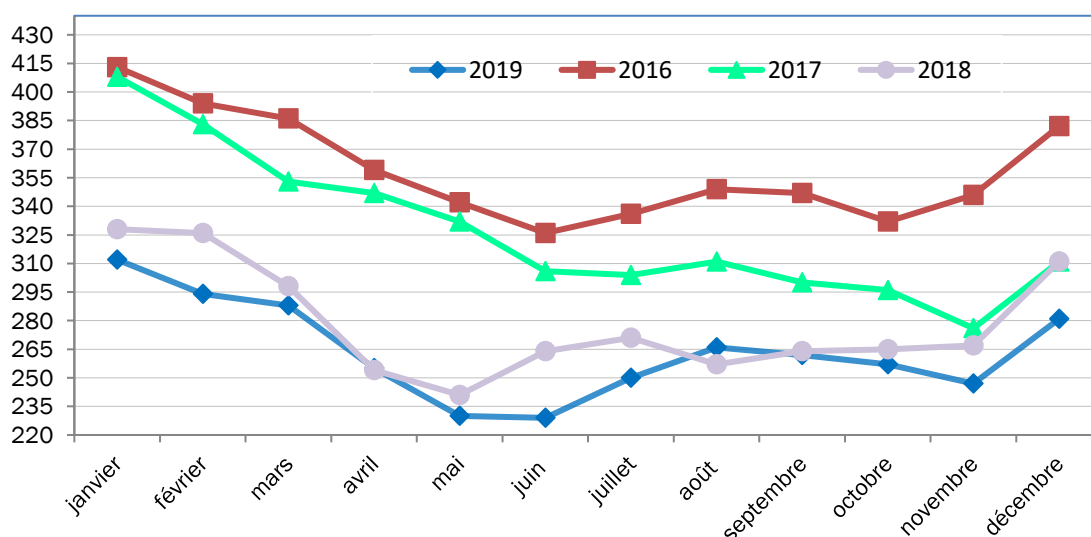
Statistiques

Prestations accordées	2017	2018	2019
Aide sociale communale	288	311	484
Téléréseau	149	156	---
TL	473	518	450
Taxe au sac/prestation financière	321	142	--- ¹
Taxe au sac/octroi de sacs 16/35 litres	-	84	145
Aide individuelle au logement	22	30	24
Subvention études musicales	4	6	6
Transport handicap Vaud et transport à mobilité réduite	145	118	116
Procédure d'expulsion : garde-meubles communal ²	12	7	5
Totaux	1'414	1'372	1'230

Pour 2019, en complément aux statistiques il y a lieu de préciser ce qui suit :

- Au cours de l'année, 3'474 requêtes ³ ont été adressées au Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement (ci-après : Bureau), ce qui correspond à une diminution par rapport à l'an dernier (2018 : 3'653).
- Les demandes qui ne relevaient pas du Bureau et qui ont été orientées vers les services compétents (Agence d'assurances sociales, Pro Senectute, Revenu d'insertion, Chômage, etc.) se montent à 740 (2018 : 820).
- 1'685 personnes (2018 : 1'702) sont venues directement au guichet du Bureau.
- Le nombre de prestations octroyées en 2019, soit 1'230, a diminué, de manière générale, par rapport aux années précédentes (1'372 en 2018 et 1'414 en 2017).
- L'augmentation comptable des prestations financées au titre de l'Aide sociale communale observée durant l'exercice écoulé (484 en 2019 contre 311 en 2018) est en réalité dû au fait que les frais d'abonnement au téléreau sont pris en charge, depuis le 1^{er} janvier 2019, par l'Aide sociale communale.
- L'augmentation comptable de l'octroi de sacs 16/35l (145 en 2019 contre 84 en 2018) s'explique quant à elle par le fait que cette prestation n'a été introduite en 2018 qu'à partir du mois de juillet.

Evolution du taux de chômage de 2016 à 2019 à Prilly



Le taux de chômage n'a que légèrement baissé en 2019 par rapport à 2018 (264 en moyenne en 2019 contre 269 en 2018). Cette évolution confirme toutefois la tendance à la baisse observée depuis 2015.

¹ Les chiffres définitifs ne sont pas encore connus

² Cette prestation n'existe que depuis le 1^{er} juillet 2018

³ Comprend toutes les demandes adressées au Bureau (renseignements, formulaires, demandes formelles, etc.)

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS SDIS Malley, Prilly-Renens

Composition de l'Etat-Major au 1^{er} janvier 2019

Maj. STRAUSS Patrick	Commandant et Officier Technique
Cap. SAUNIER Christophe	Remplaçant du Commandant
Cap. GERARDI Renata	Quartier-Maître
Cap. RODRIGUES Ivo	Chef instruction
Cap. TIECHE Nicolas	Chef matériel
Cap. GANDINI Didier	Chef Détachement Premiers Secours (DPS)
Cap. RELVA André	Chef Détachement d'Appui (DAP)

Sapeurs-pompiers	Prilly	Renens	Total
Effectif au 1 ^{er} janvier 2019	48	75	123
Recrutement 2019	13	14	27
Mouvements (arrivées + départs)	- 15	- 20	- 35
Effectif au 31 décembre 2019	46	69	115

Promotions

Avec effet au 2 novembre 2019, sont nommés *au grade de Sapeur et passeront au DPS au 1^{er} janvier 2020* : Adnan Arllati, Raphaël Barreiro, Nassim Bensalem, Bairon Isaac Bernal Yopez, Karen Daniela Breitenmoser, Mary-Carmen Chassot, Antonella Chindamo, Antonio Colantuoni, Lucien Delaloye, Abdelhamid Doumali, Guilhem Kudszus, Cyril Lemray, Sonia Teresa Persano, Nathan Riva, Salif Sissoko et Alexia Tatone.

Avec effet au 2 novembre 2019, sont nommés

- *au grade d'Appointé* : Stéphane Chassot, Jehan Gandini, Loïc Gandini, Sébastien Halouze-Lamy, Marina Leclerc, Hélène Moser et Luigi Saporito;
- *au grade de Caporal* : Christopher Ballestraz;
- *au grade de Sergent* : Nicolas Delessert, Enrique Mayordomo, Julien Ochsner et Julien Pittet;
- *au grade d'Adjudante* : Nathalie Ryter,

Avec effet au 1^{er} janvier 2020, est nommé *au grade de Lieutenant* : Damien Chatelan.

Avec effet au 2 novembre 2019 est nommé *au grade de Premier-lieutenant avec la fonction de chef DPS de l'OI Prilly* au 1^{er} janvier 2020 : Gilles Félix.

Interventions

Le SDIS est intervenu à 234 reprises en 2019, 92 interventions sur la Commune de Prilly, 133 sur celle de Renens et à 9 reprises en renfort sur d'autres Communes. Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	Prilly	Renens	Extérieur	Total
Alarmes automatiques	25	37	0	62
Feux extérieurs	13	14	0	27
Inondations	17	33	6	56
Feux	15	14	3	32
Ascenseurs bloqués	8	17	0	25
Techniques	11	15	0	26
Sauvetages	2	3	0	5
Pollutions	0	0	0	0
Divers	1	0	0	1
Total	92	133	9	234

Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'853 heures d'intervention pour un total de 1'370 intervenants.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres, ce qui représente 6'772 heures d'exercices, toutes sections confondues.

Depuis la fusion les exercices se font en commun avec des groupes d'exercices regroupant des membres de chaque Organe d'Intervention (OI).

La présentation du SDIS aux autorités, aux invités ainsi qu'au public, s'est déroulée le samedi 2 novembre sur la place du Marché à Prilly. Cette présentation a été précédée le matin de démonstrations sous la forme de 5 postes auxquels le public pouvait participer.

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA. En 2019, les membres actifs du Détachement Premiers Secours (DPS) et du Détachement d'Appui (DAP) ont participé à 173 reprises à ces cours pour un total de 261 jours de formation. Les recrues incorporées en 2019 ont suivi 2 jours de formation de base.

Le SDIS a également participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers le samedi 4 mai à Chésérèx. 5 équipes ont concouru dans la catégorie gymkhana, une équipe dans la catégorie sauvetage sous appareil de protection respiratoire, ainsi qu'une équipe dans la catégorie tonne-pompe.

Matériel

Les principales acquisitions à charge du SDIS pour le matériel ont été les suivantes : 1 chargeur de batterie pour véhicules lourds, 2 chargeurs de batteries pour véhicules légers, 3 AutoRolls, 2 chariots pour la décontamination du matériel, 2 outils multiusages, 1 lance sans recul, une Pro-Tent, 2 aspirateurs à eau, un lecteur CD pour la piste d'entraînement, 1 frigo et diverses bandes patronymiques et grades. Quant au matériel fourni par l'ECA, il a été le suivant : 3 têtes de contrôle pour les appareils respiratoires, une cellule EN (Eléments Naturel) entièrement équipée, des T-shirts «Sapeurs-Pompiers» et différents échanges de matériel.

Bilan des perspectives 2019

Les résultats des perspectives prévues pour l'année 2019 sont les suivants :

- *Optimiser le service opérationnel en s'appropriant le nouveau système d'alarme en utilisant ses avantages tout en se familiarisant avec ses contraintes :*
Le bilan est positif avec une meilleure vue des moyens à disposition en utilisant les plannings individuels. Ce bilan peut être amélioré en tachant d'augmenter le nombre d'heures de disponibilité de chacun.
- *Promouvoir le développement et la prise de responsabilités des plus jeunes en s'appuyant sur l'expérience des «anciens» :*
Le résultat est atteint, de nombreux postes ont été pourvus à des sous-officiers qui remplissent pleinement leur rôle.
- *L'intégration des nouveaux membres du DPS suite à la réorganisation du SDIS avec les 2 DPS regroupant l'entier du personnel intervenant dès la 2^{ème} année d'incorporation, les 2 DAP n'étant plus que composés de personnel en cours de formation la 1^{ère} année :*
Le résultat est atteint, les nouveaux membres DPS sont intégrés et le changement est acquis. En 2020, le SDIS passera à 4 soirs d'exercices pour optimiser le fonctionnement.
- *Travailler sur la motivation du personnel plus que sur un système de sanction tout en donnant un cadre de travail et des obligations claires :*
Le résultat est atteint. Le suivi du changement par les responsables DPS a permis de comprendre sans sanctionner les refus de départ de façon à adapter notre mode de fonctionner. Le cadre clair a été suivi amenant 10 personnes à quitter le SDIS car elles n'ont pu fournir aucune disponibilité pour les alarmes.
- *Améliorer le service technique pour le traitement et le suivi des dossiers de mise à l'enquête dans le cadre du périmètre des responsabilités du SDIS :*
Le bilan est positif car les mises à l'enquête ont pu être suivies mais les horaires de travail pour ces tâches sont difficilement compatibles avec du volontariat. La gestion du suivi des clés d'accès aux bâtiments et des plans d'intervention doit également trouver une solution pérenne.
- *Collaborer avec les partenaires feux bleu et institutionnels afin de garantir la meilleure sécurité possible aux concitoyens de nos différentes communes tout en préservant le respect mutuel :*
Le résultat est atteint.

Perspectives 2020

Les perspectives 2020 du Commandant, le Major Patrick Strauss, sont : d'optimiser le service opérationnel en augmentant le nombre de disponibilités du personnel; de définir avec les autres SDIS de la Région lausannoise un cadre de fonctionnement efficace préservant le respect mutuel et la motivation des sapeurs-pompiers volontaires dans le cadre de VIDIS 20-25; de continuer le travail d'orientation de l'instruction sur l'autonomie individuelle et la participation (formation d'adultes) et d'améliorer le service technique pour la gestion des clés et des plans d'intervention.

Remerciements

Le Commandant et son Etat-major remercient toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons de ceux-ci pour leurs absences régulières, et souvent imprévues, que nécessite un engagement dans un tel service. Quelques mots de remerciements également à l'intention des employeurs des intervenants, qui permettent au système de volontariat de perdurer en laissant partir leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population. Les remerciements vont également à la Commission du feu, aux Autorités des communes de Prilly et Renens ainsi qu'à l'ECA pour son appui, sa collaboration et la confiance témoignée au SDIS, ainsi que pour les moyens mis à disposition pour assurer les différentes missions.

Commission du feu

La Commission du feu, outre ses responsabilités qui consistent à adopter le Budget et à accepter les Comptes, suit les activités du SDIS ainsi que les actions du Commandant en se réunissant 4 fois par an.

Sous la responsabilité des Municipaux en charge du SDIS, une réflexion a été engagée en 2019 concernant l'appui administratif supplémentaire qui devrait permettre au service du feu de faire face aux obligations légales et d'organisation qui lui sont dévolues.



CONCLUSIONS

Au terme du présent rapport, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

approuve

la gestion de l'exercice 2019 et en donne décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

2^{ME} PARTIE

Informations de la Municipalité de Prilly au Conseil communal sur les relations intercommunales en 2019

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNOIS (AJENOL)

Le réseau AJENOL regroupe les Communes de Bournens, Boussens, Cheseaux, Jouxten-Mézery, Prilly, Romanel, et Sullens.

L'AJENOL propose un total de 16 structures d'accueil collectif (8 à Prilly, 2 à Cheseaux, 2 à Jouxten-Mézery, 2 à Romanel et 1 à Sullens) ainsi que 2 structures de coordination de l'accueil en milieu familial.

L'offre totale d'accueil au sein du réseau (accueil collectif et accueil en milieu familial confondus) se résume de la manière suivante (11.2019) :

Nombre de places offertes	Enfants accueillis			Moyenne nombre enfants par place
	Préscolaire	Parascolaire	Total	
824	458	789	1'247	1.51

Les structures du réseau ont accueilli les enfants domiciliés dans les différentes communes du réseau ainsi qu'une vingtaine d'enfants habitant hors du réseau, en fonction des conventions existantes. Sur la base des factures envoyées en décembre 2019, nous avons pu établir la répartition suivante :

Structure	Prilly	Cheseaux	Romanel	Sullens	Boussens	Jouxten	Bournens	Hors réseau (Conventions)	Totaux
Préscolaire									
Galipette	2	71	1	15	6		2	2	99
Petit Navire	5	2	4			20			31
Pts-Bonshommes	1	5	28	1	1			2	38
CVE - Acacias	32								32
CVE - Les Sorbiers	65		4	1	1				71
CVE - Tilleul	39								39
Parascolaire									
UAPE - Funambules		110			1				111
UAPE - Explorateurs	1		39					5	45
APEMS - Aventuriers	1		21			1		2	25
APEMS - Sullens				18	26		8		52
UAPE - Grand Navire			1			68			69
UAPE - Tilleul	44	1	3						48
APEMS - Prilly	146								146
Accueil familial									
AMF - Cheseaux-Romanel-BBS	5	85	43	21	31		7	8	200
AMF - Prilly-Jouxten	225	3	6		2	1		1	238
Totaux	566	277	150	56	68	90	17	20	1'244

Accueil en milieu familial

Les 2 réseaux d'accueil en milieu familial, celui de Cheseaux-Romanel-Bournens-Boussens-Sullens, et celui de Prilly-Jouxten-Mézery, disposaient à fin 2019 de 70 Accueillantes en milieu familial (AMF), encadrées par 3 coordinatrices :

- Prilly	39 AMF	- Sullens	4 AMF
- Cheseaux	18 AMF	- Boussens	2 AMF
- Romanel	9 AMF		

Il a été facturé un total de 286'741 heures en 2019 (286'084 heures en 2018). Le calcul du nombre d'enfants accueillis chez les accueillantes en milieu familial donne un ratio un peu plus élevé que l'année passée : Il y a 1.6 enfants accueillis par place chez une accueillante en milieu familial, pour 1.45 en 2018.

Accueil en milieu familial	Nombre d'AMF (état : 31.12)		Nbre de places autorisées		Nombre d'enfants accueillis (état novembre)					
					Préscolaire		Parascolaire		Total	
	0 > 4 ans		1P > 8P							
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Cheseaux-Romanel-BBS	31	37	130	136	52	76	158	145	210	221
Prilly-Jouxten-Mézery	39	40	152	170	96	100	145	124	241	224
Total	70	77	282	306	148	176	303	269	451	445

Accueil collectif

Après le très fort développement de l'offre d'accueil en 2018, l'année 2019 a surtout été une année de consolidation. Néanmoins, le développement continue du côté de l'accueil parascolaire :

Romanel a augmenté son offre par l'ouverture d'un APEMS de 15 places. L'APEMS de Sullens a créé 12 places supplémentaires, et l'APEMS de la Confrérie de Prilly a offert 6 places de plus pour cette année scolaire.

Le nombre d'enfants accueillis dans les structures d'accueil collectif donne le même ratio que l'année passée : il y a 1.47 enfants accueillis par place d'accueil.

Au niveau des places de travail, les structures d'accueil collectif du réseau AJENOL emploient fin 2019 146 personnes, que ce soit le personnel éducatif, de direction, d'administration et d'exploitation (143 personnes en 2018). Cela représente un total de 99.16 EPT (92.5 en 2018).

La répartition entre accueil préscolaire et parascolaire donne le résultat suivant :

Préscolaire 57.20 EPT

Parascolaire 41.96 EPT

Total 99.16 EPT

Ci-dessous le nombre de places offertes par tranches d'âge :

Accueil collectif	Total places offertes		Places offertes par âge							
			Préscolaire				Parascolaire			
			0 > 30 mois		30 mois > 4 ans		1P > 2P		3P > 6P	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Prilly	238	232	48	48	40	40	60	48	84	96
CVE Acacias	20	20			20	20				
CVE Les Sorbiers	44	44	24	24	20	20				
CVE/UAPE Tilleul	60	60	24	24			36	36		
APEMS de Prilly	114	108					24	12	84	96
Cheseaux	141	141	29	29	27	27	45	30	40	36
Galipette	56	56	29	29	27	27				
Funambules	85	85					45	30	40	36
Romanel	59	44	0	0	20	20	24	12	15	12
UAPE Explorateurs	24	24					24	12		12
UAPE Aventuriers	15								15	
P'tits Bonshommes	20	20			20	20				
Jouxten-Mézery	68	68	0	0	14	68	24	24	30	30
Petit Navire	14	14			14	14				
Grand Navire	54	54				54	24	24	30	30
Sullens	36	24	0	0	0	0	12	12	24	12
APEMS	36	24					12	12	24	12
Total	542	509	77	77	101	155	165	126	193	186

Accueil collectif	Nombre d'enfants accueillis au 31 décembre 2018				
	Préscolaire		Parascolaire		Total
	> 30 mois	> 4 ans	1P > 2P	3P > 6P	
Prilly	142		195		337
Tilleul - Nursery	39				39
Acacias		32			32
Les Sorbiers	37	34			71
Tilleul - Ecoliers			49		49
APEMS Confrérie				54	54
APEMS Corminjoz				28	28
APEMS Jolimont			22	12	34
APEMS Mont-Goulin			14	16	30
Cheseaux	101		143		244
Galipette	51	50			101
Funambules			49	94	143
Romanel	38		26		64
P'tits Bonshommes		38			38
Explorateurs			43		43
Aventuriers				26	26
Jouxens-Mézery	29		69		98
Petit Navire		31			29
Grand Navire			25	44	69
Sullens	0		53		53
APEMS			24	29	53
Total	127	183	183	303	796

Demande d'accueil non satisfaite

La liste d'attente est mise à jour de manière continue, et laisse apparaître une demande non satisfaite assez importante, surtout en ce qui concerne la demande des plus jeunes (0-2 ans) et en accueil collectif.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'enfants inscrits sur la liste d'attente à la rentrée, c'est à dire une fois les derniers placements effectués. Ce tableau indique la demande non satisfaite fin août 2019. A la fin de l'année, les chiffres ne manqueront pas d'être plus élevés.

	Structures d'accueil collectif					AMF		Totaux
	0-18 mois Bébés	18-30 mois Trotteurs	30 mois-4 ans Moyens	1P - 2P	3P - 6P	Préscolaire	Scolaire	
Bournens	2	0	2	1	0	0	0	5
Boussens	3	2	1	3	0	2	0	11
Cheseaux	14	7	2	0	2	2	0	27
Jouxens	1	2	0	0	0	1	0	4
Prilly	25	5	9	6	7	10	2	64
Romanel	6	1	6	2	2	1	0	18
Sullens	1	0	0	0	1	0	0	2
Total	52	17	20	12	12	16	2	131

La demande de fréquentation est très variable en nombre de jours ou demi-journées d'accueil. A partir de l'enquête de la FAJE sur la liste d'attente des réseaux, on peut estimer la moyenne des places d'accueil manquantes liées à la conciliation vie familiale et vie professionnelle ainsi :

	Matin	Midi	Après-midi
0-2 ans	42	34	37
2-4 ans	16	16	14
4-8 ans	12	12	13
8-12 ans	3	3	2
Total	73	65	66

Conventions

La convention de collaboration AJENOL signée avec le RéseauL (Lausanne) pour le quartier du Taulard et de Vernand est reconduite chaque année. Les AMF de l'AJENOL ont accueilli 5 enfants domiciliés dans ces enclaves lausannoises.

La garderie d'entreprise de la BCV «la Cabane» a signé une convention en 2016 lui permettant de bénéficier des subventions de la FAJE. Cette convention est aussi reconduite chaque année.

Une convention a été établie avec l'EFAJE (réseau du Gros-de-Vaud) afin de permettre, dans certains cas, à des enfants d'être accueillis dans un autre réseau que celui du domicile. Deux enfants domiciliés dans le réseau AJENOL bénéficient d'un accueil dans une structure de l'EFAJE (Étagnières et Mont-sur-Lausanne).

Une convention pour l'accueil d'urgence a été signée avec le jardin d'enfants AMADOU, à Prilly. Désormais ce type de convention a vu le soutien financier de la FAJE renforcé,

Assemblée générale

L'AJENOL a tenu en 2019 deux Assemblées générales, le 19 juin et le 26 novembre. Ces AG ont adopté les comptes 2018 et le budget 2020.

L'assemblée générale de juin a validé la modification des statuts, afin de permettre au comité de réadapter la grille tarifaire afin qu'elle corresponde au coût moyen et réponde aux exigences de la FAJE, sans devoir convoquer d'AG extraordinaire pour cette adaptation. Il a d'autre part été réprécisé la priorité de l'accueil pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

En seconde partie, Mme Lisa Togni Pillonel, responsable de formation au sein de la CIAFJ, a présenté l'offre de formation continue offerte aux accueillantes en milieu familial.

L'assemblée générale de novembre a validé le principe de création d'un site internet interactif, offrant plus de prestations offertes aux usagers des structures d'accueil. La seconde partie de cette assemblée a été consacrée par la présentation des missions de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) et des cadres de référence par Mme Valérie Berset, Cheffe de l'OAJE ainsi que son adjoint, M. Raphaël Benoit.

Comité

Le Comité de l'AJENOL s'est réuni 6 fois en 2019, en présence des représentantes des coordinatrices et des directrices. Parmi les divers points abordés et tâches effectuées par le Comité, on peut citer :

- élaboration, rédaction et transmission à la FAJE du plan de développement du réseau AJENOL pour les 5 prochaines années;
- organisation des dépannages entre structures d'accueil parascolaire et avec les réfectoires;
- signature de la convention pour l'accueil d'urgence avec le jardin d'enfants Amadou;
- élaboration d'un canevas pour le futur site internet.

D'autre part, la présidente du comité et le répondant opérationnel ont participé aux rencontres régulières de la FAJE, et de l'association faîtière des réseaux d'accueil.

ARASPE - ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'ACTION SOCIALE PRILLY-ECHALLENS

Rapport de Mme Anne Bourquin Büchi, Présidente du Comité directeur

En 2019, les deux assemblées intercommunales ont eu lieu, le 6 juin à Mex pour les comptes et le 4 décembre à Villars-le-Terroir, pour le budget. Lors de l'assemblée du 6 juin, le Comité directeur (Codir) a proposé d'utiliser une partie de l'excédent pour permettre une réforme complète de la politique salariale, et de restituer le surplus aux communes. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par l'Assemblée intercommunale.

En 2019, le Comité directeur a vu plusieurs changements dans sa composition. Deux de ses membres historiques sont partis. M. Jacques Marchand, vice-président du Codir, Municipal dans la commune du Mont-sur-Lausanne qui a changé de dicastère. Cette commune ayant un siège statutaire au sein du Codir il a été automatiquement remplacé par le nouveau Municipal des affaires sociales, M. André Guex. Mme Sandrine Favre, Municipale de la commune de Saint-Barthélémy a démissionné de ses fonctions politiques en juin 2019. Elle a été remplacée lors de l'assemblée intercommunale du 6 juin par M. Olivier Berthoud, Municipal à Vufflens-la-Ville. La Secrétaire du Codir, Mme Martine Seiler a également démissionné fin 2018, elle a été remplacée par Mme Christine Gozel, en début d'année. Le Codir tient à remercier ici le travail fait par ces trois personnes durant de longues années, et accueille avec plaisir ses nouveaux membres ainsi que sa nouvelle secrétaire. Monsieur Didier Chapuis, Municipal à Penthelaz a accepté de reprendre la vice-présidence du Codir, à la grande satisfaction de toutes et tous.

Le Codir s'est réuni à 9 reprises durant l'année pour ses séances ordinaires. Certains membres du Codir ont participé à une assemblée du personnel de l'ARASPE afin d'expliquer le projet de révision de la grille salariale, projet adopté par une grande majorité des présents. Une délégation du Codir a également rencontré la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne afin de visiter les locaux de l'agence d'assurances sociales et en a renégocié le loyer à la satisfaction des deux parties.

En fin d'année, le Codir a appris à regret la démission de la responsable des ressources humaines de l'ARASPE. Une première mise au concours a eu lieu, mais les candidats entendus ne correspondant pas au profil du poste, il a été décidé de reprendre la démarche de recrutement dès janvier 2020.

Sur le plan cantonal, le changement de Conseiller d'Etat et la restructuration du Département de la santé et des affaires sociales (DSAS) ont généré un certain manque de visibilité quant à la continuité de la politique sociale. Le Conseil des régions d'action sociale (CdRAS) n'a pas pu encore rencontrer la nouvelle Conseillère d'Etat; ce devrait être chose faite au premier semestre 2020. De son côté le projet de la mise en place d'une Unité commune CSR-ORP avance et des locaux ont été trouvés à Prilly, à côté de l'ORP. Il est prévu que cette nouvelle mesure débute au deuxième semestre 2020.

ASIGOS - ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE-SECONDAIRE

Rapport de M. Sylvain Corday, Directeur

Rentrée scolaire

46 classes ouvertes en août 2019, dont 17 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 841 élèves de l'établissement primaire et secondaire (800 en 2018).

En 7P - 8P : 303 élèves (268 en 2018 ; 280 en 2017). En 9e - 11e: 491 élèves (509 en 2018 ; 492 en 2017). 12e année (RAC1) : 47 élèves.

Pédagogie

La loi sur l'enseignement spécialisé s'accompagne d'un concept cantonal de prise en charge des besoins des élèves dans une école à visée inclusive. Dès 2019, chaque établissement scolaire du canton doit concevoir son concept, sur la base d'un canevas et en tenant compte de ses particularités. Le conseil de direction a consacré une partie de ses séances à élaborer la stratégie d'une mise en œuvre qui se doit d'être participative (direction, enseignant-e-s, partenaires de l'école). Le concept final sera présenté en automne 2022. De nombreuses pratiques pédagogiques, habitudes et méthodes devront être adaptées pour respecter les lignes de ce document.

Le climat de l'établissement est une préoccupation régulière. En 7-8P, au Grand-Pré, une enquête est réalisée auprès des élèves, enseignant-e-s et parents. Les actions diverses se multiplient en 9-11 pour conserver ce qui est reconnu comme un atout dans notre établissement. Une coopération s'installe peu à peu avec les TSP de la Ville de Prilly.

L'établissement accueille maintenant deux classes régionales « RAC1 ». Elles permettent à 46 élèves (en provenance de Prilly, Crissier et Ecublens) de poursuivre leur parcours dans une 12^e année et d'obtenir un certificat VG, niveaux FRA2-MAT2-ALL2. Pour certain-e-s, l'occasion d'obtenir des résultats suffisants pour aller au gymnase - en école de commerce ou de culture générale - ou en voie maturité professionnelle. Pour d'autres, une année de perfectionnement et de recherche de solution professionnelle. La classe régionale OES 9-11 pour les élèves en grande difficulté reste à Prilly. Son bon fonctionnement est reconnu par le SESAF.

L'équipement de l'affichage frontal est maintenant terminé dans l'ensemble des salles de l'établissement : pour éviter d'acheter plus de 50 tableaux interactifs (TI) coûteux et à la durée de vie incertaine, la direction a validé l'option d'installer, dans chaque salle, un chariot comprenant un ordinateur portable (financé par le canton) et un projecteur (beamer). Cela s'est fait sur deux ans sans augmentation de budget. Sans offrir la technique complète, ils remplacent les rétroprojecteurs et permettent d'utiliser les technologies numériques. Cela crée une étape intermédiaire à bas coût en attendant une position cantonale concernant la prise en charge de l'achat des TI. Les enseignant-e-s sont globalement satisfaits, même si les jeunes diplômé-e-s, formés avec la nouvelle technologie auraient souhaité bénéficier de TI.

Appui en 7P et 8P

Le groupe de soutien est formé de quatre enseignantes spécialisées. Ce dispositif permet toujours d'aider les élèves en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés. Ce dispositif donne satisfaction et offre un soutien de qualité.

Devoirs surveillés 7P et 8P

Organisés les lundis, mardis et jeudis de 15h50 à 16h50 en collaboration avec la Ville de Prilly, ils permettent à plus de soixante élèves de faire leurs devoirs à l'école. Les élèves sont répartis en trois groupes chaque fois, conduits par des surveillant-e-s engagé-e-s par la commune. Ce ne sont pas des appuis mais un lieu permettant aux enfants de travailler dans un environnement propice. Ils sont payants (forfait annuel de 100 à 200 francs selon la fréquentation) et subventionnés par la Ville de Prilly.

Socio-éducatif

Nous avons la chance de pouvoir compter sur notre conseillère-école famille qui intervient lorsque des situations familiales et personnelles complexes sont identifiées par l'école. Ses prises en charge permettent de soutenir les plus fragiles dans la recherche de solutions.

A l'école, les maîtres utilisent toujours la structure d'accueil temporaire (SAT). Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation est en augmentation : quelques élèves récidivistes y sont envoyés régulièrement. Direction et enseignant-e-s travaillent les aspects du comportement avec les parents, suite à l'analyse des envois. Les structures MATAS (Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité) Trajectoire et Dynamo, ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la couronne ouest-lausannoise (CRENOL), ont accueilli plusieurs élèves de Prilly, pour une période de trois à six mois, deux à quatre demi-journées par semaine. Encadré-e-s par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel. Prévu dans la LEO (art. 103) et son règlement (art. 76), les structures sont codirigées par une institution "SPJ" et un établissement scolaire.

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La journée de l'écolier ne se limite pas aux horaires scolaires et la collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions :

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à la disposition des élèves dans les deux collèges. Les élèves de 7P-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux « midis-qui-bougent » dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées.

La bibliothèque de l'Union est aussi à disposition.

Dès 15 h 30

Au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent de rester à l'école jusqu'à 16h50 pour travailler.

A l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignant-e-s et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat ou sur conseil de leur enseignant-e.

After-school et Carrefour-Sud

L'After-school est un lieu d'accueil, ouvert de 12h00 à 14h00 (9^e -11^e) de 15h30 à 17h00, tous les jours sauf le mercredi. Il permet aux jeunes de se retrouver et de pratiquer le ping-pong, le baby-foot ou d'autres jeux.

Le centre de loisirs Carrefour-Sud est ouvert aux élèves dès 15h30 du mercredi au vendredi. Les travailleurs sociaux du Service jeunesse de la Ville de Prilly sont présents et en assurent le bon fonctionnement.

ASSOCIATION DE COMMUNES DE LA RÉGION LAUSANNOISE POUR LA RÉGLEMENTATION DES TAXIS - Rapport de M. Pierre-Antoine Hildbrand, Président du Comité de direction

Événements marquants

Conseil intercommunal

Lors de sa séance du 28 janvier, le Conseil intercommunal a reconduit, pour une durée d'un an, la disposition octroyant au Comité de direction la compétence de prévoir des exceptions aux exigences d'octroi du carnet de conducteur de taxis.

L'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2020, de la nouvelle loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et de son règlement d'application nécessitera une refonte du règlement intercommunal sur le service des taxis, étant entendu que les VTC seront dorénavant gérés par le Canton.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2019.

Comité de direction

26 concessions ayant été déposées, le Comité de direction a décidé de lancer, le 8 février, un appel d'offres pour 16 concessions individuelles.

Le 1^{er} avril est entrée en vigueur l'obligation d'apposer un signe distinctif permettant l'identification de tout véhicule affecté au transport professionnel de personnes, ainsi que la diminution de 230 à 180 du nombre minimal de concessions délivrées et de 280 à 240 de leur nombre maximal.

La consultation du règlement d'application de la LEAE et les échanges avec le Conseil d'Etat qui ont suivi ont abouti à l'ajout d'une disposition dans ledit règlement précisant la notion d'usage accru du domaine public, ce qui a permis, en décembre, de procéder au renouvellement des autorisations B.

Le Comité de direction a tenu trois séances

Commission administrative

A l'issue de ses 14 séances, la Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis (RIT) a rendu 32 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment 11 nocturnes (9 en 2018), se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 95 (159 en 2018). Au total, on dénombre 138 dénonciations dressées (296 en 2018), tous corps de police confondus. La baisse du nombre de rapports de dénonciation s'explique par le fait que les VTC ont pu régulariser leur situation auprès du SIT.

Concessions / Autorisations / Conducteurs		2018	2019	2018	2019
Concessions		<i>Nombre de concessions</i>		<i>Nombre de permis et de véhicules</i>	
<i>Taxis de place regroupés au sein de Taxi Service Sàrl :</i>					
Compagnies		4	4	82	82
Exploitants indépendants		142	146	142	146
Total		146	150	224	228
Suite à un appel d'offres lancé le 8 février pour 16 concessions individuelles, 14 ont été délivrées et 2 sont bloquées dans l'attente du traitement de 3 recours.					
Autorisations d'exploiter		<i>Nombre d'autorisations</i>		<i>Nombre de véhicules</i>	
<i>Type B - Taxis sans permis de stationnement regroupés au sein de :</i>					
Taxiphone		47	43	49	46
CDS		1	1	1	1
Allô Taxis !		1	1	2	2
Autres		50	57	54	59
Total		99	102	106	108
<i>Type C - Voitures de grande remise :</i>					
Entreprises		5	6	21	29
Exploitants indépendants		3	4	4	5
Total		8	10	25	34
Conducteurs de taxis**		<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>	
Conducteurs "réguliers"		392	387	14	11
Conducteurs "auxiliaires"		145 ¹	273 ²	4	8 ³
Total		537	660	18	19
Au cours de l'année, sur 245 demandes enregistrées (2018 : 128), 190 carnets de conducteur ont été délivrés (2018 : 134) dont 172 CCTA.					

Centraux d'appel

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 976'520 courses, soit 542'380 distribuées et 434'140 au vol, contre 1'011'372 en 2018 (-3.44%).

Le nombre de courses effectuées en 2019 par les chauffeurs de Taxiphone est de 86'401, contre 95'030 en 2018 (-9.08%). Le nombre de courses effectuées par les sociétés Uber, Driven et Kapten n'est pas connu.

Stations

Les stations sont au nombre de 47 et offrent un total de 176 places (comme en 2018).

¹ dont 102 CCTA

² dont 223 CCTA

³ dont 7 CCTA

ASSOCIATION «SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Les éléments rapportés ci-après constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du District. Pour plus d'informations, le rapport de gestion complet de ladite association de même que les comptes rendus de sa Commission de gestion figurent sur le site www.polouest.ch.

Comité de direction et Conseil intercommunal

En 2019, M. Antoine Reymond, Délégué de la Municipalité de Prilly, a participé à 13 séances du Comité de Direction, au cours desquelles 44 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal quant à lui s'est réuni à 3 reprises et a traité 5 préavis. Représentants de Prilly au sein dudit conseil : Mme Danielle Romanens Gaille et Messieurs Blaise Drayer, Fabien Deillon, Pascal Delessert et Luigi Sartorelli.

Répondant communal

Pour Prilly, le répondant communal est le premier-lieutenant Guyot. A l'instar de l'année précédente, ce dernier a capitalisé sur le modèle de relations qu'il a initié entre l'Autorité communale, les services de la ville et les services du corps de police à même d'offrir un panel de compétences en matière de circulation routière, de police du commerce, de gestion du stationnement, de signalisation, de gestion des chantiers ou encore dans le cadre d'actions de prévention assurées par Police Secours ou la Police Proximité.

Sans dresser la liste exhaustive des sujets traités conjointement, nous pouvons citer que le groupe de travail, comprenant le Service de la jeunesse, les Autorités et le Plt Guyot, s'est coordonné dans la détection et la prise en charge d'adolescents et de jeunes adultes en rupture avec la société et dont les comportements sont source de préoccupations et représentent une forme d'insécurité auprès des citoyens. Ainsi, la pérennisation d'un concept structuré d'actions et le monitoring de suivis mis en place contribuent à sensibiliser les personnes prises en charge en leur permettant de devenir acteurs de leur changement. Cette structure de détection, de prise en charge et de suivi est viable et ce, notamment, grâce à la qualité des relations entretenues avec les Autorités et les services de la ville de Prilly.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schaer.

Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire de Prilly

Dans le cadre de son activité au profit de la Commune, le personnel de l'Unité territoriale du secteur s'est occupé de différentes problématiques. Il s'est, entre autres, chargé d'intervenir essentiellement lors de conflits de voisinage, de questions liées à la circulation routière, des cas de litige et des demandes de bons offices.

Service de la signalisation

En 2019, à Prilly, le service est intervenu à 26 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 244 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement au Centre sportif de Malley et lors de l'installation du chauffage à distance dans le quartier de la Confrérie. Les policiers sont également intervenus lors de 99 manifestations, dont Art on Ice, la Fête des écoles-Fêtons Prilly, la course pédestre "A travers Prilly" et la Fête nationale du 1^{er} août. Enfin, 315 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.

Des séances régulières ont été organisées, durant l'année, entre le service des travaux et la POL, afin de discuter des problématiques en lien avec les chantiers, les projets et la signalisation sur la commune.

Statistiques pour Prilly - Chiffres extraits du rapport de gestion de l'Association

Police Proximité - Unité Trafic

Infractions radar	Nombre de contrôles	72
	Véhicules contrôlés	21'797
	Véhicules en infraction	1'888
	% infractions	8.66%
Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne : 1 semaine)	48
	Véhicules contrôlés	3'172'073
	Véhicules en infraction	5'026
	% d'infractions	0.16%
Signalisation	Interventions	684

Police Administrative

Commission de police	Audiences	19
	Ordonnances pénales (domaine public et privé) ⁴	2'185
	Amendes d'ordre (Circulation et stationnement)	6'440
Naturalisations	Rapports rédigés	36
Notifications	Commandements de payer et mandats	1'292
Police du commerce	Manifestations publiques, réunions, locations de salles	359
	Activités itinérantes (stands, collectes, ventes, flyers)	29



Police de proximité - Stand de prévention à la piscine de la Fleur-de-Lys

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Rapport de Mme Anne-Bourquin Büchi, Présidente

La Plateforme jeunesse s'est réunie trois fois en 2019, le 13 mars avec les animateurs, le 19 juin avec les Travailleurs sociaux de proximité (TSP) et le 13 septembre. Lors de cette séance, les Municipales et Municipaux présents ont entamé une réflexion sur l'utilité d'engager un ou une médiatrice culturelle pour renforcer les équipes des acteurs jeunesse.

La Plateforme a également été informée de la volonté de M. Spagnolo, directeur de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) de profiter de l'existence dans le district de l'Ouest lausannois de la Plateforme jeunesse et du Groupe coordination jeunesse, pour mettre en place un projet pilote concernant "Le non-recours des jeunes de 14 à 25 ans aux prestations sociales dans l'ouest lausannois". Un groupe de travail s'est constitué entre les représentants du canton et les acteurs jeunesse, et la Présidente de la Plateforme et le responsable du Groupe coordination jeunesse ont rencontré M. Spagnolo et Mme Fazenda-Müller, responsable de pôle d'appui social de la DGCS le 3 décembre. La mesure débutera au premier trimestre 2020 et sera présenté à la Plateforme lors de sa première séance de l'année.

⁴ Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

La difficulté de trouver une date convenant à toutes les Municipales et tous les Municipaux membres de la Plateforme n'a pas permis de faire l'apéritif de fin d'année en 2019, il a été déplacé en janvier 2020. Il a été également décidé de modifier cette rencontre festive en invitant en première partie une conférencière ou un conférencier pour traiter d'un sujet concernant la jeunesse et de convier à cette rencontre tous les divers acteurs de la société civile et des autorités généralement invités à cette rencontre informelle.

La commune de Bussigny avait jusqu'ici mis gratuitement à la disposition de la Plateforme une secrétaire, Mme Dominique Ziegler, pour s'occuper du secrétariat et de la prise des PV. Bussigny ayant manifesté son désir de modifier cette manière de fonctionner, la Plateforme a dû se séparer à regret de sa secrétaire historique.

Projets financés

2019 a été intense et de nombreuses animations et activités ont été proposées aux jeunes des communes de l'Ouest lausannois. Les collaborations intercommunales et interprofessionnelles ont toujours meilleures entre les acteurs Jeunesse du District et cela est réjouissant.

Il faut souligner que la subvention des communes du District n'a pas suffi en 2019 à financer les projets. Les différents GT ont dû faire appel à différents sponsors, fonds cantonaux ou nationaux pour couvrir les dépenses. Cette année près de CHF 6'500.- ont été obtenus. Grâce à ces apports le budget a été respecté.

- Le tournoi de foot rencontre toujours un vif succès. Les filles et les garçons de l'Ouest attendent cet événement des Relâches de février avec impatience pour se mesurer dans un esprit empli de fair-play.
- Le cinéma-débat de cette année s'est déroulé lors de la semaine contre le racisme. Le film Métis du réalisateur lausannois Luc Godonou Dossou a rencontré un vif succès lors de sa diffusion au Cinétoile de Malley. Le débat qui a suivi a permis aux jeunes d'échanger sur la thématique abordée.
- Le tournoi de basket 3x3, en est à sa deuxième édition et commence à se faire une place au niveau sportif dans l'ouest lausannois.
- La première du West Warrior Trophy n'a pas correspondu aux attentes des organisateurs en terme de participation, néanmoins l'énergie et l'esprit positif dégagés par toutes les jeunes femmes et jeunes hommes du District ont fait de cette journée une réussite.
- 2019 a également été l'année pré-Lausanne2020. Des animations préparatoires à cet événement unique pour la Jeunesse et l'Olympisme ont permis d'aborder des thématiques diverses autour du sport, de l'alimentation et de l'esprit olympique. Une rencontre avec les organisateurs des JOJ à Villars lors d'une sortie neige, un tournoi de "Eisstock" sur glace et un Dîner Quizz ont été organisés en lien avec les JOJ.

PROTECTION CIVILE RÉGION OUEST LAUSANNOIS

Le rapport de gestion de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Région Ouest Lausannois est disponible sur le site Internet dudit organisme (www.pcirol.ch) après son approbation par l'Assemblée régionale.

PPLS CRENOL - SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE DE PRILLY-CHESEAUX

En août 2019, la LPS (Loi sur la pédagogie spécialisée) est entrée en vigueur. Le fonctionnement du Service PPLS s'en est trouvé ainsi modifié de plusieurs façons.

D'une part, à travers le concept 360 qui se développe dans l'école, la collaboration avec les enseignants se trouve renforcée, notamment par l'augmentation des prestations indirectes, c'est-à-dire par le développement de la consultation collaborative avec les enseignants (regards croisés sur une problématique présentée par un élève) ou par la participation à des groupes interdisciplinaires.

D'autre part, l'accès à la logopédie indépendante (hors PPLS) est modifié et passe maintenant par une première évaluation des difficultés et des besoins de l'enfant. Cette évaluation est réalisée par les PPLS. C'est ainsi seulement en fonction de certains critères que les enfants peuvent bénéficier de prestations délivrées par des indépendants.

Un autre changement qui a marqué cette année 2019, est le départ de Mme Marta Mejia, Responsable Régionale depuis 2009. Elle a été remplacée par M. Florian Jaques qui était précédemment Responsable d'équipe à Bussigny-Crissier.

Deux collaboratrices ont quitté le Service en 2019, Mmes Anne Thorens, psychomotricienne, et Marlène Debons Cotter, logopédiste. C'est Mmes Charlotte Goumaz, psychomotricienne, et Alissia Germano, logopédiste, qui les ont remplacées depuis la rentrée scolaire du mois d'août.